



ANNEES

1977 et 1978



ACADÉMIE
DE
VILLEFRANCHE en BEAUJOLAIS

Érigée en ACADÉMIE ROYALE par lettres patentes
de Sa Majesté LOUIS XIV en 1695.

Association régie par la loi de 1901.

BULLETIN 1977-1978

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs, à l'exclusion formelle de celle de l'Académie.

*Iconographie
et
Mise en Page
de
FREDERIC SPEE
membre de l'Académie*

LE MOT DU PRESIDENT

Mes chers collègues et amis,

L'année 1978 est celle du centenaire de la mort de notre illustre compatriote Claude Bernard. C'est donc sous le signe de ce grand savant que s'est déroulée cette année et c'est également en son honneur qu'est publié ce bulletin.

Vous avez assisté ou vous vous souvenez certainement de cette journée « Claude Bernard » du 1^{er} février 1978 commencée sous l'égide du Comité du centenaire, du Recteur Louis et du Docteur Charles Mérieux, au musée de Saint-Julien créé et animé par la Fondation Marcel Mérieux, puis suivie de la cérémonie de l'hôtel de ville de Villefranche et enfin terminée par la séance solennelle de notre Académie où furent évoqués, tour à tour, divers aspects de notre grand savant.

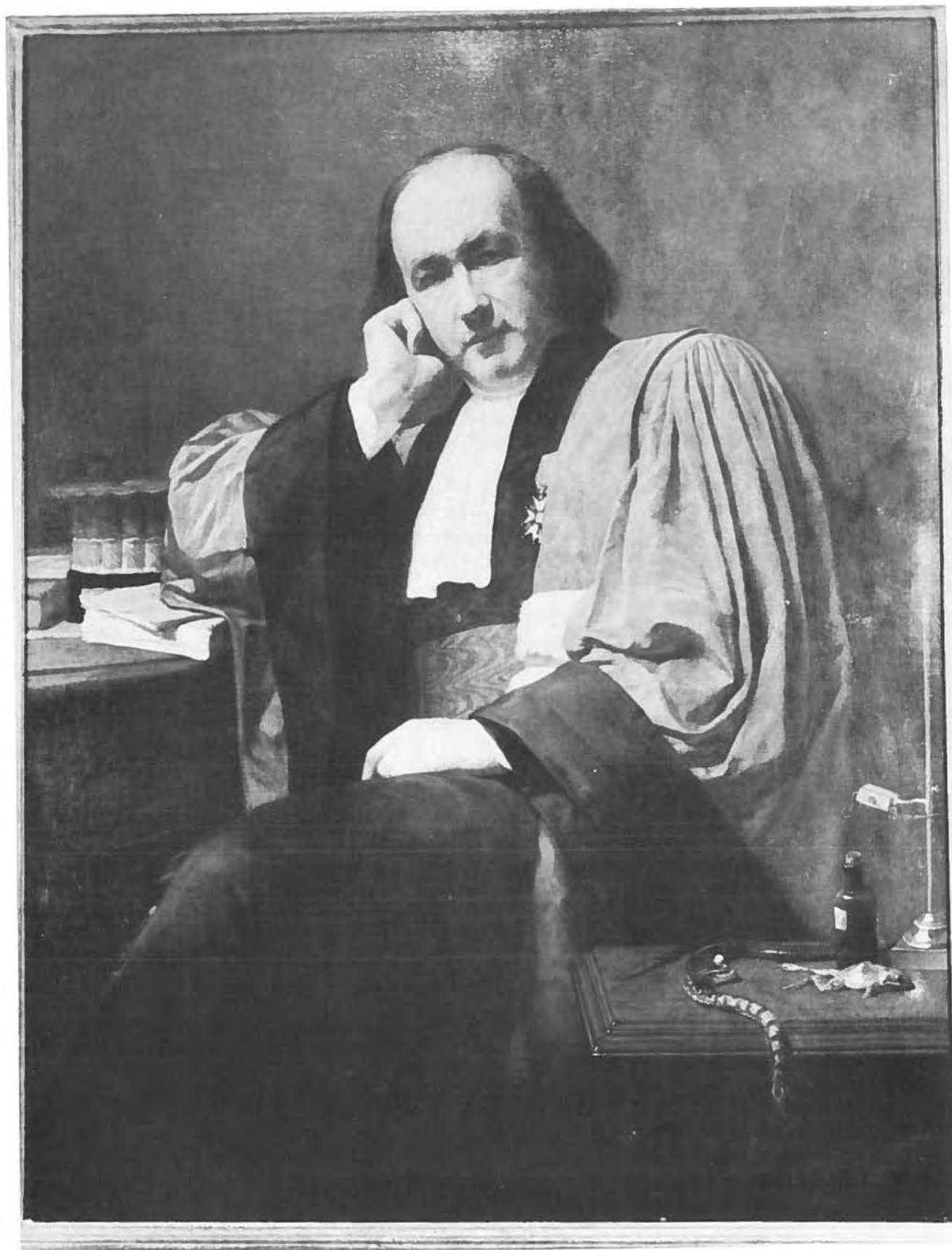
Vous retrouverez dans ce bulletin les discours et allocutions prononcés à cette occasion.

*
* *

Malheureusement, nous déplorons le décès de deux de nos membres : Jean Foillard, négociant en vins à Saint-Georges-de-Reneins, qui, avec les Compagnons du Beaujolais, était passionnément attaché à notre, à son Beaujolais, et qui est parti prématurément, emporté par un mal implacable, et Charles Germain, ancien vice-président du Conseil général, ancien député et ancien maire de Villefranche qui aimait à assister à nos réunions.

Ils étaient tous deux très attachés à notre compagnie. Que leurs familles veuillent bien trouver ici l'assurance de la part que nous prenons à leur peine et l'expression de toutes nos condoléances.

Robert PINET
Président de l'Académie



Claude Bernard
Né le 12 juillet 1813 à Saint-Julien-en-Beaujolais, décédé le 10 février 1878 à Paris

SOUS LE SIGNE DE CLAUDE BERNARD EN HOMMAGE A ROBERT DEBRE



Alice Saunier-Séité devant le tableau historique de Claude Bernard au musée de la Fondation Marcel Mérieux, à Saint-Julien-en-Beaujolais. Le ministre des Universités rend hommage à Robert Debré.
Ci-dessus à gauche le recteur Louis, à droite le docteur Ch. Mérieux

Le 16 septembre 1978, en prélude au congrès international sur « L'Animal de Laboratoire au Service de l'Homme », Alice Saunier-Séité venait en pèlerinage à Saint-Julien avec une importante délégation du collège de France, de l'Académie de Médecine, de l'Institut Pasteur, du C.N.R.S. et de l'Académie des Sciences.

Le ministre des Universités devait rappeler avec émotion que le professeur Debré, président d'honneur du Comité du centenaire de la mort de Claude Bernard, avait prévu dans tous ses détails les manifestations de l'année 1978 jusqu'au 8 décembre avec la venue à Lyon du Premier ministre et du ministre de la Santé.

Mais, c'est le 10 février 1978, jour anniversaire de la mort de l'illustre savant que, sous la coupole de l'Institut, Robert Debré et Etienne Wolff prononçaient deux importants discours sur la vie et l'œuvre de Claude Bernard. Et le lendemain 11 février, sous la neige, nous recevions, au musée de Saint-Julien, les personnalités de la région lyonnaise avant la très belle séance de l'Académie de Villefranche.

La qualité des interventions montre l'importance de la vie culturelle dans le Beaujolais au moment où, avec le recteur Louis, nous comptons transformer le Comité Claude-Bernard en club de Saint-Julien pour maintenir les contacts universitaires Paris-Lyon.

Charles Mérieux

Docteur Charles Mérieux



Sous le dôme de l'Académie Française le 10 février 1978
le professeur Robert Debré rend hommage à Claude Bernard



1813 - 1878

L'ANNEE CLAUDE BERNARD

Lorsque, à l'initiative du Docteur Charles Mérieux et de moi-même, s'est constitué, en septembre 1977, le Comité du centenaire de la mort de Claude Bernard, notre objectif – notre ambition – était de coordonner les initiatives qui seraient prises en 1978 pour commémorer ce centenaire, et, le cas échéant, d'en susciter de nouvelles. Notre souci était que fussent organisés non seulement des cérémonies officielles, mais aussi des congrès scientifiques réunissant des savants du monde entier. Et nous voulions également que la région natale de Claude Bernard fût largement associée à l'hommage rendu à l'illustre physiologiste.

Notre programme a été rempli et bien rempli. Toute l'année 1978, de février à décembre, aura vu se succéder, à un rythme souvent très rapide, cérémonies officielles, conférences, congrès, expositions, visites à Saint-Julien-en-Beaujolais et manifestations de toute sorte. On pourra en juger par ce compte rendu que nous allons faire aussi complet que possible, afin que l'on sache que Claude Bernard n'a pas été oublié et que son souvenir n'est pas près de s'éteindre...

Les cérémonies officielles ont été précédées, le 9 février, par une conférence de presse tenue au Collège de France sous la présidence du professeur Robert Debré, président d'honneur du Comité du centenaire. Le 10 février, jour anniversaire de la mort de Claude Bernard, l'Institut de France tenait, sous la Coupole, une séance exceptionnelle en présence de Mme Simone Veil, ministre de la Santé. Au cours de cette séance, ont été prononcés deux remarquables discours par le professeur Etienne Wolff et par le professeur Robert Debré, dont ce devait être, hélas, la dernière sortie en public.

Le lendemain, des cérémonies très émouvantes se sont déroulées dans la demeure de Claude Bernard, sur la place du village de Saint-Julien au pied de la statue du savant que la neige avait coiffée d'une épaisse toque blanche, à la mairie de Villefranche où fut présenté un montage audio-visuel réalisé par le Centre régional de documentation pédagogique de Lyon, et enfin à l'Académie de Villefranche-en-Beaujolais. Au cours du printemps, d'autres hommages ont été rendus à Claude Bernard par l'Académie des sciences et par l'Académie de médecine, qui toutes deux l'ont compté parmi leurs membres. L'Université qui, à Lyon, porte le nom de Claude Bernard et qui regroupe scientifiques et médecins, l'honorera, pour sa part, au début de décembre. Et une grandiose cérémonie organisée le 9 décembre à la Sorbonne, dans le grand amphithéâtre Richelieu, à l'initiative de l'Université Paris V, René Descartes et de son président le professeur Florian Delbarre, clôturera officiellement l'année Claude Bernard.

Plusieurs conférences ont été, d'autre part, prononcées sur Claude Bernard et sur son œuvre. Il convenait que le cycle de ces conférences fût ouvert à Lyon et par un physiologiste. Notre vœu a été doublement comblé, puisque le premier exposé de l'année fut présenté, au début de février, à l'Académie des Arts, Lettres et Sciences de Lyon sous le titre « L'actualité scientifique de Claude Bernard », et que l'orateur était le doyen Cier, qui prononça, dans le courant de 1978, plusieurs conférences sur son illustre devancier.

Au cours de la cérémonie solennelle qui s'est déroulée le 11 février à l'Académie de Villefranche, plusieurs communications ont été présentées qui montrent que les membres de cette compagnie connaissent admirablement la vie et l'œuvre de l'illustre enfant de Saint-Julien-en-Beaujolais.

De son côté, la Société de Pharmacie de Lyon a consacré sa séance mensuelle du 17 février à un hommage particulier à Claude Bernard, et le groupe Paris-Lyon a prévu une soirée Claude Bernard, à la fin du mois

Président d'Honneur : Monsieur le Professeur Debré

Président du Comité Exécutif : Monsieur le Recteur Louis, Conseiller d'Etat



ce 16 Septembre 1978 -

Siège Social : Musée de Villefranche (69400)

ACADÉMIE
DE VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS
Erigée en Académie Royale
par Lettres Patentes de S. M. Louis XIV en 1695



Recteur
P. LOUIS
[Signature]
Conseiller d'Etat.

Alice
Jaumin
fiata'
Ministre
des UNIVERSITÉS

~~St. Julien~~
M. de Niza

M. de Niza
Dijon - Au
Rhône

Bernard Courbis
[Signature]
Sous Préfet de Villefranche.

Phéry
Directeur Adm. et Finances de
et Finances de
C.N.R.S.
Madame
Renée HALPERN
dessinatrice
du timbre -

R. Halpern

J. Jomard
Bibliothèque
Histoire naturelle
Paris et Musée
C. Bernard
St. Julien

[Signature]
Docteur Charles
MÉRIEU X,
Président de la
Fondation Marcel
Mérieux -

[Signature]
Conseiller Social
Maire de Villefranche B
M^{re} André POUTISSOU -

[Signature]
Secrétaire de
M^{re} Francis VIOLON,
Maire de St Julien.

[Signature]
M^{re} Fédorée SPÉE,
Secrétaire Perpétuel de
l'Académie de Villefran-
che en Beaujolais.



d'octobre, avec une conférence du professeur Jean Bernard, de l'Académie Française, qui a participé, en février dernier, à l'hommage rendu à l'auteur de l'Introduction à l'étude de la médecine expérimentale, par l'Université Stanford, aux Etats-Unis.

Dans le même temps, de nombreuses expositions ont été organisées avec le concours efficace de Mlle Jacqueline Sonolet, conservateur du Musée d'histoire de la médecine à Paris et du Musée de Saint-Julien. Un effort tout particulier a été fait pour attirer l'attention de la jeunesse française sur l'œuvre de Claude Bernard. A la demande de notre comité, une circulaire du ministre de l'Éducation, en date du 31 janvier 1978, a signalé aux enseignants l'importance du centenaire de Claude Bernard. Une exposition destinée aux lycéens a été inaugurée, le 8 mars, à l'Institut National de la Recherche Pédagogique, 29, rue d'Ulm, à Paris. Depuis le 1^{er} octobre, cette exposition est devenue itinérante et circule dans les académies.

Sans attendre sa venue, les élèves du lycée Claude Bernard, à Villefranche-sur-Saone, ont, au mois de mai, préparé eux-mêmes une exposition, ce qui leur a permis de découvrir qui était exactement le savant dont leur établissement porte le nom. Du 1^{er} au 8 octobre, les 32^e entretiens de Bichat ont été l'occasion de faire connaître, à un très vaste public, la vie et l'œuvre de Claude Bernard. Et, du 7 décembre prochain au 8 janvier 1979, le Museum national d'histoire naturelle présentera une exposition originale sur « Claude Bernard au museum ». Signalons enfin que la bibliothèque de prêt du Rhône a attiré, durant toute l'année 1978, l'attention de ses nombreux lecteurs sur l'œuvre de Claude Bernard, et qu'elle a rédigé et diffusé un catalogue des livres de biologie et de médecine dont elle dispose. Cette initiative a permis de constater combien le public porte d'intérêt à ce genre de publications.

L'année 1978 aura vu, d'autre part, se dérouler plusieurs colloques inspirés par la pensée et les travaux de Claude Bernard. Du 19 au 23 septembre des savants des quatre coins du monde sont venus assister à un congrès organisé à l'école vétérinaire de Lyon par la Fondation Mérieux, sur le thème d'une actualité brûlante « L'animal de laboratoire au service de l'homme », tandis que du 5 au 8 décembre, la Fondation Singer-Polignac accueillera, à Paris, des physiologistes de renommée internationale qui témoigneront de l'actualité de Claude Bernard.

Les participants à ce congrès viendront, le 8 décembre, visiter la maison natale de Claude Bernard et le musée qui abrite la belle gentilhommière que le savant avait achetée en 1861 au chevalier Lombard de Quincieux. Ils auront été précédés, le 11 novembre, par les membres du groupe Paris-Lyon, dont certains ont déjà participé au pèlerinage organisé, le 16 septembre, par la Fondation Mérieux et le Comité Claude Bernard, en présence de Mme Alice Saunier-Séité, ministre des Universités. C'est à elle, en effet, que revenait l'honneur de présider cette manifestation du souvenir, puisque Claude Bernard fut un brillant universitaire, qui cumula pendant quelques années les fonctions de professeur à la Sorbonne, de professeur au Collège de France et de professeur au Museum National d'Histoire Naturelle. Cette visite du 16 septembre a coïncidé avec la mise en vente du timbre émis en l'honneur de Claude Bernard (*).

En dehors de ces pèlerinages officiels, nombreux ont été, cette année, les visiteurs de la maison de Claude Bernard. Et pour les accueillir, Saint-Julien-en-Beaujolais s'est paré des plus belles couleurs des fleurs de l'été. Car Saint-Julien, grâce aux efforts du Syndicat d'initiative de Villefranche, a été choisi, pour 1978, comme « village témoin du fleurissement du Rhône ». Ses maisons et ses rues ont été encore plus soigneusement fleuries que d'habitude. Quel hommage, plus émouvant dans sa simplicité, pouvait être rendu à celui qui, pour se distraire, cultivait lui-même les roses et les violettes de son jardin ?

(*) Voir page-souvenir ci-contre.

Octobre 1978

Recteur Pierre LOUIS
Conseiller d'Etat



Ce 26 janvier 19 78

Siège Social : Musée de Villefranche (69400)

ACADÉMIE
DE VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS
Erigée en Académie Royale
par Lettres Patentes de S. M. Louis XIV en 1695

- I N V I T A T I O N -

Le Président et les Membres du Bureau de l'Académie de Villefranche-en-Beaujolais, dans le cadre des manifestations organisées pour commémorer le 1er centenaire de la mort de Claude BERNARD, ont l'honneur de vous inviter à assister à la séance solennelle de l'Académie qui se tiendra le samedi 11 février à 17 h 30 en la Salle des Conférences de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Villefranche, 317, Boulevard Gambetta sous la présidence d'honneur effective de Monsieur B. COURTOIS, Sous-Préfet de Villefranche.

Communications de :

Maître Robert PINET, ancien bâtonnier, Président de l'Académie :
"Claude Bernard, vigneron beaujolais".

Charles PONS, Docteur en pharmacie, biologiste, membre du Bureau de l'Académie :
"Claude Bernard dans ses laboratoires".

Jean-Jacques PIGNARD, Agrégé de l'Université, membre du Bureau de l'Académie :
"Claude Bernard à coeur ouvert".

Frédéric SPEE, Secrétaire-Perpétuel de l'Académie, membre titulaire de l'Académie de Mâcon :
"Claude Bernard dans la mémoire des Français".

Le discours de clôture de cette journée anniversaire sera prononcé par Monsieur Bernard COURTOIS, Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

CLAUDE BERNARD

VIGNERON BEAUJOLAIS

Le 18 juillet 1813, les cloches de l'église de Saint-Julien sonnent à toute volée.

C'est un baptême, on le reconnaît à la sonnerie qui n'est pas la même que pour un mariage.

Les gosses courent vers le porche dans l'espoir de récolter quelques dragées lorsque le parrain et la marraine sortiront.

Les vigneronns qui sont aux champs lèvent la tête, ils savent tous qu'aujourd'hui on baptise le petit lède, c'est là son nom patois que M. le Curé Clément va prononcer Claude.

Vous savez bien, c'est le fils au Jean-François, le gendre de la Marie Baloffet, la veuve de l'Etienne Saunier.

Quand le jeune ménage se marie, le 10 novembre 1807, le père Etienne est déjà décédé.

Le jeune époux, Jean-François Bernard, est né à Régnié. Ses trois frères sont fermiers, deux à Arnas où l'un exploite la ferme de Joug-Dieu et l'autre celle de l'Ave-Maria et le troisième à Saint-Georges-de-Reneins où il exploite la ferme de Boitrait.

Jean-François vient d'épouser un beau parti. A Chatenay, il est à la tête de deux vigneronnages.

Il s'est associé avec un négociant de Paris pour se livrer au commerce des vins. Au début tout semble favorable, mais voici 1814, l'invasion, la défaite.

Les Autrichiens occupent la région et se livrent à des actes de vandalisme. Bien des années plus tard, Claude Bernard parlera des traces d'effraction toujours visibles sur le bureau de son père.

Cette période troublée va perturber les affaires et la crise sera fatale aux deux associés.

La propriété ne sera pas touchée car elle appartient à Jeanne Saunier et à sa mère, mais il y a des dettes à payer et en hiver Jean-François va devenir instituteur pour tenter d'inculquer à une vingtaine d'enfants les éléments du français et de l'arithmétique.

Dès 1820, le petit Claude Bernard, à qui son père a donné un début d'instruction, va recevoir ses premières leçons de latin du curé Bourgaud qui restera curé de Saint-Julien jusqu'en 1823, date à laquelle il ira au collège de Villefranche installé dans l'ancien couvent de la Visitation. Il est âgé de dix ans.

Lorsqu'il sortira du collège, il trouvera une place chez un pharmacien de Lyon-Vaise nommé Millet. Il apprend à y confectionner diverses spécialités dont la plus surprenante est la « Thériaque » amalgame de tous les fonds de bouteilles et de toutes sortes de drogues disparates ou avariées.

Tranquillisez-vous la « Thériaque » est réservée à l'école vétérinaire toute proche et sa composition fluctuante ne peut produire des effets inattendus que chez nos amies les bêtes.

C'est l'époque où le jeune Claude Bernard va s'essayer dans le genre littéraire avec la « Rose du Rhône » puis avec « Arthur de Bretagne ».

Dégoûté de la pharmacie, renvoyé par son patron, Claude va revenir quelque temps au domicile familial avant de partir pour Paris où, après une lutte acharnée, il va conquérir la célébrité.

Mais me direz-vous et la vigne ? et le vin ?

Vous vous doutez bien que Jean-François dont la situation est très obérée va mettre la main à la pâte et les pieds à la vigne.

La maison natale où Claude Bernard a vu le jour le douze juillet, est une maison d'exploitant agricole, exploitant aisé, avec son petit jardin à l'ouest et la cour qui la sépare de la grosse maison, la maison bourgeoise de M. Lombard, à l'est.

Dès son plus jeune âge, il va vivre la vie du paysan donc la vie de la vigne car dans ce pays c'est la vie de la vigne qui domine et qui règle la vie des hommes.

Cette vigne, il va l'aimer, ce pays calme et reposant avec ses échappées magnifiques sur le Jura et les Alpes, il va l'aimer. Il leur restera fidèle et ce, jusqu'à la fin de sa vie.

Ce qui caractérise Claude Bernard c'est cette fidélité, fidélité à sa famille : il va payer les dettes de son père dès qu'il pourra gagner quelque argent ; fidélité à son terroir natal où il revient chaque année retrouver sa mère, sa sœur, la maison de famille où il a fait ses premiers pas.



L'ancienne église de Saint-Julien (démolie en 1855)
où fut baptisé Claude Bernard

Fidélité à sa vigne, à son vignoble : tout gamin, vous pouvez être sûr que le père Bernard obligeait l'enfant à s'intéresser au bien familial, à s'initier à la culture de ce cépage qui donne une liqueur vivifiante et délicieuse quand on sait en user et qui sait si bien se venger du goinfre qui en abuse.

Comme ses petits camarades avec qui il va jouer sur la place de l'église quand il peut s'échapper, Claude Bernard a grandi dans le culte de la vigne qui n'a plus de secret pour lui.

Et ce culte de la vigne et du bon vin, il en est fier comme tous les vigneronns dignes de ce nom.

Chaque année, il réunit ses amis au moins une fois et parmi ces amis, ses camarades de collège, ses amis d'enfance car il est fidèle à l'amitié.

Tenez, en 1875, il les a réunis. Mariette, la fidèle servante s'est mise en quatre et la table est servie dans la salle à manger de la « maison bourgeoise » de M. Lombard que Claude Bernard a achetée en 1861. Vous voyez qu'en bon paysan, il a arrondi son héritage.

L'atmosphère est joyeuse, le vin est bon, du 1874 comme ordinaire, du 1870 avec le rôti et du 1864, la bouteille de derrière les fagots, au dessert.

Auguste Aucour, son vieux condisciple du collège de Villefranche, est là comme chaque année.

Il est un peu plus jeune que Claude puisqu'il est né le 28 avril 1814. Il a été ingénieur en chef à Oran, c'est lui qui a construit le port en 1846 et qui a créé la viabilité de cette province.

Il y a aussi Blanc qui, en même temps que lui a été préparateur à la pharmacie Millet et qui a persévéré dans la profession. Blanc est pharmacien à Villefranche et, à l'origine, son officine est au 177, rue Nationale, à l'emplacement des vêtements Garel actuels. Par la suite, l'officine sera transférée en face et quand j'étais jeune, je la connaissais sous le nom de Pharmacie Louisgrand.

Donc, Claude Bernard reçoit ses amis, c'est au moment des vendanges, et il leur déclare : « vous êtes venus voir un vigneron occupé en ce moment à la confection de son vin ». C'est là son titre de gloire. Le choix des vins au repas montre d'ailleurs l'amour qu'il apporte à sa bonne vinification et sa fierté d'offrir à ses amis un produit de qualité.

Voyez sa joie à l'idée que Mme Raffalovich va venir lui rendre visite dans sa Thébaïde. Elle est venue avec son mari et sa famille. Claude Bernard surveille ses vendanges. Le 2 octobre 1872 il lui raconte une visite impromptue en commençant ainsi : « J'étais à la vigne, au milieu des vendangeurs ; j'entends la cloche qui m'appelle et je reviens ».

Que voilà bien une scène typique de notre Beaujolais, le propriétaire allant voir de près comment se passent les vendanges de son vigneron, si la bande travaille bien, si les grappes sont proprement ramassées, si les vendangeurs n'oublient pas trop de raisins.

Et vous ne me ferez pas croire que Claude Bernard était là les mains derrière le dos ou les pouces dans les entournures de son gilet. Sûrement pas, il avait dû s'habiller en conséquence et se souvenant sans doute de ses vendanges de gamin où il s'efforçait de tenir son rang, de ne pas se laisser distancer par les autres coupeurs, il a dû sortir sa serpette et se pencher sur les ceps pour y couper les grappes rouges et les mettre dans un panier ou un seau.

Il est sûrement capable de dire au jarlotier qui s'affaire à remplir les bennes, comment il doit les tasser, ni trop, ni trop peu. Elles ne doivent pas « faire le jus » sans quoi les porteurs en les chargeant sur leurs épaules avec le « brevis », en répandront sur le sol.

Il est aussi au cuvier surveillant la mise en cuve de la récolte et décidant avec son vigneron du jour où la fermentation ayant assez duré, il faudra la « tirer » cette cuve, pour en extraire ce vin, qui représente le travail d'une année.

Le Beaujolais, vin fruité est traître et selon un dicton populaire « Il appelle à boire ».

Le vigneron aime bien « surprendre » son hôte, c'est-à-dire le faire boire un peu plus que de raison. C'est une tradition.

Claude Bernard doit être traditionnaliste et en tout cas, il est vigneron aussi lorsque le ménage Raffalovich vient lui rendre visite, M. Raffalovich, homme extrêmement sobre, va repartir avec un petit plumet dont toute sa famille parlera longtemps.

Toute sa vie Claude Bernard a été marqué par son enfance, par son origine vigneronne. En 1877, à la veille de la dernière crise qui l'emportera, il fait des études sur la fermentation du vin.

Mais cette origine, cette éducation viticole et terrienne vont lui donner une qualité essentielle qui sera à la base de sa réussite. Cette qualité qui existe souvent chez les cultivateurs est indispensable au chercheur sérieux et c'est le bon sens.

Réfléchissez-y bien et vous serez sûrement d'accord avec moi pour estimer que sans ce gros bon sens du vigneron, Claude Bernard n'aurait jamais été le savant que nous célébrons aujourd'hui.

Robert PINET
Ancien Bâtonnier
Président de l'Académie



Balcon en fer forgé
(maison de campagne de Claude Bernard)

CLAUDE BERNARD

HOMME DE SCIENCE ET DE LABORATOIRE

« La source intime de nos connaissances est l'expérimentation, c'est le laboratoire qui est le vrai sanctuaire de la science ».

Nous sommes à Paris, en 1856, au collège de France, au seuil du laboratoire du plus grand physiologiste de l'époque, *Claude Bernard*, notre compatriote, qui occupe la chaire de médecine devenue vacante au décès de son maître Magendie, en 1855.

Docteur en médecine, docteur es-sciences, il est déjà titulaire de la chaire de physiologie générale à la Sorbonne depuis 55, membre de l'Institut (54), président perpétuel de la société de biologie, membre de la société philomatique (alors à son apogée) ; il est chevalier de la Légion d'honneur depuis 1849.

Il a 43 ans et il vient, en une dizaine d'années, d'accomplir une révolution complète dans les habitudes médicales et, à la suite de Magendie, créer la *physiologie expérimentale et comparée* et, malgré les préjugés de l'époque, qui n'ont pas complètement disparu d'ailleurs d'imposer à l'élite scientifique la nécessité de la vivisection et de l'expérimentation animale, pour mieux connaître l'homme.

Combien de chiens, lapins et grenouilles furent ainsi sacrifiés sous des anesthésies de fortune ou même sans anesthésie du tout ?

Son investigation occupera l'échelle animale toute entière de poissons comme l'anguille jusqu'au cheval et à la marmotte !

C'est un lourd tribut payé par la gente animale mais avec quels profits pour l'homme malade.

QUI EST CLAUDE BERNARD ?

Né à Chatenet, petit hameau de Saint-Julien en Beaujolais, le 13 juillet 1813, après quelques études au collège des Jésuites de Villefranche, puis au collège de Thoissey, il entre comme *élève en pharmacie* chez Millet, pharmacien à Vaise (ce méchant trou de province d'après le journaliste parisien Sarcey, qui ne le découvrit que dans les années 60).

Débutant sans bacho, il lui fallait *huit années* de stage pour obtenir son grade.

Le seul avantage était d'être logé et nourri, car sa bourse était vide, les mauvaises affaires de son père accablaient la famille Bernard de dettes qu'il mettra longtemps, avec une piété filiale admirable, à rembourser.

Dix-huit mois de stage l'ont marqué : chez Millet, on y cultivait l'art savant de la manipulation des drogues, la confection d'émulsions, onguents et thériaques, mais aussi le goût de la chimie appliquée.

De plus, « Monsieur Claude » livrait les médicaments à l'école vétérinaire toute proche dont le directeur était *Claude Bredin*, beau-père de Millet, qui enseignait avec beaucoup de compétence la physiologie.

Qui sait si Claude Bernard n'a pas subi à retardement l'influence de cet habile et savant expérimentateur qui lui portait intérêt ?

En 1832, il abandonne les études de pharmacie, trop longues (il a presque 20 ans) et, tenté par la littérature alors en pleine fièvre romantique, encouragé par le succès de la « Rose du Rhône », vaudeville présenté sur un petit



Esquisse du tableau de l'Herminette : « La leçon de Claude Bernard »
(Photo Pierre Clavel, C.R.D.P., Lyon)

théâtre du passage de l'Argue à Lyon, il écrit un drame historique chez Millet, « Arthur de Bretagne » – cinq actes en prose – et monte à Paris pour le présenter à Saint-Marc Girardin, critique dramatique, suppléant de Guizot à la Sorbonne, qui lui dit d'un ton bonhomme, mais catégorique :

« Vous avez fait de la pharmacie, faites de la médecine, vous gagnerez plus sûrement votre vie, vous n'avez pas le tempérament dramatique ».

Il s'inscrit en médecine, externe chez Magendie en 37, interne chez Magendie toujours, en 39, à l'Hôtel-Dieu.

« Le sort, on serait tenté de dire une harmonie préétablie, avait attaché Claude Bernard au service de cet homme éminent. Jamais le hasard n'opéra un rapprochement plus judicieux. Bernard et Magendie étaient, en quelque sorte, créés pour se joindre, se compléter, se combiner » (E. Renan).

Leur contact fut rude. Magendie, avec ses rares qualités, était peu aimable, souvent désagréable. Pourtant, sachant à peine le nom de son jeune élève, ayant remarqué ses yeux et ses mains pendant une dissection : « Dites-donc, lui cria-t-il d'un bout de la table à l'autre, je vous prends pour mon préparateur au Collège de France ».

Préparateur bénévole au début, puis titulaire, ce n'était pas la fortune. Magendie se bat pour les crédits, pour l'instrumentation avec l'administration avec l'omnipotent Cuvier qui ne voit pas l'intérêt d'un laboratoire de vivisection au Collège de France pour la chaire de médecine.

Et puis, malheureusement, la carrière de notre savant bute sur deux échecs à l'agrégation : il n'a pas les qualités ni le brio nécessaires pour réussir dans la carrière universitaire et hospitalière.

Tout va mal !

Alors, Claude Bernard se décourage, ne sait plus que faire... Préparateur au Collège de France, le torchon brûle entre le maître et l'élève ; le maître, d'humeur difficile, souvent maladroit, laisse percer sa jalousie vis-à-vis de l'habileté de son élève : « Et bien, tu es plus fort que moi » lui dit-il en bougonnant...

L'élève pense s'installer médecin de campagne en Beaujolais, monter un commerce de volailles injectées de produits aromatiques par la carotide, puis fonde, avec son ami Lasègue, un cours privé de physiologie. Ce laboratoire n'eut jamais plus de 5 à 6 élèves, l'établissement ne fit jamais les frais du hangar qui l'abritait, ni des lapins qu'on y sacrifiait. Son ami Pelouze, qui a mis son laboratoire de chimie à sa disposition pour ses travaux pendant quatre années difficiles, le réconforte puis le marie à la fille d'un médecin parisien aisé. Ses amis l'encouragent. Magendie s'apaise.

Il obtient en 45 le prix de physiologie expérimentale de l'Académie des Sciences.

Titulaire de la chaire de physiologie à la Sorbonne, il est nommé suppléant de Magendie au Collège de France en 47, puis le remplace à sa mort, en 1855.

Il a trouvé sa voie. La médecine officielle l'a dédaigné, il s'occupera de physiologie expérimentale appliquée à la médecine. Il y consacra sa vie entière, toute son activité créatrice et son génie de l'expérimentation.

En même temps professeur de physiologie générale à la Sorbonne, où il a à vulgariser les notions et les résultats scientifiques, notre savant n'y déploie qu'un médiocre talent oratoire ; son débit est embarrassé, ses phrases tournent court (il est mal noté par le ministère de l'Éducation du moment) et ses élèves de la Faculté ne sont même pas interrogés sur la physiologie...

En revanche, dans son laboratoire de vivisection du Collège de France, que Paul Bert appelle sa tanière et note savant sa cave, d'où sont sorties déjà ses plus belles découvertes (en 1856), il est chez lui. Rendons-lui visite...

« Par une petite porte voisine de la chaire et de l'amphithéâtre, cheminant dans un couloir étroit et tortueux, on accède à une longue pièce sévère et noire, avec des vitrines alignées contre le mur, comme à la parade ; c'est une cave humide, obscure et mal ventilée, et pourtant il y est à son aise » (Paul Bert).

« Debout, la tête couverte d'un large chapeau haut de forme d'où s'échappent de longues mèches grisonnantes, le cou entouré d'un immense cache-nez gris et noir qui ne le quitte guère, sauf pendant les grandes chaleurs de l'été, un peu courbé déjà, il plonge tranquillement ses doigts dans l'abdomen ouvert d'un chien, explique le but de sa recherche, puis tout à coup, se dresse, fait courir ses mains dans les entrailles de l'animal et fixe d'un geste net, d'une parole claire, le point précis de sa découverte ; puis il s'essuie tranquillement les mains, et son beau visage noble encadré de favoris s'éclaire... Ses yeux bienveillants parcourent l'auditoire en citant le Discours de la Méthode. « Lisez Descartes » dit-il, car il est cartésien jusqu'à la moelle.

Il passionne ses auditeurs ; en suivant ses cours, on assiste au travail d'esprit du chercheur et du savant, l'idée jaillit en premier et l'expérience vient à son secours pour la contrôler et l'asseoir. C'est l'évolution de la méthode scientifique dépeinte plus tard dans son « Introduction ».

Il a un don miraculeux pour la manipulation, il aimait à le faire valoir pour coiffer artistement les flacons, comme à la pharmacie Millet ; ses mains d'une merveilleuse souplesse font l'admiration de ses amis, collaborateurs et disciples, tels Barreswill, Barral, Joussy de Bellesme, Dumontpailleur (qui introduisit l'hypnose à la Salpêtrière), Malassez (qui fut histologiste), Dastre, et surtout son disciple préféré Paul Bert qui vira dans la politique... Et l'homme du galvanomètre d'Arsonval, le fidèle d'entre les fidèles.

Au Collège de France, il donne des cours *publics* d'un haut niveau scientifique à des « auditeurs libres ». Son auditoire est extraordinaire, il fait le plein chaque jour de son amphithéâtre (50 personnes environ), il donne même des cours du soir. Disciples et curieux s'y mêlent : on y a vu l'empereur du Brésil, trois dominicains, dont le père Didon qui l'assistera dans ses derniers moments, le prince de Galles, le comte de Paris, le prince Bonaparte, même certaines vedettes féminines. Claude Bernard raconte : « A ma droite se tenait une jeune femme brune, d'une éblouissante beauté, située à quelques gradins au-dessus ; cette dame laissait voir un pied charmant, artistement chaussé et orné du côté gauche, côté du cœur, d'un bracelet serti de magnifiques pierres précieuses et serré au-dessus de la malléole... J'avoue que ce bracelet que je voyais pour la première fois dans ce lieu m'a suffoqué ».

Sensible au charme féminin, quoique savant austère, troublé dans ses démonstrations, Claude Bernard confond l'aorte et la carotide, perd le fil de ses idées, prolonge son discours au-delà des limites en oubliant la moitié de ce qu'il avait à dire.

Ayant vu le laboratoire du maître, connaissant sa « tanière », nous restons confondus par la médiocrité des moyens mis à sa disposition, les conditions matérielles effroyables dont il a eu à souffrir au Collège de France : pas de crédits, pas de chauffage, pas d'instrumentation (c'était pire à la Sorbonne où il devait apporter lapins et grenouilles dans ses poches).

Et pourtant, sa modestie et sa timidité furent grandes devant Napoléon III à Compiègne ; il pouvait tout avoir, il demande... un garçon de laboratoire.

Plus tard, en 1869, il va laisser à Paul Bert la chaire de physiologie, transférée du muséum à la Sorbonne, et reprendra son ancienne chaire de physiologie générale transportée au muséum.

Pourquoi ce chassé-croisé ?

Il aura de vrais élèves au lieu d'auditeurs.

« S'il n'a jamais eu de crédits suffisants au Collège de France, il les aura dans sa nouvelle chaire du muséum ».

Le ministre Vaillant plaidant sa cause auprès de Napoléon III en ces termes : « Il fera mieux et dépensera un peu plus, mais au muséum, ce sera plus digne de l'empereur, de la science et de l'homme que votre Majesté mettra en état d'honorer le pays par ses travaux ». A vrai dire... :

Au moment où Claude Bernard commença ses recherches expérimentales, la physiologie était considérée comme une branche très secondaire de la médecine et son enseignement purement didactique, comme une simple annexe de l'anatomie.

Les métabolismes qui président à l'activité propre des tissus, les inter-réactions des éléments cellulaires, la physiologie du système nerveux et de la circulation sanguine, la digestion, l'ensemble des fonctions de la vie enfin, restaient à découvrir.

La théorie vitaliste avait réponse à tout et bloquait les initiatives.

Claude Bernard la critiquait sans ménagement : « On constate qu'une glande sécrète, qu'un muscle se contracte, le problème était résolu. On n'en demande pas d'explications, on se contente de dire : c'est le résultat de la vie ».

Il allait se battre pendant toute sa carrière contre les théories, les écoles, les systèmes, au moyen de son arme nouvelle : l'expérimentation.

Claude Bernard a beaucoup publié, indépendamment de ses très nombreuses notes aux comptes rendus à l'Académie des Sciences, au Journal de Pharmacie, à la Société de Biologie, à la Société Philomatique, à diverses sociétés savantes étrangères.

Il n'y a pas moins de 17 volumes portant le titre de « leçons ». Ces leçons ont été recueillies par ses élèves et disciples et le texte revu par Claude Bernard, souvent largement modifié.

Je n'aurais pas la témérité de vous en faire l'exégèse, ce qui serait bien au-dessus de ma compétence. Essayons néanmoins d'y voir clair avec l'aide du professeur Olmsted, physiologiste américain de Berkeley, qui en a fait avec humour une pertinente critique.

Son œuvre toute entière est cartésienne, on peut en suivre le déroulement logique rationnel, et trouver le « fil d'Ariane » de ce vaste labyrinthe.

Ce fil d'Ariane nous conduit d'une extrémité à l'autre du tube digestif, en partant à chaque étage à la quête de ses annexes et de conductions nerveuses. En effet :

Avec Magendie, son premier travail date de mai 1843 : recherches anatomiques et physiologiques sur la corde du tympan (une branche du lingual en rapport avec la glande sous-maxillaire).

A partir d'une hémiparésie faciale de son service à l'Hôtel-Dieu où il est interne, il se transporte au laboratoire de physiologie.

S'il ne put établir le rôle sécréteur et gustatif de la corde du tympan, il étudie minutieusement ses rapports avec la glande sous-maxillaire, découvre son rôle vasomoteur et fait un travail en profondeur d'anatomie comparée qui

passé en revue les mammifères, les oiseaux, les reptiles. C'est déjà un fort beau programme !

De la glande sous-maxillaire, nous passons naturellement à la salive (dont l'étude sera l'objet d'un mémoire très complet en 1847), puis à la *sécrétion gastrique* qui fut l'objet de sa thèse de médecine en décembre 1843. S'il ne put isoler l'*acide chlorhydrique* malgré une analyse chimique poussée qui ne lui apporta malheureusement que l'*acide lactique*, il découvre la *pepsine* (obtenue pure par son ami et compère Marcelin Berthelot). Il devient expert pour les fistules gastriques avec la fameuse canule d'argent (procédé de Blondeau de Nancy) qui fut trouvée une fois sur le chien du commissaire de son quartier...

Etendant le champ de ses investigations, il étudie le nerf *spinal* ou accessoire de Willis qu'il crut être le nerf des cordes vocales (Olmsted), ce qui lui valut, malgré tout, son premier prix de physiologie expérimentale de l'Académie des Sciences pour 1845.

Cette étude préfigure néanmoins celle du bulbe rachidien, les fonctions du pneumogastrique et du fameux plancher du quatrième ventricule dont la piqûre réalise le diabète expérimental.

Magendie, en 1846, remarqua que l'amidon injecté dans les veines du lapin est aussitôt transformé en sucre. Il en tire la conclusion que le sucre (glycose) est un composant normal du sang.

Bernard de Barreswill obtient de l'alcool à partir du sucre du foie d'un chien nourri de viande.

C'est le début des grands travaux qui vont aboutir à la *fonction glycogénique du foie*. Le glycogène est obtenu à l'état pur.



(Photo Pierre Clavel, C.R.D.P. Lyon)

En 1849, Bernard démontre que le sang de la veine porte contient peu de sucre, alors que celui de la veine sus-hépatique en contient beaucoup. Le sang s'enrichit en sucre en traversant le foie, c'est une fonction de *sécrétion interne*. Découverte capitale pour la biologie clinique.

Cette admirable découverte valut à notre savant non seulement le *grand prix de physiologie en 1851*, mais l'animosité de ses confrères Pavy, Seegen, Longet, Figuier surtout qui fit nommer une commission au sein de l'Académie des Sciences, qui donna raison à Claude Bernard, mais ne lui rendit pas la vie facile !

Il quitte un instant son cher glycogène pour s'intéresser à la fameuse « glande salivaire », le pancréas, et découvre son rôle capital dans la digestion des graisses (nouveau prix de physiologie) en 1849.

Ses études sur les nerfs moteurs, le rôle du pneumogastrique et des éléments du bulbe rachidien le conduisent, en 1850, à l'étude des poisons à alcaloïdes : nicotine, atropine, alcaloïdes de l'opium, surtout étude sur le curare avec son ami pharmacien et chimiste Pelouze qui lui a procuré la drogue d'Amazonie, un poison de flèches utilisé par les indigènes pour la chasse, et qui a la propriété de paralyser la proie, sans pour cela rendre la chair toxique.

Son étude magistrale est le prolongement du scalpel qu'il manie si merveilleusement...

Et puis il est malade : entérite due au choléra, contracté à Paris, néphrite aiguë contractée dans sa « tanière » au Collège de France, ou bien refroidissement au retour d'une visite amicale à ses chers pharmaciens de la Faculté de Clermont-Ferrand...

Il se retire à Saint-Julien, s'y passionne pour la recherche d'un « ferment soluble » présent dans la fermentation alcoolique, laisse son travail inachevé (ce sera l'origine de bien des polémiques...).

Notre savant séjourne dans son petit laboratoire de Saint-Julien, au milieu de ses vignes qui lui sont si chères et de ces pauvres objets familiers, bien modestes, mais combien émouvants... puis remonte à Paris pour y mourir le 10 février 1878.

Nous éprouvons une légitime fierté à rendre hommage au « père de la médecine moderne » qui, sans avoir la gloire « excitante » de Pasteur, avec des moyens rudimentaires, a créé l'expérimentation scientifique et en a su tirer une merveilleuse philosophie.

Si la médecine actuelle ne peut se passer de laboratoires de biologie, elle le doit en grande partie à cet homme affable, effacé et triste et qui, peut-être, ne fut pas heureux...

Malgré tous ses titres : Commandeur de la Légion d'honneur ; académicien en 1868 en remplacement de Flourens ; sénateur d'empire ; commissaire à l'Exposition universelle ; membre d'innombrables sociétés savantes françaises et étrangères.... Claude Bernard fut tristement méconnu du grand public.

Le 8 janvier 1860, *Le Salut public* publiait les lignes suivantes, sous la signature de Francis de Sarcaÿ :

« Je vous ai donné quelques fois des détails curieux sur les hommes qui occupent l'attention à Paris. Laissez-moi vous parler aujourd'hui d'un des premiers savants de notre siècle, M. Claude Bernard. Je suis sûr qu'il y en a beaucoup, parmi ceux qui me lisent, à qui ce nom est parfaitement étranger ; je leur pardonne volontiers. Il y a six mois à peine que je l'ai entendu prononcer pour la première fois. Nous vivons en France dans une déplorable ignorance de tout ce qui n'est pas roman ou théâtre ! »

Connu tardivement du grand public, il ne devait pas avoir meilleure audience auprès de ses confrères qui lui reprochaient en vrac son matérialisme, le rejet des théories vitalistes du moment et de vouloir extrapoler de l'animal à l'homme. Oh ! sacrilège !

Sa carrière hospitalière et universitaire, tronquée dès le départ, l'éloignèrent de ses collègues médecins et, s'il eut des élèves en grand nombre, ses amis les plus fidèles, il les trouva dans d'autres disciplines : Marcellin Berthelot le chimiste, le pharmacien-chimiste Pelouze et Louis Pasteur.

Une anecdote illustre bien cette méfiance du corps médical vis-à-vis de notre illustre savant : En 69, proposé comme membre associé de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Lyon, bien que membre de l'Institut et de l'Académie française, il fut nommé, après un débat qui n'avait rien d'académique, malgré les avis défavorables de M. Onofrio, président du conseil des Hospices de Lyon, du docteur Théodore Perrin, ancien président de la Société de médecine de Lyon, et les réticences de Dareste, doyen de la Faculté des Lettres et de M. de La Saussaye, membre de l'Institut et recteur de l'Académie de Lyon.

Docteur Charles PONS
Pharmacien A.I.M. Lyon
Biologiste chef de service
de l'hôpital de Villefranche
Membre titulaire de
l'Académie de Villefranche

CLAUDE BERNARD A COEUR OUVERT

« A l'automne de la vie, les illusions se détachent de l'âme les unes après les autres comme les feuilles tombent des arbres à l'automne de l'année ».

Maitre Pinet a évoqué pour vous Claude Bernard vigneron, le docteur Pons l'a saisi dans son travail quotidien de savant, je voudrais pour ma part vous parler de l'homme encore jeune – 56 ans – qui écrivait ces mots à Mme Raffalovitch mais qui sentait déjà de façon confuse venir la vieillesse avec tout ce qu'elle apporte de sagesse, de dépassement, de détachement.

Claude Bernard à cœur ouvert, nous aurions pu le découvrir dans le jeune homme ambitieux et naïf qui « montait » à Paris présenter une mauvaise pièce à un critique sévère : nous aurions pu le chercher au détour des discours et préfaces qui jalonnent ses travaux. Claude Bernard à cœur ouvert, je préfère le démasquer à partir de 1869 dans les lettres beaujolaises écrites à sa confidente Mme Raffalovitch. D'abord parce que la matière est là et que nous devons à Mlle Jacqueline Sonolet une présentation vivante de cette correspondance. Ensuite parce que l'homme s'y livre tel qu'il est, tel que la gloire publique et la souffrance intime l'ont façonné, révélé à lui même.

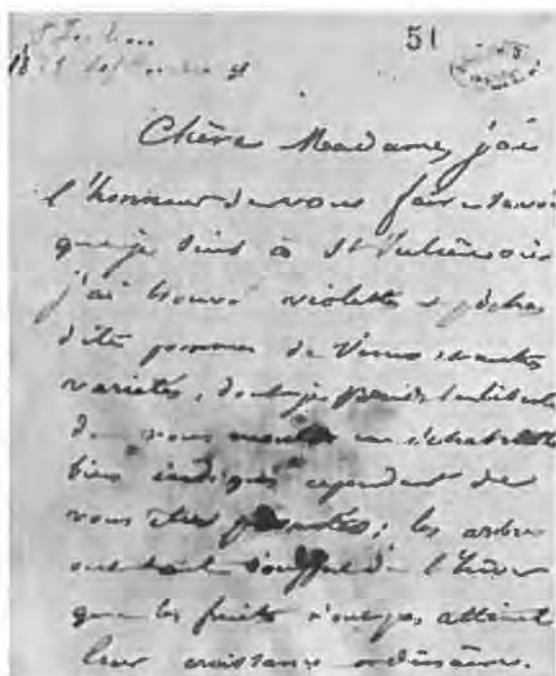
1869 : le fils du vigneron est sénateur d'empire, le mauvais rimailleur est académicien français, l'ancien commis d'officine est au faite de sa carrière scientifique... des honneurs qui l'accablent et lui font ardemment souhaiter la solitude de Saint-Julien. « Elle achèvera – dit-il – d'opérer en moi cette préparation à l'existence toute de retraite et d'étude que je me propose de commencer ».

Avril 1869 : Claude Bernard se sépare de sa femme, Françoise-Marie Martin... conclusion logique d'une union matrimoniale que le professeur Halpern a qualifiée justement de lamentable malentendu. Alors, écrivant à Mme Raffalovitch, épouse comblée et mère heureuse, il laisse échapper ce cri : « La coupe de ma vie a toujours été pour moi remplie d'amertume et aujourd'hui plus que jamais », mais il ajoute aussitôt, comme pour faire pardonner cette impudeur : « Néanmoins, je sauve les apparences et je passe pour un homme très heureux ».

Il ne s'agit bien, en fait, que d'apparences. Jetant sur le monde qui l'entoure et sur sa propre existence un regard sans complaisance, l'épistolier de Saint-Julien, le positiviste qui n'a jamais cru qu'en la science rappelle à plus d'un titre les héros romantiques de sa jeunesse. S'il parle beaucoup de l'automne dans ses lettres, ce n'est pas uniquement en raison des vendanges... « L'automne de ma vie, la fin des illusions ».

On imagine sans peine ce qu'aurait pu être la première vieillesse d'un homme honoré, aimé, entouré d'enfants... une fin de vie à la Victor Hugo, Ruy Blas apprenant l'art d'être grand-père. Mais Claude Bernard nous offre l'image d'un solitaire parlant de sa chambre comme d'une prison, des sombres pensées qui l'obsèdent en silence et des sinistres prévisions qu'il fait sur la France.

Il faut pour l'attendrir ces roses et ces pervenches qu'il cultive avec profusion et délectation. Il lui faut l'amitié fidèle de sa correspondante parisienne... il lui faut les vendanges et leur animation... Et puis, c'est de nouveau la solitude qu'il se force à présenter comme son suprême bonheur, cherchant à l'approvoiser faute de pouvoir lui échapper.



Lettre de Claude Bernard à Madame RAFFALOVICH. Il lui envoie des violettes de son jardin



Madame RAFFALOVICH par GLEYRE

Comme si la vie n'avait pas été assez injuste envers lui, l'année 1870 devait lui apporter d'autres désillusions. L'empire s'effondre à Sedan et la France se trouve face à un ennemi implacable « qui, non content de la ruiner veut la déshonorer ». Ah, écrit-il le 27 septembre, « je ne croyais pas être destiné à voir tous les malheurs de mon pays qu'un odieux vainqueur peut maintenant parcourir sans obstacle et avec insolence. J'espère que ma patrie mourra plutôt que de survivre à tant d'outrages ».

Mais, au-delà de la souffrance dont témoigne ce cri, il y a, chez lui, nourrie au cours du long hiver passé à Saint-Julien, l'ébauche d'une analyse politique et historique de la défaite française.

Le peuple français est animé de sentiments nobles et généreux, mais il n'a pas assez compris qu'il fallait aujourd'hui traiter les questions politiques comme on résout les problèmes de science. J'ai peu fréquenté les hommes d'état mais cela m'a suffi pour voir combien nos gouvernants sont en général étrangers à la rigueur de l'esprit scientifique et combien on accorde de l'importance à de beaux discours à ceux qui sèment des illusions et n'enfantent que des malheurs ».

Le triomphe de ce qu'il appelle le « monstre germanique » lui apparaît surtout comme le triomphe de l'organisation méthodique et scientifique, certes déviée vers des fins barbares, sur « l'incurie de l'empire ».

Lui que Napoléon III avait fait sénateur d'empire crie « Vive la République unie et indivisible avec M. Gambetta en lisant son splendide rapport sur la sortie de Paris et les hauts faits de l'armée de la Loire »... Mais son pessimisme l'emporte bientôt. Après l'échec des armées républicaines et la capitulation de Paris, voyant venir les lourdes conditions de l'armistice, il avoue avoir compté « sans la liberté de déprédation et de dilapidation dont ont usé si largement les républicains ».

Pendant la Commune qui l'oblige à séjourner tout le printemps 1871 à Saint-Julien, il juge sans aménité le

gouvernement de Thiers qui discute tranquillement sur l'inamovibilité de la magistrature pendant que les Prussiens restent chez nous. Mais il condamne également les excès des communards : « Pauvre peuple insensé, il se livre à des énergumènes qui, parce qu'ils savent faire une phrase se croient des hommes d'état » et quand son ami Bonjean, président de la Chambre des requêtes à la Cour de Cassation est sauvagement exécuté comme otage, il ne peut retenir ce cri : « On a bien raison de dire que l'homme, l'être le plus noble de la création, quand il se dégrade, descend au-dessous de la brute ».

Et c'est alors que le savant se fait philosophe et que le physiologiste observe avec lucidité cette chair vive et sanglante qui est celle de la France pour faire son diagnostic.

« D'où vient la décadence profonde des Français ? D'un grand nombre de causes sociales mais dérivant d'une seule cause morale, l'absence d'un principe ou d'une croyance. Privée d'un principe, elle est agitée au gré des vagues comme un navire sans boussole. Elle ne croit plus au droit divin depuis 93, elle ne croit plus au gouvernement constitutionnel, elle ne croit plus non plus à la République. Les Allemands et les Anglais regardent simplement leur roi et leur reine comme les représentants de principes indiscutables, inviolables. Les Suisses, les Américains croient au principe fédératif et à l'expression de la majorité. La France n'a point de principe : c'est pourquoi elle est perdue ».

Dans une autre lettre à Mme Raffalovitch, Claude Bernard précise : « Sous la monarchie, on faisait des élections républicaines ; sous la République, on fait des élections monarchistes ; et puis, quand on sera sous la monarchie, on fera des élections républicaines ainsi de suite jusqu'à extinction. C'est la conséquence de cet esprit de révolte contre tout ce qui existe, qui souffle sur la France et qui fait que depuis 80 ans, elle est comme Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure forme de gouvernement ».

Les jugements sans tendresse qu'il a portés sur la République ont valu plus tard à Claude Bernard l'hostilité de certains politiciens qui lui refusèrent des statues. Il s'agit bien là de petites mesquineries sans fondement car le scepticisme du savant n'épargne pas davantage la monarchie légitime que le comte de Chambord tente de rétablir à son profit en 1873 : « La Restauration s'avance à ce qu'il paraît et d'après ce qui se dit chez les châtelains circonvoisins. Il y a bien des difficultés à résoudre pour cela, répondai-je à l'un d'eux... Monsieur, rispotat-il, les difficultés ne sont rien devant la nécessité. Or, c'est une nécessité absolue qu'il y ait une monarchie et elle sera. J'eus la bouche close par cet argument et on parla d'autre chose ».

Non, décidément, Claude Bernard est hermétique aux nécessités politiques, qu'elles soient celles de la République, de la Commune ou d'Henri V. Cet homme de mesure et de raison se meut difficilement dans le passionnel et l'irrationnel.

Dans le même état d'esprit, il assiste au progrès du cléricisme encouragé par la politique d'ordre moral de Mac-Mahon : « Lundi dernier, plus de 2 000 personnes sont allées en pèlerinage à Brouilly afin de prier la Vierge de nous préserver de la grêle, de la gelée, de toutes les maladies de la vigne et en particulier du phylloxéra qui, lui, a déjà fait son entrée dans le département du Rhône. A Saint-Julien, au château, on ne parle que de cercles catholiques... Les dames surtout sont les plus ardentes. J'ai sans doute donné mauvaise opinion de moi par mes dénégations d'incrédulité.

En fait, Claude Bernard, bien que baptisé dans la petite église de Saint-Julien n'a jamais eu la foi en autre chose



*Madame RAFFALOVICH par Ch. GLEYRE
Musée de Lausanne*

que la science. Et « quand un haut personnage tente de lui prouver par A + B qu'il est le plus croyant, le mieux pensant de tous les hommes et un des plus puissants soutiens de la religion », il resté médusé et avoue son étonnement à Mme Raffalovitch.

Comme Renan, comme Michelet, ses contemporains, comme les positivistes et les scientifiques de son temps, Claude Bernard est un incrédule qui déclare à propos de la mort dont il sent l'approche : « Je ne sais et ne saurai jamais ; je l'accepte sans me tourmenter, j'attends... Il y a une certaine douceur ou quiétude dans l'ignorance quand on s'appuie sur le déterminisme ».

Plaçant la science au-dessus de tout, il voulait qu'on lui sacrifiât tout mais concevait mal qu'on la sacrifiât à d'autres choses. Quand il apprit que Paul Bert, son élève préféré, celui qui lui avait succédé à la Sorbonne, était nommé préfet du Nord, il avoua sa désillusion.

« Mais, dira-t-on, pourquoi un professeur de physiologie ne ferait-il pas un bon préfet ? Sans doute, il y en a qui valent moins ; mais j'en tire seulement la conclusion que, puisqu'il se fait préfet, ce n'est pas le feu de la science qui l'anime ».

Délaissé par sa femme et ses filles, désespéré par l'avenir de son pays, agacé par le retour de la superstition, Claude Bernard est enfin tourmenté par des maux physiques qui vont en empirant. Depuis longtemps, il souffre d'un coryza tenace qu'il traite d'abord par la moquerie, invoquant son rhume comme « circonstances atténuantes et éternuantes ». Mais, cette affection d'abord bénigne se transforme vite en véritable infirmité qui lui cause d'horribles maux de tête.

A partir de 1876, en outre, des malaises digestifs ajoutent à ses souffrances et le privent de son unique consolation, le travail intellectuel. « Vous me demandez

ce que je fais ? Je ne fais rien. Je laisse errer mes pensées et le calme se rétablir dans mon esprit » (septembre 1869).

« Aujourd'hui, mon cerveau anémié ne veut pas travailler » (29 janvier 1871).

« J'ai éprouvé ces jours derniers une forte crise dont je ressens encore les atteintes ». Alors, dans cette fin de vie si décourageante, on comprend mieux tout ce que lui apporte l'amitié fidèle de Mme Raffalovitch, qui ne se démentit pas de 1869 à sa mort.

Nullle équivoque entre cet homme vieillissant et cette jeune femme rencontrée à l'un de ses cours et dont le professeur Halpern disait qu'il l'admirait autant qu'elle le vénérât ».

Pour elle, le misanthrope se fait poète en lui dépeignant sa campagne beaujolaise et en l'invitant à la découvrir : « Ma maison, quoique sur une hauteur, est entourée d'un nid de verdure ».

Le vieil homme se fait gamin boudeur quand elle remet à plus tard une visite à Saint-Julien : « Les allées de mon jardin étaient bien propres, les jonquilles et les violettes se hâtaient de pousser et de fleurir, les pervenches s'épanouissaient à votre intention... et voilà que vous dédaignez tous ces hommages ! Permettez-moi de vous dire que vos raisons sont mauvaises. D'abord, vous n'auriez pas eu le nez rougi par le froid attendu qu'il fait très beau ici ».

Et quand, enfin, Mme Raffalovitch accepte, lors d'un voyage, de faire un détour jusqu'à Saint-Julien, Claude Bernard se transforme en président de Syndicat d'Initiative, lui vantant les mérites de l'hôtel du Faucon à Villefranche et étudiant pour elle l'indicateur du chemin de fer.

« Départ de Mâcon 6 h 20 ; arrivée à Villefranche 7 h 31 ; de Villefranche à Saint-Julien : 45 minutes en voiture. Après quoi, s'il fait beau, nous irons faire une promenade du côté du château de Montmelas ».

Comme il en tient de la place dans la vie beaujolaise de Claude Bernard, ce château ! Enfant, ce fils de vigneron le regardait sans doute comme un défi à sa pauvreté. Et voici que maintenant, lui, le petit paysan est devenu riche et célèbre, voici qu'on l'invite au château et que, coquetterie suprême, il se fait prier.

« J'ai trouvé ce matin au canton le citoyen Tournon, ci-devant marquis de Tournon de Montmelas, le seigneur du pays au temps de la féodalité car Saint-Julien s'appelait et s'appelle encore Saint-Julien-sous-Montmelas. Le vieux marquis m'a reproché de ne pas avoir fait de visite à sa fille que je néglige depuis deux ans ».

Il prétexte des ennuis de santé, mais, écrit-il à Mme Raffalovitch : « J'ai si bien atteint mon but qu'au lieu d'éviter de dîner une fois, j'y ai dîné deux fois ». Cette pirouette d'auteur dissimule mal la sourde satisfaction d'amour propre. Allons ! Quand le ci-devant marquis de Tournon fait tant de manières pour recevoir Claude Bernard à sa table, c'est un peu Saint-Julien qui prend sa revanche sur Montmelas... Saint-Julien-sous-Montmelas qui, pour un soir, grâce à Claude Bernard devient Saint-Julien-sur-Montmelas.

Quand on sait le savant dans sa thébaïde beaujolaise, on vient le voir de loin. Même Pasteur fit le voyage. Et que dire des importuns ! Claude Bernard raconte :

« J'étais à la vigne au milieu des vendangeurs. J'entends la cloche qui m'appelle et reviens. Je trouve 5 ou 6 visages inconnus ; l'un d'eux s'approche et s'exprime en ces termes :

« Monsieur, je suis ex-président de la Société des lettres et arts de Lyon et directeur du Verbe incarné. J'ai appris que vous étiez ici et je n'ai pu résister au plaisir – que dis-je – au bonheur de venir, accompagné de ces jeunes gens, rendre visite – achèverai-je – Monsieur... ?

– Achevez de grâce.

– Hé bien oui, rendre visite à l'un des hommes les plus illustres de notre temps, à l'une des gloires de notre département qui a déjà donné naissance à Ampère et à Prony.

– Monsieur, je suis bien flatté de votre visite. Veuillez prendre la peine de vous asseoir ».

Pendant ces quelques minutes, en ce qui nous concerne, nous avons pris la peine de l'écouter, vieil homme blessé par la vie qui savait mieux que quiconque pour l'avoir expérimentée cette parole de l'Ecclésiaste : « Celui qui n'a point été éprouvé connaît peu de choses ».

Claude Bernard a été éprouvé. Il savait beaucoup de choses, une surtout qu'il confiait à Mme Raffalovitch au soir de son existence : « La raison qui est une sorte d'équilibre moral est impossible en ce monde ».

J.-J. PIGNARD
Agrégé de l'Université
Membre du Comité de l'Académie



Tony et Marie-Claude Bernard en 1857

CLAUDE BERNARD

DANS LA MEMOIRE DES FRANÇAIS

En cette fin de journée commémorative où tout a été dit sur Claude Bernard lui-même, il m'apparaît intéressant de parler du sort de notre savant dans la mémoire des Français, puisque, Rivarol nous l'a dit, « la mémoire est toujours aux ordres du cœur ». Vous connaissez le postulat : Claude Bernard a su scruter les organismes vivants, avec un sens d'observation à ce point génial, qu'il a découvert, révélé, expliqué, élucidé quelques-uns des mystères de la vie, jalonnant ainsi le chemin de la science, de la médecine de bornes immuables et impérissables.

Alors, qu'en a fait la mémoire des hommes ? Dès le lendemain de sa mort, le 11 février, la Chambre des députés sur proposition de Bardoux, ministre de l'Instruction publique et après un rapport – improvisé – de Gambetta, vote, par 450 voix contre une (laquelle ?), des funérailles nationales qui ont lieu non à Saint-Séverin, église paroissiale jugée trop exigüe, mais à Saint-Sulpice ; plus de 4 000 personnes. Au cimetière du Père Lachaise, chacun des grands corps savants auquel appartient Claude Bernard, délègue un orateur :

C'est d'abord, au nom du Conseil supérieur de l'Instruction publique, au nom de l'Institut et de l'Université, le célèbre chimiste Jean-Baptiste Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et membres de l'Académie française où il vient de succéder à Guizot.

Ensuite le chancelier de l'Académie française, au nom de celle-ci, l'élégant érudit Alfred Mézières.

L'Académie des Sciences délègue à la tribune Jean Bouillaud, doyen de la Faculté de Médecine, éminent professeur de médecine clinique, et aussi Alfred Vulpian, l'un des grands de la pathologie.

Au nom du Collège de France, c'est Edouard de Laboulaye, membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres, fondateur de la Revue historique du Droit.

Puis, pour le Muséum d'histoire naturelle, Paul Gervais, le naturaliste bien connu et enfin, au nom de la Faculté des sciences de Paris où Claude Bernard avait professé pendant 14 ans, c'est Paul Bert celui de ses élèves qui lui avait succédé dans la chaire de physiologie.

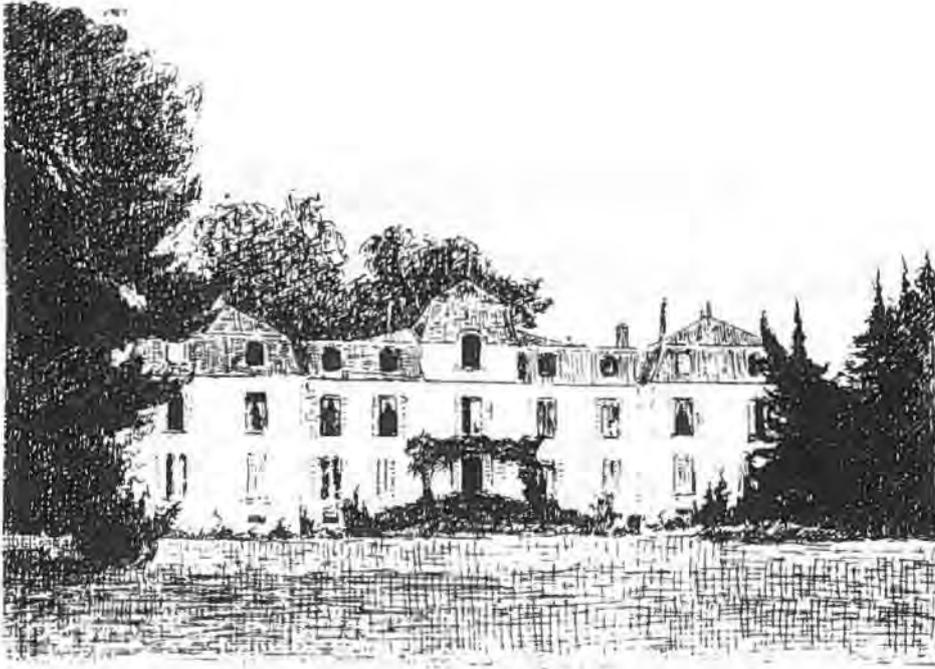
Dès que le corps du savant a été déposé pieusement en terre, on pense aux monuments à élever à sa mémoire. C'était de tradition à l'époque. Aujourd'hui, vous l'avez remarqué, ce noble usage antique tombe en désuétude. Je me suis souvent demandé pourquoi. A la fin de la guerre de 14-18, qui a été portée surtout par la France, ne l'oublions pas, chaque commune, chaque communauté a élevé son « monument aux morts ». Cette prolifération – bien justifiée – a-t-elle tué chez nous le besoin de statufier ? Après la guerre de 40-45, on s'est contenté en effet, le plus souvent, d'ajouter sur les socles, les noms des nouveaux héros.

Peut-être aussi notre sculpture contemporaine, qui voit volontiers abstrait, ne s'accommode-t-elle plus des exigences de l'art statuaire qui veut être vrai dans l'expression du visage, du geste, de l'attitude du personnage à représenter.

Quoiqu'il en soit, nous n'en sommes plus au temps de l'empereur Djoclétien qui était à ce point jaloux du respect dû à ses nombreuses statues qu'il fit condamner à mort une femme qui avait osé se déshabiller devant l'une d'elles. Il est vrai aussi, Plutarque le rapporte dans ses « Apophtégmes des Romains », que Caton l'ancien avait répondu à ses admirateurs qui lui avaient demandé pourquoi on ne lui érigeait pas de statue alors que Rome en était pleine : « J'aime mieux que l'on me demande pourquoi je n'en ai pas que pourquoi j'en aurais ».



Statue de Claude Bernard à Lyon
(Photo Pierre Clavel, C.R.D.P. Lyon)



Le château de la Rigodière (au début de notre siècle)

Mais nous voici aux statues de Claude Bernard décédé le 10 février. Dès le 2 mars, le Conseil municipal de Villefranche institue un comité pour étudier l'érection d'une statue. Le maire en accepte la présidence. Le 30 mars, le Conseil de la Faculté de Médecine de Lyon décide d'ouvrir une souscription publique. La circulaire dit notamment : « Claude Bernard compte au nombre des plus illustres enfants du Lyonnais et du Beaujolais ».

« Né aux portes de Lyon, Claude Bernard n'a jamais oublié son sol natal. Il y venait chaque année retremper dans le repos de la villégiature, son ardeur, ses forces épuisées par le travail. L'humble village qui l'a vu naître et auquel il est toujours resté si profondément attaché, devenait alors pour les Lyonnais, un but de pèlerinage. Lyon, comme Paris, lui doit une statue et fait appel aux populations du Lyonnais et du Beaujolais ».

Les membres de la commission sont : Chauveau, Delore, Gailleton, Icart, Lortet, Ollier, Picard, Renault.

15 avril : Séance du Conseil général du Rhône sous la présidence de M. Million. Présents MM. Bonnoit, Carle, Carriez, Castanier, Chabost, Debole, Durand, Falconnet, Farges, Ferrer, Feuga, Gabert, Gay, de Jerphanion, Milleron, Million, Mongoin, Parceint, Picard, Ponteille, Richard-Vacheron, comte du Sablon, Terver.

Excusés : Le marquis de Fenoyl, Lassalle et Senac.

En congé : M. Rivière.

Retenus par un service public : MM. Vallier et Varambon. M. Berger, préfet du Rhône assistait à la séance.

A l'ordre du jour : diverses questions.

Renouvellement du bail de casernement de la brigade de gendarmerie à pied établie à Fleurie moyennant un loyer annuel de 800 F.

Monuments à élever à Claude Bernard.

M. Durand, rapporteur « La Société de biologie de Lyon, le Conseil municipal de Villefranche et la Faculté de Médecine de Lyon se proposent d'élever chacun un monument », etc. Il fait l'éloge du savant et demande une subvention de 1 500 F à répartir en 3 parts égales.

M. Ferrez demande la parole : il fait remarquer que Claude Bernard a été nommé sénateur par l'homme du 2 décembre, je cite « Les savants du Second Empire comme ceux du premier, ont égaré notre raison, ont approuvé l'oppression, la tyrannie, le crime, ont perverti les notions du bien et du mal... » « je demande le rejet des conclusions présentées dans le but d'élever un monument au sénateur Claude Bernard ».

M. Durand réplique en s'étonnant de voir surgir des considérations politiques à propos d'un monument à élever à un savant et que son titre de sénateur ne lui enlève rien de son illustration. Le crédit fut voté.

Le lendemain, 16 avril : Conseil municipal de Villefranche, le maire Dumont-Saumier, qui n'est pas conseiller général mais qui a peut-être assisté à la séance, déclare qu'il renonce à toute participation à une œuvre ayant pour but d'honorer un homme qui avait été sénateur sous l'Empire et qui, en outre, était séparé de sa femme.

Le Conseil décide de donner le nom de Claude Bernard à la nouvelle place aménagée sur l'ancien cimetière. Pour la statue, on parle d'un comité privé. En vain. Comme notre confrère André Poutissou, maire de Villefranche, vient d'en exprimer le regret lors de sa réception, tout à l'heure, à la mairie, il n'y a pas de statue de Claude Bernard à Villefranche...

A propos de ce sénateur maudit, je vous dois une précision. Lors de la soirée de septembre 1875 évoquée dans la communication de maître Pinet avec son vieux Beaujolais de 1864 au dessert, Claude Bernard avait dit à ses amis (je cite) : « On s'aperçut au sénat qu'on avait besoin d'un représentant de la science pour faire pendant à M. de Sainte-Beuve qui représentait les Lettres et je fus ainsi nommé sénateur en 1869. Vous le voyez, tout s'enchaîne dans la vie : il suffit de rester à flot, le courant finit toujours par vous faire aborder dans quelque île fortunée »...

Le 3 avril 1879, Ernest Renan succède à Claude Bernard à l'Académie française et prononce son éloge

dans un discours qui est resté célèbre. Enfin, à Paris, on inaugure, le 7 février 1886, soit 8 ans après sa mort, la statue du savant sur le grand escalier extérieur conduisant au collège de France. Un jour qu'il le descendait avec son élève, Paul Bert, il lui disait : « On ne l'a certainement bâti ainsi que pour y mettre une statue »...

Parmi les nombreux discours prononcés, il y eut celui de Paul Bert précisément, de Berthelot au nom du collège de France, et celui d'Auguste Chauveau cet ancien directeur de l'école vétérinaire de Lyon en 1875 qui de professeur à la Faculté de médecine de Lyon devint professeur au Muséum d'histoire naturelle à Paris et membre éminent de l'Académie des sciences.

Mais la statue était en bronze... 55 ans après, sous l'Occupation, les Allemands l'enlevèrent. Les Beaux-Arts, prudents avaient eu l'idée de prendre le moule de toutes les statues de la ville et après la libération, une reproduction en pierre l'a remplacée.

A Lyon, l'idée faisait son chemin... lentement. Aussi, la petite commune de Saint-Julien voulut-elle réparer cette lacune. Le Conseil municipal chargea son maire, Camille Roche de la Rigodière, de commander un monument et vota un crédit de 500 F. Le Conseil général du Rhône y ajouta le sien, 800 F et les souscriptions privées donnèrent 1 882 F. L'Etat fit don du bloc de marbre statuaire de Saint-Béat de plus de 2 m3 1/2. M. André fut l'architecte du monument qui se compose d'une élégante fontaine formée d'un socle et d'une vasque d'où jaillit de l'eau. Un adolescent développe une guirlande de lauriers autour d'une colonne en haut de laquelle est posé le buste de Claude Bernard, dont le visage exprime très bien la volonté tenace et la concentration de pensée. C'était l'œuvre du sculpteur lyonnais, Arthur de Gravillon dont la générosité égala le talent. En effet, le budget municipal étant en déficit, il fit remise totale de ses honoraires. Aussi, après l'inauguration du 24 juin 1885, le Conseil municipal obtint pour lui la croix de la Légion d'honneur. Elle était bien méritée.

A Lyon, enfin, 16 ans après le lancement de la circulaire de la Faculté de médecine, le dimanche 28 octobre 1894, on inaugura la statue, œuvre de Pierre Aubert, admirablement placée entre la Faculté des sciences et celle de la Médecine.

Le doyen Lordet, Ferdinand Brunetière de l'Académie française, Chauveau qui était revenu à Lyon pour la circonstance et d'autres professeurs montèrent à la tribune.

Mais... la statue était en bronze et les Allemands firent connaître leurs intentions au rectorat. Il y a deux façons de résister à un occupant : la force ou la ruse. Si la première arme l'adversaire, la deuxième le désarme. Les Facultés demandèrent benoîtement que le déboulonnement de la statue fut retardé afin d'en prendre un moule : le monument fut entouré d'une épaisse palissade puis un beau soir, la statue fut enlevée et la palissade soigneusement refermée. Les Allemands oublièrent... et la statue fut sortie des caves de la Faculté après la libération.

* * *

12 juillet 1913 : 1^{er} centenaire de la naissance.

Les journaux de Paris et de Lyon notent l'événement. Dans le « Réveil du Beaujolais », le journal de Villefranche du vendredi 11 juillet (n° 54) on trouve un imposant article sur 5 colonnes en 1^{er} page et la suite en 2^e page, avec 3 clichés.

Dans le n° 55, du mardi 15 juillet, est relaté le service religieux du vendredi 12 en l'église de Saint-Julien. Il y avait là Tony, fille aînée de Claude Bernard et quelques familles apparentées, les Marduel, de Pouilly-le-Monial, Neyra, de Villefranche, Mathelin, de Saint-Georges-de-Reneins, Virey, de Crêches, le maire, Antoine Roche de la Rigodière et son adjoint, Chazot, puis Paul des Garets, la générale Isnard, de Carnazet, les curés Dubost, de Notre-Dame-des-Marais, et Olano, de Saint-Pierre, etc. A Paris, le centenaire fut célébré le 30 décembre 1913 dans l'amphithéâtre du Collège de France en présence du président de la République, Raymond Poincaré, de Paul Deschanel qui devait devenir son successeur éphémère en 1920, Ribot, Doumer un autre futur président, le docteur Roux, Viviani, ministre de l'Intérieur, Henri Bergson, d'Arsonval l'ancien préparateur du savant et de nombreuses autres personnalités académiques, politiques et professorales.

A Lyon, l'Académie met l'éloge de Claude Bernard au concours des jeux floraux : Gérard Monod, neveu d'Adolphe Monod faillit remporter la palme, c'est-à-dire, en l'occurrence, la fleur offerte par la comtesse Mathilde, mais le docteur Morat, professeur de physiologie à la Faculté de Lyon, ancien élève de Bernard, fut proclamé vainqueur pour son éloge qui est probablement le



Statue en bronze exécutée par GUILLAUME. Elle se trouvait en face de l'entrée du collège de France. Fondue pendant la guerre de 1940-1944, elle a été remplacée par un modèle en pierre de COUSEGNE

meilleur de ceux qui ont traité de l'homme, de son œuvre et de sa pensée. Je l'ai retrouvé dans la Revue de Paris du 1^{er} janvier 1914.

* * *

Entre ce 1^{er} anniversaire de naissance et celui de sa mort, 1913 et 1978, s'écrit en lettres d'or le magnifique sauvetage des souvenirs du savant conservés à Saint-Julien.

C'est d'abord la plaque commémorative apposée sur la maison natale le 26 mai 1935 à l'initiative de la filiale lyonnaise de la Société française d'histoire de la médecine animée par le docteur Jean Lacassagne, Guiart et le docteur Armand, de Mâcon. Participent notamment à la cérémonie, outre le maire de Saint-Julien, François Roche qui avait sa propriété au lieu-dit « Espagne », président fondateur de la filiale lyonnaise et le professeur Laignel-Lavastine venu de Paris pour représenter la Société mère d'histoire de la médecine et M. de Longevialle, président de l'Académie de Villefranche.

Après la cérémonie selon une tradition – qui devait se perpétuer dans notre Beaujolais culturel – les invités visitent Salles, sous la conduite de l'historien caladois Balloffet. Ils montent ensuite au château de Montmelas dont la comtesse de Durat leur fait les honneurs et sont reçus, le soir, au château de la Rigodière dans le parc duquel Claude Bernard aimait tant se promener et dont l'étang lui fournissait souvent les grenouilles de ses expériences.

C'est en 1935 aussi que fut vendue la demeure achetée par Bernard en 1861.

L'acquéreur – inqualifiable – débarrassa la maison de tous les souvenirs qui se trouvaient encore intacts dans la pièce où travaillait le savant et les entassa pêle-mêle sur un terrain vague avoisinant.

Jean Guillermet, alerté, put les déposer à la maison natale occupée par les petits-neveux de Claude Bernard, le ménage Devay qui y conservaient déjà quelques meubles et objets ayant appartenu à leur ancêtre.

Justin Godard en dressa un inventaire qui fut édité à Villefranche sous le titre « Les Reliques de Claude Bernard à Saint-Julien » grâce à la générosité des Laboratoires Fluxine et après la guerre de 40-45, le Syndicat d'Initiative de Villefranche organisa un petit musée dans les deux pièces de la maison natale mises à sa disposition par Mme Devay. Il fut inauguré le 6 juillet 1947 en présence de M. Bollaert, Haut Commissaire de France en Indochine qui avait été préfet du Rhône de 34 à 40, de Justin Godard et de nombreuses personnalités dont je ne citerai, par une partialité d'esprit dont je vous demande pardon, que quelques Caladois : M. Bourricand, maire de Villefranche, les représentants du Syndicat d'Initiative, Léon Foillard, Jean Guillermet, Balloffet, Berthier, ceux de la Chambre de Commerce : son président Ullard, Font, Matray, Pommier, Cornil, Mangin. L'Académie de Mâcon était là aussi avec son président, le docteur Armand et MM. Croze et Feigner. Je pense qu'il y avait aussi notre Académie de Villefranche, mais si je ne cite pas de nom, ce n'est point par humilité d'esprit, c'est, hélas, parce que nos archives sont incomplètes... Je l'ai souvent déploré ici.

Enfin, plus près de nous, en juillet 1965, comme pour couronner tant d'ardeur et de respect mis au service du souvenir, l'initiative déterminante de la Fondation Marcel Mérieux qui achète les propriétés et y installe ce musée – comment le décrire en un seul mot ? – ... *exemplaire* que vous connaissez, que vous devez tous faire connaître, ce musée où Mlle Sonolet a pu magistralement rassembler les objets, les meubles, les documents, les papiers, je dirais même les bricoles qui permettent de retrouver le grand homme sous tous ses aspects... même celui de sénateur, n'en déplaise à MM. Ferrer et Dumont-Saumier... parce que le musée se voulait être complet et... impartial.

Merci Claude Bernard, savant honoré par le monde entier et comme le démontrait, mardi dernier à l'Académie de Lyon, le professeur Jean-François Cier, si actuel encore dans son œuvre scientifique, merci Claude Bernard d'être resté simplement... dans votre cœur de grand homme, un fils fidèle de notre Beaujolais.

Frédéric SPEE

*Secrétaire perpétuel de l'Académie
Membre titulaire de l'Académie de Mâcon*



La maison natale

(Dessin du temps)

DISCOURS PRONONCE LORS DE L'ANNIVERSAIRE DU CENTENAIRE DE LA MORT DE CLAUDE BERNARD

par M. le Sous-Préfet de Villefranche

Cent ans se sont écoulés depuis la mort de Claude Bernard et pourtant la personnalité scientifique et le renom de celui dont on a honoré la mémoire tout au long de cet après-midi occupent toujours une place exceptionnelle dans l'univers des Sciences.

Alors que tant d'autres savants qui connurent de leur vivant leur heure de célébrité sont aujourd'hui tombés dans l'oubli, il faut rappeler les raisons qui font que dans ce monde ébloui mais aussi troublé par la rapidité avec laquelle la Science progresse, Claude Bernard reste un homme de notre temps, de notre époque, de notre civilisation.

En réalité, beaucoup plus que la valeur incontestable de ses découvertes – qu'il s'agisse de la fonction glycogénique du foie, du rôle biologique des diastases, de l'action des neurones et de la plaque motrice dans l'excitabilité musculaire ou de la différenciation physiologique entre le système nerveux sympathique et le système parasympathique –, Claude Bernard, fils spirituel de Descartes, est entré dans l'immortalité parce que, conscient des graves insuffisances de la médecine à définir les lois qui régissent les maladies, il fut le premier à définir la méthode de recherche basée sur l'expérience à partir de laquelle il devenait possible d'expliquer les mécanismes physiologiques de la vie animale.

Désormais, l'expérience de laboratoire, l'observation provoquée dans le but de faire naître une idée, vont remplacer l'ignorance et définir la source intime de nos connaissances.

En d'autres termes, Claude Bernard a su trouver la clé qui a permis à ses successeurs d'ouvrir de nouvelles portes d'où ses nombreux disciples parmi lesquels Berthelot, d'Arsonval, Chauveau et Paul Bert dont on peut raisonnablement penser que s'il excella dans ses activités d'homme politique, ce fut précisément parce qu'il sut mettre ses talents d'observateur au service des missions qui lui furent confiées.

Mais Claude Bernard, malgré les nombreux titres qui lui furent décernés et les diverses fonctions honorifiques occupées, voulut rester un homme simple, étranger aux honneurs et indifférent à la gloire.

HOMMAGE A CLAUDE BERNARD

Henriette Goll-Bernand, au nom des vignerons et des poètes beaujolais, s'est associée à l'hommage rendu le 11 février par l'Académie de Villefranche au célèbre enfant du Beaujolais, en lisant, en cours de séance, ce sonnet

qu'elle avait composé en 1973 et dédié, alors, à Jean Guillermet qui fut à l'origine de la fondation du Musée Claude-Bernard à Saint-Julien, où il conduisit de nombreux visiteurs français et étrangers...

*J'aime à penser parfois à cet homme de bien,
Soldat de la Science et de la Voie Humaine.
On montait jusqu'à lui par le chemin qui mène
A ce pays vineux, nommé Saint-Julien !...*

*Entre les vignerons, il formait un lien
Car ils le consultaient sur chaque phénomène
Des ferments consacrés ; dans ce vaste domaine.
Leur souci familial était d'abord le sien.*

*Bien des jours ont passé ; la mort a fait son œuvre
Mais la vigne est prodigue et l'auguste manœuvre
Des pressoirs empourprés continue alentour.*

*Le culte du savant en Des hauts lieux demeure :
Tout semble souhaiter son ultime retour
Pour que jamais ici son souvenir ne meure !*

HENRIETTE GOLL-BERNAND
*Membre titulaire de l'Académie de Villefranche-sur-Saône
Membre associé de l'Académie de Mucron
Membre de la Société des Gens de Lettres
Présidente de la Société des Lamartiniens de Lyon
Présidente de l'Association Flamme Beaujoloise*



Maison natale de Claude Bernard

Il était donc nécessaire de rappeler aujourd'hui que l'illustre habitant des côteaux de Saint-Julien resta, tout au long de sa vie, un homme fidèle au Beaujolais et ce n'est pas un hasard si, au crépuscule de sa vie, il étudia et, par conséquent, mit en lumière – là-même où il naquit – le mécanisme de la fermentation alcoolique.

D'origine modeste, il fut également proche du vigneron et de ses soucis financiers, appréciant le vin de cette région puisque, comme on l'a dit et écrit, il le dégustait volontiers largement et le faisait goûter à tout venant.

Certes, il fut très malheureux dans sa vie familiale et ne recueillit pas de son œuvre littéraire les satisfactions qui lui furent procurées par ses activités de chercheur et de professeur, mais, s'il est vrai que la coupe de sa vie fut remplie d'amertume, il n'est pas douteux que c'est pour réparer ses forces, retrouver la douceur de vivre, la sérénité et les souvenirs d'une jeunesse fugitive que, chaque année, au moment des vendanges, il revenait à Saint-Julien.

Souhaitons donc que la fidélité de cet homme à sa terre natale soit interprétée par tous ceux qui le célébreront tout au long de cette année, comme une obligation d'être fidèle à sa mémoire, en rappelant que c'est sur cette terre beaujolaise, dans ce pays beaujolais dont il incarna les vertus et qui lui inspira sa doctrine, que naquit celui qui à jamais restera dans le monde entier le fondateur de la recherche scientifique moderne.



Bernard COURTOIS
Sous-Préfet de Villefranche
Président d'Honneur de l'Académie

OU L'ON RETROUVE A CORCELLES-EN-BEAUJOLAIS J.-L. MILLET ET SES DESCENDANTS



Vue de la maison

Madame Odin, membre de notre Académie, qui habite Corcelles-en-Beaujolais, nous a envoyé cette note à propos du pharmacien de Vaise, L.-J. Millet que son jeune stagiaire devait sortir de l'ombre.

L'aspect beaujolais et le caractère inédit de ces lignes en font un document qu'il nous apparaît opportun d'insérer ici, bien qu'il s'agisse d'un texte qui n'a pas fait l'objet d'une communication à l'Académie.

Deux érudits lyonnais, aujourd'hui disparus, le médecin Jean Lacassagne et le pharmacien Marcel Chamaraud ont étudié la vie de Louis-Joseph Millet, pharmacien de Vaise, chez qui le futur savant fut placé dans les années 1832-33. René Déroutille, également pharmacien et aussi critique d'art très connu à Lyon, a repris cette biographie dans la revue de la Société de Pharmacie de Lyon de juin 1978. On sait comment les activités de Claude Bernard bifurquèrent vers la recherche scientifique après une formation professionnelle incertaine dans une officine. On sait moins que le maître subit lui aussi une importante métamorphose, due à un fâcheux concours de circonstances.

Louis-Joseph Millet était né à Néronde, dans la Loire, le 2 novembre 1801 : il travailla successivement à Valence puis à Lyon pour préparer son diplôme qu'il passa devant un jury de Saône-et-Loire. Il s'installa à son compte à Vaise, alors commune indépendante de la ville de Lyon. Son adresse était : 94, rue Royale, devenue : 19, Grande-rue de Vaise. Les affaires furent prospères et Louis-Joseph Millet gravit les échelons de la confiance publique en recevant les distinctions de conseiller municipal (1831), puis de maire de Vaise (1839). Il avait épousé Paule Bredin, fille du directeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon, lui-même brillant personnage de la société lyonnaise.

Hélas ! Un accident survint. De gigantesques inondations ravagèrent les rives de la Saône en novembre 1840. Les maisons, construites en pisé, s'effondrèrent. Deux-cent-quarante disparurent dont le magasin de M. Millet. C'était la ruine, car les capitaux nécessaires à la remise en route étaient trop importants. Courageusement, Louis-Joseph Millet se reconvertit. Il sollicita un emploi dans l'administration et fut nommé percepteur, d'abord à la Guillotière, puis à Lyon, cours de la Liberté. En 1861, il fut admis à la retraite.

M. et Mme Millet avaient eu trois enfants, dont deux firent carrière dans l'armée. Le troisième, à l'image de son père, entra au ministère des Finances et reçut un poste à Corcelles-en-Beaujolais.

La présence d'un percepteur dans une commune de faible population paraît surprenante en 1979 ; mais au XIX^e siècle, la décentralisation existait encore, plus ou moins démarquée des institutions de l'ancien régime. Corcelles desservait trois communes sans, d'ailleurs, qu'il y eût de bâtiment spécialement affecté au service. Le percepteur utilisait son domicile personnel, changeant de localité au gré de ses intérêts propres. Ainsi, en 1850, le percepteur était-il à Dracé. Cependant, le Conseil municipal de Corcelles réclamait le retour du fonctionnaire dans ses murs. Ce qui se fit, mais avec des mutations assez fréquentes. 1849 : M. Delafond, 1853 : M. Lacaze, 1854 : M. Patin, puis M. Lespinasse. Enfin, en 1858, arriva M. François Millet. Il avait alors 24 ans et tout naturellement, son cœur s'éprit d'une jeune fille du village, Mlle Claudine Palais, âgé d'une vingtaine d'années. En 1860, ils se marièrent et s'installèrent au hameau de Sèves dans une maison de famille, vaste construction, édifée vers 1789, pour une famille de huit enfants. Le patronyme Palais a été porté à Corcelles, au moins depuis le XVII^e siècle, par un nombre considérable d'habitants. Il existe toujours et à peu près toutes les anciennes maisons ont passé à un moment ou à un autre, dans un des rameaux.

C'est donc dans la maison-perception des Sèves que Louis-Joseph Millet vint se retirer et bientôt y mourir le 12 juillet 1862. Son fils François le suivit, malgré son jeune âge, de très près dans la tombe puisqu'il décéda à 32 ans, en 1866. Mme Millet, sa veuve, vécut jusqu'en 1900 et sa belle-fille, toujours domiciliée aux Sèves s'éteignit plus que nonagénaire. Actuellement, ses arrière-petits-enfants effectuent un courageux travail de remise en état des bâtiments. Le souvenir du lointain ancêtre percepteur n'est pas éteint. Les grand'mères ont assuré la transmission des traditions.

Claude Bernard venait à Saint-Julien chercher des forces nouvelles sous le ciel beaujolais.

Pendant le même temps, son ancien maître d'apprentissage, dans un site très semblable, achevait doucement son existence.

Deux hommes avaient croisé leurs routes, puis s'étaient éloignés, étrangers à jamais. Pourtant, à leur insu, au même décor, un même terroir recevaient les épanchements de leurs cœurs douloureux.

Ainsi, se tissent mystérieusement les fils de la destinée.

Mme M.L.A. Odin

Membre du Comité de l'Académie de Villefranche



La vieille poignée de l'une des portes

A propos d'un autre centenaire

MADAME RECAMIER OU LES VOLUPTES DE L'AMITIE

*Jeune françoise julie adelaide fille legitime de M^r Jean Bernard
conseiller du Roy notaire à Lyon de M^{lle} Marie Julie Matton, née hier
au delacage a été baptisée par moi vicair soussigné le quatrième decembre
mil sept cent soixante et dix sept, le parrain a été Sr François Fargues
bourgeois de Lyon et la marraine M^{lle} Jeanne Bernard fille majeure
tante de l'enfant qui ont signé avec le p^{re}.*

*Bernard Fargues Jane Bernard
Yautier M^r Fargues Matton
Démoulin vicair
Marguerite
Matton Farga*

« Jeanne Françoise Julie Adélaïde, fille légitime de M^r Jean Bernard, conseiller du Roy, notaire à Lyon, de Demoiselle Julie Matton, née hier rue de la Cage, a été baptisée par moi, vicair soussigné, le quatrième décembre mil sept cent soixante et dix sept, le parrain a été Sr François Fargues, bourgeois de Lyon et la marraine Demoiselle Jeanne Bernard, fille majeure, tante de l'enfant, qui ont signé avec le père ».

C'est en ces termes que le vicair de la paroisse de Saint-Pierre et de Saint-Saturnin annonçait l'entrée dans ce monde de celle qui allait devenir Mme Récamier.

Ainsi, il y aura exactement deux cents ans qu'est née la plus illustre des Lyonnaises, dont l'historien fut également le plus illustre des Lyonnais, Edouard Herriot.

On n'aura pas la prétention, après les savantes études d'Herriot, de Levaillant et de bien d'autres encore, d'apporter du nouveau dans une biographie si souvent retracée. Simplement, j'aimerais évoquer les scènes marquantes de la vie d'une femme qui sut jouer un grand rôle à la fois par sa beauté et son sens exquis de l'amitié. Ne vit-elle pas les plus grands noms de l'Europe à ses pieds, de Bonaparte à Châteaubriand, en passant par Benjamin Constant, Wellington et le prince Auguste de Prusse.

Comme le montre son acte de baptême, Julie Bernard était issue d'une famille de la bonne bourgeoisie lyonnaise. Son père était un fort bel homme, mais « d'un esprit peu étendu », sa mère était, au dire d'Edouard Herriot, « blonde, fraîche et vive », « faite à ravir ». De son père, Juliette hérita la beauté, de sa mère l'esprit et la grâce, « cette grâce plus belle encore que la beauté ».

M^r Bernard habitait rue de la Cage, non loin des

Terreaux, l'actuelle rue de Constantine, mais les travaux de voirie du XIX^e siècle ont fait disparaître complètement la maison natale de la belle Lyonnaise.

En 1784, le père de Juliette fut nommé receveur des finances à Paris, c'est alors que la petite fille devint caladoise : une sœur de sa mère la prit en pension et elle fit amitié avec sa jeune cousine, Mlle Blachette, qui devint plus tard la baronne de Dalmassy. Son séjour à Villefranche fut bref car, quelques mois plus tard nous la retrouvons pensionnaire au couvent de la Déserte, à Lyon, où une de ses tantes était religieuse. Ce couvent était d'origine beaujolaise puisqu'il avait été fondé en 1296 par Blanche de Châlon, veuve de Guichard V de Beaujeu et dame douairière de Belleville (1).

Rien ne subsiste plus de l'abbaye, détruite déjà au temps où Châteaubriand évoquait la jeunesse de Juliette dans les jardins de l'abbaye abattue. Cette jeunesse passée suivant Mme Récamier comme « un vague et doux rêve avec ses nuages d'encens, ses cérémonies infinies, ses processions dans les jardins, ses chants, ses fleurs ».

Du couvent lyonnais, Juliette entra dans le monde parisien, ses parents recevaient beaucoup, des lettrés notamment, et le critique La Harpe fut, paraît-il, la première d'une longue série de victimes. « J'appartiens, écrivit-il, de cœur à la charmante Juliette, en tout temps, en tout lieu ». Comme on le voit, Julie était devenue Juliette. De la Julie d'Etange, chère à Saint-Preux, on passait à la Juliette, chère à Roméo.

(1) M. Meras, *Le Beaujolais au Moyen Age*, pp. 63 et 77. R. Lacour, *Répert. numér. de la série H. I.*, 50 h, p. 215, ne paraît pas avoir identifié cette « dame de Belleville ».

C'est dans ce milieu raffiné, nous dirions même un peu snob, où M^e Bernard complétait l'éducation de sa fille par l'usage du monde, que Juliette Bernard devait connaître M. Récamier, un riche banquier lyonnais.

Quand ils s'épousèrent, le 24 avril 1793, Jacques Rose, tel était le suave prénom du banquier, avait 42 ans et Juliette en comptait un peu plus de 15. Edouard Herriot a comparé leur situation à celle d'Agnès et d'Arnolphe.

En fait, cette différence d'âge, qui nous paraît très grande de nos jours, était beaucoup plus négligeable sous l'Ancien Régime, au moins dans la haute société, voire même la bourgeoisie, où un écart de vingt ans était assez fréquent entre des conjoints ; qu'on songe à Roland et à sa femme. Néanmoins, Jacques Rose était conscient de cette différence d'âge : « Elle est malheureusement trop jeune, elle a au plus seize ans ».

Le mariage de Jacques Rose devait, on le sait, susciter beaucoup de commentaires. D'après tous les témoignages, en effet, le banquier n'exerça jamais ses droits conjugaux, et Mme de Staël, en 1811, évoque « la couronne blanche » que Juliette peut encore porter après 18 ans de mariage.

Pour expliquer cette singulière situation, on a avancé plusieurs hypothèses, physiologique ou psychologique. Juliette Bernard aurait été la fille naturelle de M. Récamier. Herriot y voit une habile combinaison pour assurer la transmission de la fortune du banquier à la jeune fille d'une amie très chère. A vrai dire, aucune de ces explications ne nous satisfait entièrement, et le mariage de Mme Récamier conserve son mystère.

Comme on l'a vu, le couple Récamier s'était marié le 24 avril 1793, à la veille de la Terreur.

D'après Châteaubriand, Mme Récamier vit Danton marchant vers la guillotine et son mari aller presque tous les jours assister aux exécutions pour s'endurcir devant le supplice qui l'attendait. Craintes justifiées comme le montre un dossier des Archives Nationales.

L'amitié de Barrère et la chute de Robespierre le sauvèrent de l'échafaud auquel il se croyait promis.

Le 9 Thermidor allait faire de Récamier un des maîtres de cette France du Directoire où les financiers étaient les vrais chefs d'un gouvernement faible et corrompu.

De cette société excessive, en proie à la fureur de vivre, Juliette Récamier devait être une des reines et triompher parmi ces « merveilleuses » vêtues de transparentes mousselines.

Jacques Rose s'est installé, alors, dans un hôtel du quartier de la chaussée d'Antin, habité par les nouveaux riches du Directoire.

La chambre de Mme Récamier est célèbre. L'acajou y triomphe, prélude au style Empire, deux cygnes de bronze doré retiennent une guirlande de fleurs, autour du lit qui a des allures de trône, les Goncourt observent malignement que ce « lit se confesse à une glace de ruelle ». Sur un socle d'acajou, une statue de marbre, le silence exécuté par le Lyonnais Chinard veille sur le repos de Juliette. Sur le socle en lettres de bronze, en vers latins, « *Testatur somnos et amores, conscia lecti* » « *complice de la couche, je protège le sommeil et les amours* ».

Mme Récamier se plaît, souvent, à faire les honneurs de ce sanctuaire, « Voulez-vous voir ma chambre ? » Cet ensemble d'un faste un peu solennel mais animé par des détails charmants est l'œuvre de Berthaut, élève de Percier et de Fontaine, et les meubles d'acajou, honnis par les Goncourt, sont de Jacob, le grand ébéniste.



La chambre de Madame Récamier
par Pierre de la Mésangère, Paris (1804-1835)

Avec Jacques Rose Récamier, si Juliette ne trouve pas le bonheur, elle découvre le faste et le confort. Juliette, au reste, ne ressemblait pas à ces héroïnes de Françoise Sagan qui s'éprennent de quadragénaires riches et séduisants.

Riche, certes, Jacques Rose l'était, mais séduisant, c'est une autre histoire.

Ce fut cet hôtel de la rue du Mont Blanc qui fit connaître Mme de Staël à Mme Récamier en 1798. L'édifice appartenait à Necker qui cherchait à le vendre, et Mme de Staël rencontra les Récamier pour négocier l'affaire. « Sa toilette était étrange, elle portait une robe de matin et un petit chapeau orné de fleurs, je la pris pour une étrangère. Je fus frappée de la beauté de ses yeux et de son regard... » raconte Mme Récamier dans ses souvenirs. Quand l'inconnue se nomma, Mme Récamier rougit et son trouble fut extrême. Ainsi naquit une amitié que Maurice Levallant qualifie d'amoureuse et qui devait durer jusqu'à la mort de Mme de Staël.

Si connue que fût alors Mme Récamier, elle ne pouvait songer à jouer le rôle de Mme Tallien. Comme l'a fait remarquer justement Edouard Herriot, ce ne fut que bien plus tard que son salon aura une grande influence politique et littéraire.

Pour l'instant, Juliette Récamier n'est qu'une jeune femme comblée par les dons de la fortune et de la beauté. C'est ainsi que l'entrevit Châteaubriand, à son retour d'exil, chez Mme de Staël en 1800 : « Entre tout à coup Mme Récamier, vêtue d'une robe blanche, elle s'assit au milieu d'un sofa de soie bleue. Mme de Staël restée debout... parlait avec éloquence ». Sensible à cette symphonie en blanc et bleu, Châteaubriand fasciné par Mme Récamier répondait à peine.

La jeune femme sortit et René ne la revit que 12 ans après. Ce ne fut que bien plus tard que Juliette devait tomber dans les rets de l'enchanteur.

Mme Récamier brillait alors par l'élégante simplicité de ses toilettes. Longues tuniques blanches rehaussées d'un filet d'or, serrées à la taille par une ceinture bleue ou noire. Jamais de diamants, mais la douceur nacrée des perles. Elle excellait, dit Levallant, dans la danse du Schall inventée par Mme de Krüdner qui n'était pas encore tombée dans le mysticisme.

« Des épaules, un cou de la plus admirable forme et proportion, une bouche petite et vermeille, des dents de perle, des cheveux châtain naturellement bouclés, un éclat de teint incomparable... », tels étaient alors, d'après sa nièce Amélie Cyvoct, les attraits de Juliette Récamier.

On comprend qu'elle ait trouvé un soupirent prestigieux en la personne de Lucien Bonaparte, le frère du futur premier Consul, et « Don Juan de mauvais goût » d'après Edouard Herriot.

Ce ne fut pas, cependant, le masque de Don Juan que choisit Lucien pour se faire aimer, mais celui, plus délicat, de Roméo. Dans une correspondance d'un romantisme échevelé, Lucien, bon prophète, soupire : « Sans doute, Roméo ne sera qu'une victime de plus offerte à l'indifférence ».

Mme Récamier répondit par une aimable indifférence à « la fatuité mêlée d'assurance et de gaucherie » (B. Constant) de Lucien.

Napoléon ne fut pas plus heureux que son frère. Il lança, dans une soirée chez Lucien : « Et moi aussi j'aimerais bien aller à Clichy... » (2). Une place près du premier consul, était réservée à Juliette ; Elisa Baciocchi le lui précisa mais Juliette, troublée, n'entendit pas et

s'assit près de Cambacérés ; et Bonaparte de lancer à la cantonade : « Oh, oh ! citoyen consul, toujours auprès de la plus belle ! ».

Au sortir de table, Bonaparte s'approcha de Mme Récamier :

« Pourquoi ne vous êtes-vous pas placée près de moi ?

– Je n'aurais pas osé.

– C'était votre place.

– Mais c'était ce que je vous disais avant le dîner » ajouta Mme Baciocchi.

Conversation qui ne brille guère par l'esprit de répartie, on le voit.

Quelques années plus tard, Fouché tentera de réconcilier Mme Récamier, passée à l'opposition, en l'engageant à demander une place de dame d'honneur à la Cour.

« L'empereur, ajouta le ministre de la Police, n'a pas encore rencontré de femmes dignes de lui, et nul ne sait ce que serait l'amour de Napoléon s'il s'attachait à une personne pure, assurément il lui laisserait prendre sur son âme une grande puissance qui serait toute bienfaisante ».

Juliette écarta la tentation avec un sourire.

Fut-elle moins cruelle pour un ami de Talleyrand, le beau Montrond, qui fut l'amant de la jeune captive de Chénier ? C'est ce qu'assure une ancienne merveilleuse, Mme Hamelin. Montrond emmenait en fiacre l'aimable Juliette quand Mme Hamelin, alors la maîtresse en titre de Montrond, fit mettre sa voiture en travers de la rue devant le fiacre, en criant : « Au secours, au secours ! Ce fiacre contient une malheureuse qui m'a enlevé mon mari ! ». On trouva Juliette irritée et en désordre. Mme Hamelin joua la surprise : « Non, ce n'était pas son mari », et s'empressa de répandre la nouvelle. Juliette doit-elle figurer au tableau de chasse de celui qu'on nommait l'Enfant Jésus de l'enfer ? Il est permis d'en douter.

Après un voyage à Londres qui fut un triomphe, Mme Récamier avait retrouvé Mme de Staël, dont elle admirait la « nature si ardente et si forte ». C'est sans doute alors que se place l'anecdote célèbre : assis entre Mme Récamier et Mme de Staël, quelqu'un disait un jour :

« Me voici entre l'esprit et la beauté !

– Monsieur, répondit Corinne, c'est la première fois que je m'entends dire que je suis belle ».

La fille de Necker, on le voit, avait une conversation plus vive que Napoléon !

Avec Mme de Staël, Juliette Récamier avait découvert le visage de l'amitié ; avec le prince Auguste de Prusse, elle allait connaître celui de l'amour.

Amie de Mme de Staël, de Moreau, Mme Récamier partagea leur disgrâce. Juliette s'était montrée au procès de Moreau, à la grande fureur de Napoléon qui s'écria : « Qu'allait faire là Mme Récamier ? ».

Quand Jacques Rose Récamier, ruiné, réclama l'aide du Trésor, Napoléon répondit durement à Junot, venu intercéder : « Je ne suis pas l'amant de Mme Récamier, moi, et je ne viens pas au secours des négociants qui tiennent une maison de six cent mille francs par an ».

Invitée à Coppet par Mme de Staël, Juliette Récamier allait y rencontrer celui que Levallant appelle le « prince charmant », Auguste de Prusse.

Jamais le château de Coppet ne fut si brillant qu'en cette année 1807. Dans une atmosphère de fêtes, Mme de Staël achevait son orageuse liaison avec Benjamin Constant. Parmi les invités de marque se trouvait le prince Auguste de Prusse, fait prisonnier après Iéna. Ce n'était pas un inconnu pour Mme Récamier qui l'avait

(2) Château des Récamier près de Paris.



Le prince Auguste de Prusse, par Franz Krüger, vers 1817

déjà rencontré à Paris où il était l'homme à la mode. Il avait vingt-quatre ans et une réputation de galanterie.

Auguste de Prusse fut aussitôt conquis : « Il ne faut que vous voir pour vous aimer ». Le cœur de Mme Récamier était alors bien vide : « Elle n'a jamais été heureuse, elle croit qu'elle ne le sera jamais » notait alors un invité de Mme de Staël, pris pour confident.

Des serments écrits furent échangés le 28 octobre 1807, et Juliette jura de confier sa destinée à l'honneur et à l'amour du prince.

Une chaîne d'or offerte à Juliette, où pendait un cœur de rubis, fut le symbole de cet amour.

Mme Récamier allait-elle devenir princesse aux bords de la Sprée ?

Un obstacle inattendu va s'y opposer : Jacques Rose Récamier, malheureux, est ruiné. Pouvait-elle abandonner celui qui, sans avoir été pour elle un époux au sens réel du terme, l'avait fait vivre dans le luxe ? Au demeurant, quelle serait sa nouvelle vie à Berlin ? Elle n'aurait, à coup sûr, ni le charme, ni l'éclat de celle de Paris.

« Liée par des convenances qui ressemblent à des devoirs » ainsi qu'elle l'écrivit à Mme de Staël, Juliette renonça à l'amour d'Auguste de Prusse, non sans déchirement, car on sait qu'elle voulut se tuer en absorbant des pilules d'opium qui servaient à calmer ses insomnies. Ce fut, non pas un médecin, mais le gastronome Brillat Savarin, son cousin, qui l'arracha à la mort.

Le prince Auguste demeura fidèle à son amour de Coppet : quelques mois avant sa mort, en 1843, il écrivit à Juliette : « L'anneau que vous m'avez donné me suivra dans la tombe ».

Ces dernières lignes du prince faisaient écho à celles écrites au début de son amour pour Juliette : « L'amour

que vous m'avez inspiré est un sentiment sur lequel le temps ne passe pas ».

D'autres tribulations attendaient Mme Récamier. Son amitié fervente pour Mme de Staël la rendait suspecte à Napoléon. La contagion de la disgrâce l'atteignit à son tour et, comme son ami, elle allait être proscrite de Paris. Motif officiel : « Mauvais esprit dans les sociétés ».

La première étape de ce long exil fut Châlons-sur-Marne où, malgré sa disgrâce, Juliette Récamier fut accueillie à merveille par le préfet, « ancien » de Napoléon à Brienne, Bourgeois de Jessaint qui demeura 40 ans préfet de la Marne. La petite nièce de Mme Récamier, Amélie Cyvoct, entourait sa tante de sa jeune grâce, cependant que M. Récamier tremblait de la disgrâce de sa femme ; ce financier n'avait pas l'âme héroïque.

Cependant, Mme de Staël avait quitté Coppet pour l'Allemagne et la Suède. Elle ne devait revenir en France, comme Mme Récamier, qu'à la chute de l'aigle.

Mme Récamier fit, alors, un bref séjour à Lyon où, selon Châteaubriand, elle consola un jeune prisonnier espagnol mourant « brave et beau » qui lui jouait des airs de guitare. C'est à Lyon qu'elle connut Camille Jordan et Ballanche, qui devait lui vouer un amour aussi durable que platonique.

Accompagnée de la petite Amélie Cyvoct, alors âgée de 7 ans, Mme Récamier décida d'aller à Rome où, suivant Châteaubriand, elle fut reçue par Canova comme une statue grecque.

De Rome, Mme Récamier se rendit à Naples où Caroline Murat et son mari, alors roi de Naples, la reçurent avec d'autant plus d'empressement qu'ils méditaient une volte-face en faveur des Anglais. Suivant Châteaubriand, Murat aurait demandé conseil à Mme Récamier ; celle-ci aurait répondu : « Vous êtes français ; c'est aux Français que vous devez rester fidèle ». La figure de Murat se décomposa, il répartit : « Je suis donc un traître ? Qu'y faire, il est trop tard ». Il ouvrit avec violence une fenêtre et montra de la main une flotte anglaise entrant à pleine voile dans le port.

Certes, la scène est belle, à laquelle Châteaubriand ajoute une éruption du Vésuve ; mais on peut s'interroger sur son exactitude. Mme de Staël, Juliette Récamier n'avaient qu'un seul espoir de rentrer en France : la chute de Napoléon qui les avait bannies. D'ailleurs, quand Murat demanda conseil, son parti est déjà pris, et la flotte anglaise entre dans le port de Naples.

Avec la chute de Napoléon, au début de 1814, Mme Récamier put revenir à Paris où elle retrouva Mme de Staël, mais également Benjamin Constant qu'elle engagea à servir la cause des Murat.

Benjamin allait devenir une des plus célèbres victimes de Juliette. Il l'avait déjà rencontrée à Coppet, au temps d'Auguste de Prusse. Bien qu'ayant alors 48 ans, Benjamin Constant éprouva pour Juliette « un amour de roman comme à 18 ans ».

A en croire Anatole France, « avec sa figure d'ange et de pensionnaire, Juliette rendit fou Benjamin rien qu'en défaisant ses gants ».

« Aimer c'est souffrir, écrivit Benjamin à Juliette, mais aussi c'est vivre. Et depuis longtemps, je ne vivais plus ».

Le journal de Benjamin Constant, pendant plus d'un an, haleta de cris douloureux « mon sang brûle » ; sa haine alternait avec l'amour dans des « convulsions de douleurs et de larmes ».

Pour remédier à ses maux, celui que Châteaubriand appelle « l'homme qui a eu le plus d'esprit après Voltaire », supplia Mme de Krüdener de créer « un lien

d'âme entre lui et Juliette ». Cette dame, naguère fort légère, et maintenant, fort pieuse, excellait dans ces exercices, et l'on vit Benjamin Constant sur un tapis, en prière, chez Mme de Krüdener, demander Mme Récamier à Dieu.

Une double tempête agitait, alors, le pauvre Benjamin. Tempête amoureuse, mais aussi tempête politique. Napoléon venait de débarquer de l'île d'Elbe et Benjamin, alors que l'aigle volait de clocher en clocher, écrivit le 19 mars 1815 : « Je n'irai pas, misérable transfuge, me trainer d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infâmie par le sophisme et balbutier des mots profanés pour racheter une vie honteuse ».

Un mois plus tard, Napoléon était aux Tuileries et Benjamin Constant, nommé par lui conseiller d'Etat, devenait son mentor. L'auteur d'Adolphe avait, peut-être, infiniment d'esprit, mais il lui manquait le sens des transitions.

Ces volte-faces lui valurent quelques scènes de Mme de Staël et quelques inquiétudes, après Waterloo, au retour des lys.

Mme Récamier sut adoucir ces moments difficiles pour Benjamin Constant, car elle « avait des secrets pour transformer les amours les plus violents en des amitiés paisibles » (Anatole France).

Mais voici que l'heure de l'enchanteur va sonner. Châteaubriand entre dans la vie de Mme Récamier à laquelle il va lier à jamais son nom.

Comme pour Benjamin Constant, ce sera un amour d'automne. Châteaubriand, on l'a vu, connaît depuis longtemps Mme Récamier qu'il a rencontrée, jadis, chez Mme de Staël. C'est à la table de Corinne, mourante, qu'il retrouve Juliette, le 28 mai 1817. « Je tournai un peu la tête, raconte Châteaubriand, je levai les yeux, et je vis mon ange gardien à ma droite ».

René Châteaubriand allait avoir 50 ans. L'enchanteur traînait derrière lui tout un cortège de conquêtes : Pauline de Beaumont, Natalie de Noailles et cette Delphine de Custine, dont on connaît la réponse à un confident à qui elle montrait une des chambres de son château de Fervacques :

« Voici le cabinet où je le recevais.

— C'est donc ici, lui dit-on, qu'il était à vos genoux !

— C'est peut-être moi qui étais aux siens » répliqua Delphine de Custine.

« J'allais voir Mme Récamier, raconte Châteaubriand, rue Basse du Rempart et ensuite rue d'Anjou (...). A la maison de la rue d'Anjou, il y avait un jardin, dans ce jardin un berceau de tilleuls entre les feuilles desquels j'apercevais un rayon de lune, lorsque j'attendais Mme Récamier. Ne me semble-t-il pas que ce rayon est à moi, et que si j'allais sous les mêmes abris, je le retrouverais ? »

Peu de temps après, Mme Récamier, dont le mari venait d'être à nouveau ruiné, se retira à l'abbaye aux Bois.

Un tableau de Dejuinne permet d'évoquer son salon : près d'une grande bibliothèque, la chaise longue de Juliette, non loin d'un guéridon qui supporte un vase, et sur lequel un cachemire est négligemment jeté. Entre les deux hautes fenêtres, le tableau de Corinne au Cap Misène, portrait idéalisé de Mme de Staël par Gérard, don du prince Auguste de Prusse. Un piano et une harpe, sous ce tableau, attestaient les goûts musicaux de Mme Récamier.

La maîtresse de maison n'était plus la souple et jeune beauté immortalisée par David et Gérard. C'était une femme imposante, au beau visage grec, dont Gros nous a



Madame Récamier par Gérard
(Musée Carnavalet)

laissé une effigie peu connue, couronnée d'un haut bonnet à ruches, et le cou entouré d'une triple fraise. On dirait que Mme Récamier, dans ce portrait, toujours jeune et belle, s'amuse à jouer à la grand-mère.

C'est alors qu'elle se livra corps et âme à l'enchanteur. Une lettre du 20 mars 1819 l'atteste, qui déclare à René : « Mon amour, ma vie, mon cœur, tout est à vous ».

Châteaubriand était, alors, à l'apogée de sa carrière, ambassadeur à Berlin, puis à Londres et à Rome, pair de France, ministre des Affaires Etrangères, il offrait à Juliette sinon le visage de l'amour, ce n'était plus le beau ténébreux peint par Girodet, tout au moins celui de la gloire.

Les amours de Juliette et de René ne furent toutefois pas sans orages. Citons quelques-unes des belles pour lesquelles l'enchanteur s'enflamma au plus fort de sa liaison avec Mme Récamier : la comtesse de Castellane, qu'immortalise le crayon d'Ingres, et qu'il rencontra à Londres. Liaison inquiète car René a 55 ans et il se demande, un peu naïvement, ce que la jeune comtesse aime en lui : l'homme, le diplomate ou l'écrivain. Certes, l'homme, maigrichon et dépouillé de ces belles boucles brunes, tels que nous le montre le crayon féroce de Devéria, était moins séduisant que celui que Mme de Custine appelait le « génie » vingt ans auparavant.

Lors de son ambassade à Rome, Châteaubriand rencontrera la jeune Hortense Allard de Méritens qui accordera ses faveurs à quasi tous les romantiques ; elle ne pourra donc guère les refuser à René.

En 1830, à Cauterets, Châteaubriand découvre l'Occitanienne Léontine de Villeneuve, une jeune fille de 26 ans, qu'il transporta, à l'en croire, dans ses bras jusqu'à son hôtel. Mais Mlle de Villeneuve, devenue comtesse de Castelbajac, nia toute réalité à ces robustes transports.

Malgré ces escapades, Châteaubriand revenait fidèle-

ment à l'Abbaye aux Bois. Le salon de Mme Récamier était le temple dont il était le dieu. On y retrouvait une société très variée, Benjamin Constant assagi, devenu libéral, Mathieu de Montmorency qui penchait pour les Ultras, le Lyonnais Ballanche, profond et doux métaphysicien, d'une laideur surhumaine. Les belles dames du XVIII^e siècle avaient leur singe et leur philosophe. Ballanche, avec sa loupe énorme, tenait de l'une et l'autre espèce.

Mme Récamier, dans son salon, faisait régner l'esprit libéral cher à Copet et à Mme de Staël. A plusieurs reprises, elle sauva de l'échafaud des libéraux compromis dans des conspirations.

Elle accueillait également les jeunes acteurs. On lit dans son salon les premiers vers de Lamartine en 1820 et le poète y récitera des vers de Jocelyn. Mais Châteaubriand apprécie fort peu son épigone et grommèle « Quel grand dadais ! ». D'autres jeunes écrivains fréquentent le salon de Mme Récamier, Mérimée dont elle protège les débuts et qui ne l'aime pas, et un de ses amis Jean-Jacques Ampère, le fils du grand physicien lyonnais qui brûlera vainement pour Juliette, bien qu'elle ait pu être sa mère et à qui il dédiera des vers émouvants : « Si le sort l'eût voulu, si vous m'aviez aimé... ». Mais Juliette, malgré les frasques de l'enchanteur, malgré Mmes de Castellane, Hortense Allard de Méritens et l'Occitaniennne, resta fidèle à l'enchanteur.

Il est vrai que, pour se faire pardonner, il écrivait de Rome des lettres admirables à Juliette : « C'est une belle chose que Rome pour tout oublier, pour mépriser tout et pour mourir ».

Mais Juliette n'était pas dupe de René et en traçait un portrait assez cruel : « Beaucoup de noblesse, un immense amour propre, une délicatesse très grande, il est prêt à faire tous les sacrifices pour les personnes qu'il aime, mais de véritable sensibilité, il n'en a pas l'ombre ».

Avec la fin de la Restauration, le salon de Mme Récamier devait connaître un double déclin politique et littéraire ; Châteaubriand, « courtisan de malheur », ne s'était pas rallié à Louis-Philippe et les jeunes romantiques, désavoués par René, boudaient un peu l'Abbaye aux Bois. Le temps n'était plus où l'empereur Alexandre de Russie et Wellington s'empressaient dans le salon de la belle Juliette.

Toutefois, Mme Récamier sut être l'inspiratrice de l'enchanteur vieillissant. Elle fut la lampe d'albâtre à la lueur sereine qui mit un dernier rayon d'amour au front de René.

Sa beauté illumine encore les *Mémoires d'Outre-*

Tombe, invisible et présente, la part la plus vivante, la plus actuelle de l'œuvre de Châteaubriand.

Quand Mme de Châteaubriand mourut, en 1847, Châteaubriand demanda à Juliette d'être sa femme. Elle refusa, prétend-on (mais à tort) pour ne pas dévoiler son âge à l'état civil. Mme Récamier, qui n'avait pas perdu sa beauté, était devenue presque aveugle. Elle eut la douleur de survivre à Châteaubriand, « brisée corps et âme » selon Jean-Jacques Ampère.

La romancière Daniel Stern la décrit alors, « svelte encore et d'une taille élancée... son visage pâle, sa physionomie était douce, sa voix aussi, son accueil fort gracieux... ».

Quelques mois après Châteaubriand, Mme Récamier, qui s'était retirée chez sa nièce, Mme Lenormant, à la Bibliothèque nationale où M. Lenormant était conservateur, mourut le 11 mai 1849 d'une attaque de choléra.

Elle ne rejoignit pas René, solitaire, dans son tombeau du Grand Bé au bord de l'Océan, mais ses parents et Jacques Rose Récamier au cimetière Montmartre à Paris. Elle y retrouve, aussi, son fidèle ami, le Lyonnais Ballanche, qui l'avait précédée de quelques mois dans l'éternel repos.

Après avoir suivi Juliette Récamier dans sa longue vie, on peut s'interroger sur le secret de son charme, de sa beauté.

Mérimée insinue qu'elle disait à mi-voix à son interlocuteur qu'il était « l'homme le plus extraordinaire du siècle », laissant entendre qu'en somme, sa cour était composée de médiocres avides de flatteries.

Mais, ni Mme de Staël, ni Lucien Bonaparte, ni Wellington, ni le tsar Alexandre, ni Moreau, ni Châteaubriand, ni Benjamin Constant n'étaient des médiocres.

Si pénétrant que soit l'historien, si sensible que soit l'écrivain, il arrive un moment où la porte du passé se referme, où l'on ne peut faire revivre la magie d'un sourire, l'éclair d'un regard, la douceur d'une attitude, ce je ne sais quoi qui fait le charme, le mystère d'un être. Faisons, une dernière fois, parler Benjamin Constant de Juliette, lui qui l'a peut-être le mieux, mais le plus vainement, aimé : « Sa beauté l'a d'abord fait admirer, son âme s'est ensuite fait connaître, et son âme a encore paru supérieure à sa beauté ».

Mathieu MERAS

Conservateur en chef
des Archives de la Région Rhône-Alpes.
Directeur des Services d'Archives du Rhône,
Membre de l'Académie.

BIBLIOGRAPHIE

- HERRIOT (Edouard). — *Madame Récamier et ses Amis*, Paris, 1949.
LEVAILLANT (Maurice). — *Châteaubriand, Mme Récamier et les Mémoires d'Outre-Tombe (1830-1850)*, Paris, 1939.
LEVAILLANT (Maurice). — *Une Amitié Amoureuse, Mme de Staël et Mme Récamier*, Paris, 1956.
BEAU DE LOMENIE (Emmanuel). — *Lettres de Châteaubriand à Mme Récamier pendant son ambassade à Rome*, Paris, 1929.
CONSTANT (Benjamin). — *Lettres à Mme Récamier (1807-1830)*, Ed. E. Harpaz, Paris, 1977.

- MÉRIMÉE (Prosper). — *Correspondance générale*. Ed. M. Parturier, Paris-Toulouse, 1941-1964, 17 vol.
ORIEUX (Jean). — *Talleyrand*, Paris, 1970.
RAY (Monique). — *Madame Récamier*. Catalogue d'exposition. Musée historique de Lyon, 1977.
NEGRIE (Docteur Henri). — *Mme de Staël* (Recueil de l'Académie de Montauban), T. LXVI, 1965-1966, p. 91-113.
NEGRIE. — *Châteaubriand* (Ibid., T. LXVI, 1969-1970, p. 39-61)



ILL^{VS} ET EXCELL^{VS} D. ALPHONSO FELICI D'AVALES ET ARAGONA MARCHIONI DEL VASTO AC PESCARA DVCI MONTIS D. IOANNIS. PRINCIPI FRANCA. VILLAE EQVITI AVREI VELLERIS MAIESTATI CATHOLICAE A CONSILIIIS EQVITVMQ. PRO EADEM IN BELGIO MAGISTRO OBSERVANTIAE MONVMENTVM PHILIPPVS GALLAVS DD.

(Cliche Cabinet des Estampes. Paris)

LA FOIRE AUX CHEVAUX DE MONTMERLE

On dit, aujourd'hui, Montmerle-sur-Saône, dénomination confirmée par le code postal, gracieuse au demeurant, mais que j'abrègerai en disant simplement « Montmerle », comme dans mon enfance.

Je ne connais, du reste, à cent kilomètres et plus à la ronde, aucune autre commune portant ce nom ou seulement la même désinence, laquelle a certainement inspiré à Gabriel Chevallier le nom de Clochemerle, nom qui s'applique d'ailleurs à une commune sise dans le Rhône, en Beaujolais « à la part du royaume », comme on disait autrefois de la rive droite de la Saône. La rive gauche, celle de Montmerle, fut longtemps dite « d'empire », s'agissant du Saint-Empire romain-germanique, qui avait absorbé en 1032 le royaume de Bourgogne, dit aussi « royaume d'Arles » car il s'étendait du pied des Vosges à la Provence.

On sait qu'à la fin du siècle dernier encore, les mariniers du Rhône, les célèbres Condriots chantés par Mistral, criaient : *à riauume* ou *a emperi*, expressions qui avaient également cours sur la Saône : *tire à riauume*, *tire à empi*.

Le royaume de France rongea lentement le Saint-Empire : jusqu'au Rhin et au Jura sous Louis XIV, jusqu'aux Grandes Alpes sous Napoléon III.

Au nord de Lyon, devenue française en 1307, les sires de Beaujeu avaient pris pied beaucoup plus tôt sur la rive gauche : en 1101, Guichard III, qui étendra sa seigneurie jusqu'à la Loire et au-delà, et créera, vers 1110, l'abbaye de Joug-Dieu, entre Villefranche (qui n'existait pas encore) et le gué de Grelonges, acquiert la châtellenie de Montmerle que lui vend ou inféode Robert l'Enchaîné partant pour la croisade. Les successeurs de Guichard III, surtout Humbert V (1216-1250) agrandirent le pré-carré du Beaujolais à la part d'empire jusqu'à Thoissey, Varax, Lent, Chalamont, Meximieux, Miribel et même l'Île-Barbe, par des arrangements pacifiques au moins autant que par les armes.

Ces belles acquisitions furent compromises, au XIV^e siècle, par les mésaventures d'Edouard II, dernier seigneur de la dynastie indigène, surtout du fait de la lutte inégale qu'il soutint contre Amédée de Savoie. Abrégeons : Edouard II avait dû inféoder au Savoyard, en 1376, toutes ses terres d'empire. En 1380, il fit un suprême et malheureux effort. Ses deux dernières têtes de pont, Montmerle et Thoissey, capitulèrent en mai 1380, après un engagement « naval » sur la Saône, à hauteur de Port-Rivière, entre une flotille savoyarde basée sur Beauregard, et une flotille beaujolaise dont plusieurs grandes nefes tombèrent aux mains de l'ennemi.

Bref, par le traité de Thoissey (31.5.1383), conclu sous l'arbitrage de Charles V et de Clément VII, le sire de Beaujeu récupérait en fiefs ses châtellenies de la Dombes, pour lesquelles il dut à l'avenir prêter hommage au comte de Savoie, vicaire du Saint-Empire.

Edouard II mourut le 2 août 1400, sans enfants, dans son château de Perreux. Très brave combattant, ancien compagnon de Duguesclin, mais turbulent et porté à la violence (il coucha au Châtelet), toujours à court d'argent, il avait légué sa seigneurie à Louis II, duc de Bourbon, qui lui fit faire (il lui devait bien cela) des funérailles somptueuses, et décida que, tel le dauphin de France ou le comte de Charolais pour la Bourgogne, le fils aîné du duc de Bourbon porterait, du vivant de son père, le titre de sire de Beaujeu.

M. Mathieu Méras, dans son ouvrage magistral *Le Beaujolais du Moyen Âge*, tient pour très suspecte l'histoire tragi-comique du rapt de la demoiselle de La Bessée et de l'assassinat consécutif d'un huissier royal par Edouard, ce qui aurait eu pour conséquence directe l'aliénation de la seigneurie de Beaujeu aux Bourbons de Moulins.

Comme ceux-ci étaient de grands feudataires autrement puissants que les sires de Beaujeu, le duc Charles I^{er} refusa net (en 1444 sauf erreur) l'hommage impérial aux Savoie. La

Dombes suivit alors le sort de l'immense état bourbonnais (tout le Massif Central) au temps des Valois.

En 1474, Louis XI, qui savait ce qu'il faisait, maria sa fille cadette, Anne de France, à Pierre de Bourbon (fils de Charles 1^{er}), sire de Beaujeu du vivant de son père. Le roi Loys fit d'Anne de Beaujeu, qui n'avait pas 20 ans, la régente du royaume pendant la minorité du petit frère, Charles (VIII). Il l'appelait « Madame la Grande » et la tenait pour la moins folle fille du royaume, car de fille sage, ajoutait-il, n'en connais point ».

Signature d'Anne de France, dite Anne de Beaujeu apposée au bas d'une lettre adressée par elle le 7 juin 1478 au Parlement de Paris (doc. Archives Nat. de Paris)

Suzanne, fille unique de Beaujeu, épousa en 1505 son cousin issu de germain, Charles de Bourbon-Montpensier, le célèbre connétable. Ce dernier, veuf sans enfants en 1521, refusa les avances de Louise de Savoie, la mère de François 1^{er}. Ulcérée, celle-ci monta son fils contre le connétable, auquel le roi n'osa pas toucher tant que vécut Anne de Beaujeu, laquelle s'entendait fort bien avec son gendre et disposait encore – fille de Louis XI – d'un entretient redoutable auprès de la noblesse et des communes. Anne mourut en 1522, et presque tout de suite, François chercha mauvaise querelle au connétable de Bourbon, qui émigra pour sauver sa tête et se mit incontinent au service de Charles-Quint, dont il se considérait comme vassal pour la Dombes comme il était vassal du roi de France pour le reste de ses états. Dilemme insoluble comme il y en avait tant en droit féodal. Il fut tué au siège de Rome en 1527. Louise de Savoie mourut elle-même en 1531.

Les ex-provinces et fiefs du connétable transfuge, confisqués, furent réunis au domaine royal, en sorte que Montmerle eut pour « dames » trois reines de France : Eléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint et seconde épouse de François 1^{er}, Catherine de Médicis, épouse d'Henri II, et Marie Stuart, la jeune femme du pauvre petit François II. Ce dernier, au cours de son règne de 18 mois (1559/1560) rendit une partie des biens du connétable – dont la Dombes et le Beaujolais – aux Bourbon-Montpensier. Ce fut donc Henri de Montpensier († 1608) qui créa officiellement la foire de Montmerle, en décembre 1605, il y a donc exactement 374 ans.

Il ne faisait que légaliser une manifestation qui remontait beaucoup plus loin. La foire existait au XIII^e siècle, et probablement avant. A cette époque, la châtellenie de Montmerle contrôlait onze paroisses autour d'elle. Que l'on se souvienne de l'unité des deux Beaujolais au temps d'Humbert V : que l'on pense également (j'allais dire surtout) au rôle continental que jouait l'âge du bronze, et que joue et jouera encore le couloir rhodanien (Rhône et Saône), relié par de courts portages, en attendant les canaux, aux grandes voies d'eau séquanienne et rhénane : de Rotterdam ou de Rouen à Fos, de la Manche ou de la mer du Nord à la Méditerranée, le Grand Delta de notre fin de siècle. Les Romains ne s'y étaient pas trompés quand ils fondèrent Lyon, capitale de toutes les Gaules. Entre les grandes foires de Strasbourg et de Champagne et celle de Beaucaire, entre les salines franc-comtoises, les bois du Morvan et les vins bourguignons, par le seuil de Vix ou la trouée de Belfort, il y avait le site fortifiable de Montmerle, là où la moraine de l'ex-glacier de la Dombes plonge dans la Saône.

Et puis les deux Bourgognes, la ducale et la comtale, ont toujours été riches en chevaux. Sans remonter au poney de Solutré, c'est en Bourgogne que l'on voit apparaître, vers l'an mil ou peu s'en faut, le collier d'épaules qui révolutionna la traction animale jusque de l'autre côté de la terre et porta le dernier coup, en Occident, à l'antique esclavage.

Les premiers prieurs de Cluny, par exemple, un saint Odilon, un saint Mayeul, étaient des aigles et l'on peut penser que d'une part, dans un esprit de charité chrétienne, ils ont posé à leurs moines bourreliers le problème de la relève de l'homme par le cheval sous le harnais du débardage ou du hâlage, et que, d'autre part, ils savaient parfaitement à quoi s'en tenir (beaucoup étaient d'anciens chevaliers ou écuyers) sur les ressources et la rentabilité de l'élevage. Ce n'est pas par hasard qu'un dépôt d'étalons impériaux fut implanté en 1807, dans la vallée de la Grosne, à deux pas de Solutré (dont on ignorait alors le site archéologique). Le Morvan, la Dombes, sont de très vieilles terres à chevaux. François 1^{er} lui-même était remonté sur un cheval de la Dombes, à Pavie, et s'il y fut battu et fait prisonnier, ce fut par sa propre faute, en chargeant follement en avant de ses canons, et non par la faute de son cheval.

Toujours est-il qu'après les temps calamiteux de la guerre de Cent Ans et des guerres de religion, la foire de Montmerle, au moment de son officialisation par Henri de Montpensier, et ce, jusqu'en plein XIX^e siècle, durait deux ou trois semaines, axées autour du 8 septembre, jour de la Nativité de la Vierge à qui est consacrée, dominant la jolie bourgade, Notre-Dame des Minimes.

Il s'échangeait dès lors à Montmerle, non seulement des chevaux, mais des bêtes à cornes et des cochons, dans un flot de



St. Hubert et Chevaux

(Cliche Cabinet des Estampes, Paris)



(Cliché Cabinet des Estampes, Paris)

commerces annexes, au milieu des jongleurs, bateleurs, bateliers, gitans plus ou moins maquignons et gitanes diseuses de bonne aventure.

En 1601, Henri IV avait procédé, avec le duc de Savoie Charles-Emmanuel I^{er}, à un pacifique et bénéfique échange : il avait cédé le marquisat piémontais de Saluces, dernier débris des conquêtes en Italie, contre la Bresse burgienne, le Bugey, le Val Romey et le Pays de Gex, soit, avec la Dombes ainsi dégagée, l'actuel département de l'Ain.

La petite-fille d'Henri de Montpensier, fille de Marie de Montpensier et de Gaston d'Orléans (Monsieur, frère de Louis XIII), n'est autre que la Grande Mademoiselle, Anne-Marie-Louise, objet de la fameuse lettre de la marquise de Sévigné à Monsieur de Coulanges (et non à Madame de Grignan, comme il m'est arrivé de l'écrire par étourderie), en date du 15 septembre 1670 : « Ma foi, par ma foi ! Ma foi jurée ! Mademoiselle, la Grande Mademoiselle, fille de Monsieur, Mademoiselle, petite-fille d'Henri IV, Mademoiselle d'Eu, Mademoiselle de Dombes, Mademoiselle de Montpensier, Mademoiselle d'Orléans, Mademoiselle, cousine germaine du roi, Mademoiselle destinée au trône, Mademoiselle enfin, le seul parti de France qui fût digne de Monsieur » Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV. De son côté, Pierre Louvet dédie en 1669 son *Histoire du Beaujolais* « à Très-Haute et Très-Puissante Princesse Anne-Marie-Louise, par la Grâce de Dieu, Souveraine de Dombes (...) Baronne de Beaujolais, premier pair de France, etc. ». Or, en 1681, afin d'obtenir de Louis XIV l'élargissement de son cher Lauzun emprisonné depuis dix ans à Pignerol en compagnie de Fouquet (et du Masque de Fer jusqu'en 1678), Mademoiselle cède la Dombes au jeune duc du Maine, fils du roi et de Mme de Montespan : le fils de Maine, le comte d'Eu, succède à son père en 1736 et cède à Louis XV, en 1762, sa principauté souveraine en échange de terres et de rentes plus rapprochées de Versailles.

La Révolution passa.

Lorsque l'empereur, par décret du 4 juillet 1806, rétablit les haras de l'état balayés par la tourmente, l'Ain fit partie de la circonscription de Cluny, pour être rattaché, en 1896, à celle d'Annecy, récupéré en 1860.

Mais Colbert avait déjà obtenu de Louis XIV l'arrêté des conseils du roi, en date du 17 octobre 1665, créant les Etalons Rouaux et le corps des Gardes-Etalons dont le premier dépôt fut celui de Montfort-l'Amaury, suivi de ceux du Pin (1730), de Pompadour (1761) et de Rosières-aux-Salines (1768). Mais, quant à la Dombes, le grand ministre avait déjà rendu à l'élevage du cheval ses activités en y envoyant des étalons andalous, les meilleurs qui fussent alors, et danois, eux-mêmes porteurs de sang espagnol introduit par les Prémontrés avant la

Réforme. Nous avons cité les Bénédictins de Cluny. Qu'il suffise, pour ce soir, de rappeler que cette merveilleuse race andalouse fut, plusieurs siècles durant, sélectionnée, développée et entretenue par les Chartreux de Jerez de la Frontera. Ce sont les célèbres chevaux *cartujanos*.

Il ne faut donc pas s'étonner que Napoléon III, meilleur homme de cheval qu'homme d'Etat, ait encouragé la création à Marlieux, au cœur de la Dombes, de la célèbre Trappe qui, drainant une partie des étangs, permit un nouveau bond en avant de l'élevage du cheval de trait et de selle de l'Ain, que nous retrouverons dans un instant.

Au milieu du siècle dernier, la foire de Montmerle recevait chaque année deux cents et trois cent mille visiteurs, chiffres extrapolés d'après la comptabilité des « vapeurs » à aubes apparus sur la Saône en 1825, d'après celle des ponts à péage de Belleville (1832) et de Montmerle (1835), enfin, d'après le décompte approximatif (ô combien) des véhicules et des piétons arrivant directement par la rive gauche. La presse parla, en 1864, de cinq cent mille personnes, chiffre dont nous lui laissons la responsabilité.

En tout cas, il s'y échangeait une moyenne générale de 3 000 chevaux, sans parler des bovins et des porcins.

De vingt lieues à la rondé, les châteaux, les maisons bourgeoises, les fermes et les métairies déversaient à Montmerle une foule haute en couleur, venue en équipage, à cheval, en break, en char à bancs, à pied, en bateau, puis par le chemin de fer à partir des « débarcadères » de Belleville et de Saint-Georges-de-Reneins. Les livrées et les blouses coudoyaient les carricks, les belles robes, les jupes à grosses fronces, les uniformes des officiers des remontes ou de ces messieurs des Haras. Le *Grand Jeudi*, la gentry se devait de logner et de danser au Vauxhall (il y avait un Vauxhall, comme à Londres !), non loin du pont suspendu. C'était le jour de ce qu'un auteur appela naguère, les *laisser-courre matrimoniaux*. Les parents, les prétendus, les frères, cousins ou soupirants, achetaient aux jeunes filles ces fameuses *boîtes bariolées*, petites malles au couvercle bombé, décorées à la main, spécifiquement monterloises au même titre que l'industrie de la chaiserie. Elles y serraient leur petit linge et leurs colifichets, parfois leur poupée chérie dont beaucoup d'entre elles ne se résignaient pas à se séparer. On voyait des acheteurs de chevaux venus de Lyon, de Beaucaire, des Franches-Montagnes du Jura suisse, du Piémont (Annecy, de 1815 à 1860, fut un haras royal sarde, et Pignerol, école de Cavalerie de 1849 à... 1943).

Il venait des amateurs ou des professionnels morvandiaux, voire parisiens. On y vit Lamartine, homme de cheval accompli. On vit même une fois à Montmerle le saint curé d'Ars (qu'était-ce pour lui que deux petites lieues ?) venu confesser à la demande de son confrère. Mais ce ne fut sans doute pas au moment de la foire, où bourdonnaient naturelle-

ment des essaims de « ces demoiselles » accourues de Lyon ou des villes de la région, car il n'y a pas de petits bénéfices.

Cette échappée galante m'amène à rappeler une chanson d'époque, dont l'évocation aurait fait sourire, s'ils avaient été parmi nous, le regretté Jean Guillermet, Raymond Billiard, Léon Foillard, la chanson de la Saint-Martin (« V'tia la Sant Marton qu'appreutse... »), chanson du paysan dont la femme couche avec le valet et qui se frotte les mains, car il va pouvoir se débarrasser de ce dernier pour la Saint-Martin, le 11 novembre (le 12 depuis 1919). Or, au deuxième couplet, la femme dit au mari :

*« Et deman, la fore * à Montmerle,
Neutron violet veut y allô,
Veus garderz ben la modzon,
Veus qu'êtes vieux,
Le violet pis ma, neux érons,
Que marsins mieux ».*

Mais où sont les neiges d'antan ?

La motorisation des armes montées, puis de l'agriculture, a porté des coups terribles, que l'on aurait pu croire mortels, à l'élevage des chevaux en Europe et en Amérique du Nord. Or, une reconversion quasi-miraculeuse est intervenue depuis la dernière guerre. Si le tracteur a fait presque disparaître, chez nous, le cheval de trait lourd, il n'en va pas de même pour le cheval de selle. Témoin, sauvant les héritiers de l'ancien cheval de la Dombes, le florissant *Syndicat des Eleveurs de Chevaux de Selle de l'Ain et de la région Rhône-Alpes*, dont le dynamique président, M. Maurice Nachury, éleveur à Lent, s'est entendu, en 1974, avec M. Louis Meunier, maire de Montmerle, en vue d'une vigoureuse relance de la foire aux

chevaux en 1975, ce qui fut fait : en septembre 1974, la foire était réduite à un seul jour, avec 200 chevaux et poneys pour maintenir la tradition. En septembre 1975, elle a déjà duré deux jours, avec 350 chevaux environ, dont un bon lot de poulinières suitées de grande souche, envoyées par le Syndicat des Eleveurs. Les ventes ont, paraît-il, fort bien marché. Il y avait enfin plus de mille bovins. Cette « reprise de hauteur » fut sanctionnée par la présence de M. le Secrétaire d'Etat Ducray et — outre les personnalités départementales — par celle de deux directeurs des haras : celui d'Annecy, dont dépend l'Ain, et celui de Cluny, venu en voisin. L'un de ces messieurs a déclaré qu'aujourd'hui, l'aire du cheval de selle de Dombes était la troisième de toute la France, immédiatement après la Normandie et le Limousin.

Les stations de monte sont à Chalamont (1807), Condeissiat (1899), Saint-Trivier-sur-Moignans (1900) et Bourg-en-Bresse (1902).

L'effort doit être accentué en 1976. On parle d'organiser à Montmerle, en sus de la foire aux chevaux et pour la première fois de sa longue histoire, un concours hippique de sauts d'obstacles *et d'attelages*, cette discipline ayant maintenant acquis sa place à l'échelon international.

La foire aux chevaux, multiséculaire, est en bonnes mains: le maire de Montmerle a fait ses E.O.R. à Saumur !

† André MONTEILHET
Membre de l'Académie

(*) En Dombes, on disait « la fere »

Item au regard des autres mines de cuivre de
 Saint Pierre la Palu et de Chissieu et des mines
 d'argent et de plomb de Joz en Beaujoloiz tiendra
 ledit gouverneur et aussi ledit contereolleur tout tel
 et semblable ordre. Et fera ledit gouverneur tenir
 par les maistres mineurs ouvriers manevres
 fondeurs affineurs et serviteurs comme dessus
 est declairé

La vie des mineurs du Lyonnais et du Beaujolais au milieu du 15^e siècle

Item pource que le plaisir du Roy a esté et est que
 le grant voyage de la montaigne de Pampallieu
 soit fait continué et achevé ledit gouverneur fera
 incontinent et sans délay vider les eaues qui sont
 à l'entrée dudit voyage et par les charpentiers de
 ladite montaigne fera adouber et redresser
 ledit voyage et aussi redresser tous les cintres
 dudit voyage afin que les mines manevres et

* Item au regard des autres mines de cuivre de Saint-Pierre-la-Palu et de Chissieu (Chessy) et des mines d'argent et de plomb de Joz (Joux) en Beaujoloiz tiendra ledit gouverneur et aussi ledit contereolleur tout tel et semblable ordre. Et fera ledit gouverneur tenir par les maistres mineurs ouvriers manevres fondeurs affineurs et serviteurs comme dessus est declairé *.

* Item pource que le plaisir du Roy a esté et est que le grant voyage (galerie) de la montaigne de Pampallieu soit fait continué et achevé ledit gouverneur fera incontinent et sans délay vider les eaues qui sont à l'entrée dudit voyage et par les charpentiers de ladite montaigne fera adouber et redresser l'entrée dudit voyage et aussi redresser tous les cintres dudit voyage *.

Copie des ordonnances établies par Jehan Dauvet, conseiller et procureur général du Roi, "pour donner bon ordre et provision au gouvernement et conduite des mines d'argent et de cuivre qui furent de Jacques Cœur, assises en pays de Lyonnais et Beaujolais appartenant de présent au Roi". (Avril 1455)

Je voudrais d'abord m'excuser du titre donné à cette communication. Il aurait été dénaturé s'il avait voulu être exact. En effet, on ne vous parlera pas de toutes les mines du Lyonnais et du Beaujolais pendant tout le XV^e siècle, mais uniquement de celles sur lesquelles nous possédons des documents détaillés. Il s'agira de l'année 1455, et des mines de plomb argentifère de Joux, près de Tarare, en Beaujolais ; de Pampailly, un lieu-dit de la paroisse de Brussieu, situé en la juridiction de Chamousset, et des mines de cuivre de Chessy et Saint-Pierre-la-Palud, en Lyonnais.

Ainsi que j'ai déjà eu l'honneur de l'exposer ici même, à la fin de 1975, il convient de rappeler que Jacques Cœur était copropriétaire de ces mines, en indivision avec diverses personnalités de la région : avec les Baronnat à Saint-Pierre-la-Palud, Chessy à Joux ; avec Philibert Magnin, marchand de Beaujeu, et Mermet de Fontaines, à Pampailly.

Après la condamnation de l'Argentier le 29 mai 1453, le conseiller et procureur général du roi, M^e Jehan Dauvet, fut chargé de procéder à la vente de ses biens. Le compte rendu de ses activités est contenu dans un registre de 509 folios, publié en 1952 par M. Mollat. Dauvet passa 7 mois dans le Lyonnais, de fin 1454 à mi-1455, et les 123 folios qui couvrent cette période se rapportent

presqu'entièrement aux 4 mines citées plus haut, nous informant des inventaires effectués, de l'état des exploitations, des dispositions prises pour les remettre en état.

Autre source de renseignements : les comptes de M^e Pierre Granier. Quand Dauvet quitta le Lyonnais, il confia à Granier le gouvernement et la recette de ces mines. Les instructions sont contenues dans des ordonnances détaillées, en 53 articles, dont nous aurons l'occasion de reparler.

Voilà donc M^e Pierre Granier chargé de la tâche ingrate de remettre ces 4 mines en activité. Ses comptes, fort bien tenus, nous fournissent des chiffres relatifs aux salaires du personnel, et, d'une façon générale aux dépenses de fonctionnement, depuis le 1^{er} février 1455 jusqu'au 28 février 1456, date à laquelle les droits du roi furent affermés à Mermet de Fontaines.

Le registre de Granier n'a pas été publié. Des citations en apparaissent dans les ouvrages de Pierre Clément, Siméon Luce, Alice Joly. Une excellente analyse figure toutefois dans une notice inédite, conservée aux archives des mines de Sain-Bel, notice qu'un ingénieur civil des Mines, Robert Pailly avait rédigée en 1900 à la demande de la Compagnie de Saint-Gobain.

Telles sont les sources qui vont nous permettre de nous faire une idée du mode de vie et des travaux de nos prédécesseurs.

* * *

Sans vouloir établir un « organigramme » comme on dit aujourd'hui, on peut donner une idée générale des structures.

A la tête se trouvent le gouverneur et le contrôleur, appointés par le roi, avec leurs organes d'exécution : clercs, sergents.

Puis viennent les maîtres : maîtres de montagne ou maîtres-mineurs, maîtres-niveleurs, les deux fonctions étant, en général, tenues par la même personne, maîtres-fondeurs et affineurs.

Les ouvriers qualifiés sont charpentiers, ouvriers de martel, fondeurs, affineurs, maréchaux-ferrants, cuisiniers, boulangers, muletiers, vanniers.

En dernier lieu, nous trouvons les manœuvres et les serviteurs d'hôtel.

Mentionnons enfin les entrepreneurs et priffacteurs qui constituent une organisation parallèle.

Pierre Granier, le gouverneur — terme encore utilisé dans les mines de la Loire pour désigner le maître-mineur — est la tête de cette hiérarchie.

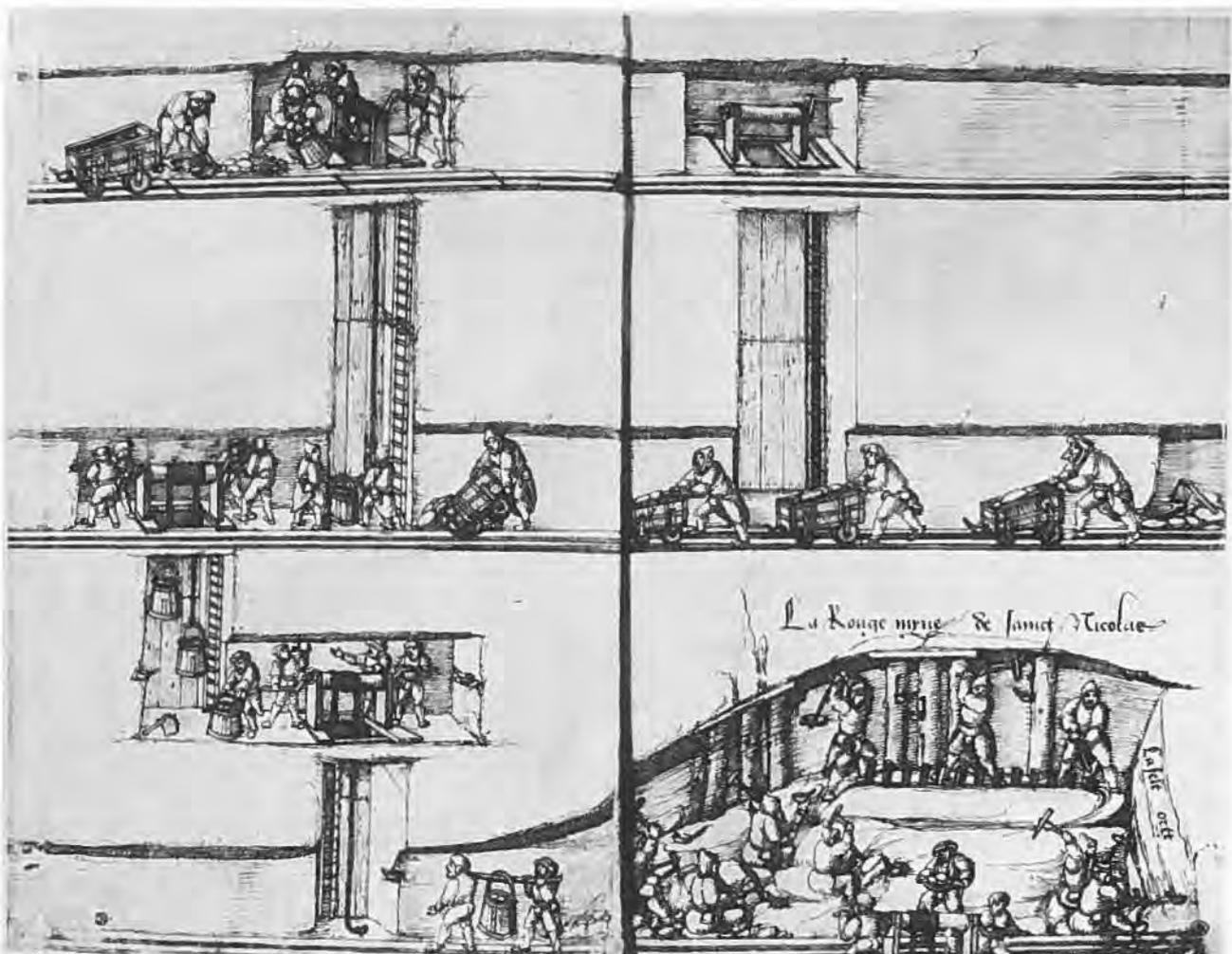
Ses gages sont payés par le roi ; son hébergement et sa subsistance sont aux frais des mines. Il a à sa disposition un clerc ou valet et deux chevaux. Bien que s'occupant des quatre exploitations, sa résidence principale est à Pampailly, où tous les soirs les maîtres de montagne viennent lui faire leur rapport.

Il est responsable de tout : de l'extraction, de l'affinage, de la main d'œuvre et des salaires, de l'approvisionnement de l'hôtel où le personnel prend pension.

Il arbitre les différends pour injures, excès, maléfices et prononce les condamnations et sentences.

Il fait prêter serment aux maîtres, ouvriers, manœuvres, fondeurs, affineurs et serviteurs d'hôtel, de bien et loyalement remplir leur charge, d'observer les ordonnances et statuts. Toutefois, ses jugements ne sont pas définitifs. Une faculté d'appel existe devant le bailli de Mâcon, sénéchal de Lyon, qui peut les corriger et réformer.

Enfin, il doit tenir une comptabilité détaillée : 6 registres pour Pampailly, 3 pour Chessy, 3 pour Saint-Pierre-la-Palud, et sans doute un même nombre pour Joux.



Travaux souterrains de « La rouge mine » de Saint-Nicolas, dans les Vosges. Dessin de Heinrich Gross ; XVI^e siècle. Les diverses opérations y sont figurées : ouvriers de martel, faisant éclater la roche au moyen de coins ; rouleurs ; tireurs de mine, actionnant les treuils — ou se désaltérant au moment précis où le treuil est libre au-dessus comme au-dessous. (Cl. Bulloz).

Comme si cela ne suffisait pas, l'implacable Dauvet impose au gouverneur de visiter au moins deux fois par mois les mines de Saint-Pierre, Chessy et Joux, d'inspecter deux ou trois fois par semaine les fonderies de Pampailly, et d'être présent obligatoirement, de nuit comme de jour, au moment des affinages.

On imagine bien notre méridional Granier, catapulté de la basoche dans la mine, passant en revue, afin de ne pas être parjure, les 53 articles de ces ordonnances qu'il a fait serment de respecter, confronté à des problèmes techniques sur lesquels ses experts même ne sont pas d'accord, devant faire front de tous côtés, accablé par un déficit important, on l'imagine bien poussant un soupir de soulagement à la fin de ces treize mois de gestion directe qui ont dû compter dans son existence.

Le « contre-rouleur » Nicolas Tara a lui aussi ses gages payés par le roi une fois l'an. Il vit à Pampailly aux dépens des mines, dispose d'un cheval. Il contrôle les recettes et dépenses du gouverneur, est présent à l'achat des provisions, aux paies, et tient la même comptabilité que le gouverneur.

Puis, dans chacune des mines, existent un encadrement, un personnel, des modes de vie propres. Sauf mention contraire, nous nous référons à celle de Pampailly, de loin la plus importante et la mieux organisée, et la seule, à l'exception de Joux, sur laquelle nous ayons des renseignements détaillés.

Les « maîtres de montagne » ou maîtres-mineurs sont tous des Allemands : Hans Ysmant, Claus Zimmerman et Wolfgang Bongar, que malgré son jeune âge, on appelle déjà M^e Vulgant. Il est « très subtil homme » et « bon niveleur » écrit Dauvet, au point qu'on avait songé à lui confier le grand voyage de Pampailly, c'est-à-dire la grande galerie d'écoulement, qu'il s'était engagé à mener à bien « avec l'aide de Dieu ».

Mais il s'agissait d'un travail important : près de 600 mètres à percer, en venant rejoindre une autre galerie menée en sens inverse à partir des travaux de la montagne.

Rappelons-nous que la poudre n'est pas en usage, que la roche est éclatée par des coins ou le feu, que les instruments du géomètre sont sommaires. Un tel percement, il n'y a qu'une vingtaine d'années, avec le théodolite, le niveau, le ruban d'acier, les tables de calcul, aurait été considéré comme délicat. Que devait-il en être il y a 500 ans !

Finalement, dans la crainte que M^e Vulgant ne manque d'expérience, on envoie chercher « en Allemagne, auprès Basle » Claux Simmerment, qui a déjà travaillé à Pampailly puisqu'un puits porte le nom de M^e Claux et tous deux auront la responsabilité conjointe du grand voyage.

M^e Vulgant habite près de l'entrée de la mine dans une maison de quatre pièces. L'une sert de débarras à outils, dans les deux autres logent Wolf, un autre Allemand, et Angelin Frisembert, distributeur de chandelles et pointeau. La quatrième est réservée à Vulgant. La mine lui fournit un lit avec oreiller et matelas de plume, une petite table de noyer et un tréteau.

La plus grande partie du personnel réside dans ce qu'on appelle l'hôtel de Cône, une grande bâtisse de huit chambres, auxquelles il faut ajouter cuisine, saloir, cellier, lingerie, réfectoire, etc. Ils y sont logés, nourris, chauffés, éclairés – mode de vie dont on trouve encore trace au XIX^e siècle et au début du XX^e aux mines de Chessy et de Sain-Bel, qui avaient toutes deux une « pension alimentaire », sans hébergement il est vrai, et où, disait M. Perret, les ouvriers « trouvent une économie de 30 à

40 % sur la nourriture et peuvent ainsi échapper, s'ils le veulent, à l'influence funeste des cabarets ».

Le mobilier est sommaire, composé exclusivement de lits qui sont tous garnis de couette et coussin de plume, de deux draps, d'une ou deux couvertures. Seul accessoire dans la chambre haute des ouvriers et manœuvres, une « horloge garnie de cloches et autres choses nécessaires » valant 13 livres tournois.

Le personnel est non seulement logé, mais nourri aux dépens du roi. Dauvet a bien insisté pour que cette disposition soit générale. A ceux qui veulent se nourrir à leurs frais, il recommande de verser une indemnité de subsistance aussi faible que possible, en opposant la force d'inertie pour retarder cette mesure, afin que les provisions, amassées deux ans à l'avance pour les mineurs, ne se gâtent faute d'être utilisées. Cette recommandation sera interprétée dans le sens large par Granier qui, en fait, évaluera l'indemnité à 15 livres tournois par an.

Cette nourriture était copieuse. Les comptes de Granier nous détaillent les victuailles consommées à Joux en dix mois et demi et à Pampailly en treize mois.

Par diverses évaluations et des recoupements, on peut estimer la ration journalière à 1 kg de pain, 1 litre et demi à 2 litres de vin, 250 à 400 g de viande par jour gras sans compter les autres victuailles telles qu'œufs et poissons pour les jours maigres, les fromages, l'huile, les noix, les raisins, etc. Ces chiffres sont assez comparables à ceux que M. Perret, en 1867, considérait comme la ration maximum d'un mineur par jour : 1 kg de pain, 1 litre de vin, 2 litres de bouillon, 300 g de viande, 500 g de légumes, 1 dessert, 1 café.

Si nous passons de l'écuelle à l'escarcelle, nous constatons un éventail de salaires assez ouvert. En y incorporant la pension, il varie du coefficient 1 pour le manœuvre à 1,1 pour la Grant-Jehanne, servante et chambrière de l'hôtel, 1,4 pour l'ouvrier français, 2 pour le mineur allemand et 3,7 pour M^e Vulgant, le maître-mineur allemand le mieux payé.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les enfants ne travaillaient pas pour leur seule nourriture et recevaient de petits gages. Ainsi, Marguerite Salme, qui aidait la Grant-Jehanne au ménage et à la lessive pour 60 sous par an, avait deux enfants employés à Pampailly. Sa fille Claude gardait les moutons, brebis et porceaux pour 40 sous par an, Jehan était manœuvre à 60 sous par an.

Il est difficile d'évaluer le pouvoir d'achat de ces salaires. Disons qu'un assez bon lit d'occasion, garni, avec deux draps neufs et deux couvertures usagées représentaient l'argent de poche de trois mois pour un manœuvre, de sept semaines pour un ouvrier français, un mois pour un ouvrier allemand et à peine deux semaines pour M^e Vulgant. Avec l'argent perçu pour une journée de travail, un manœuvre logé et nourri pouvait acheter une quantité de denrées correspondant à sa ration quotidienne, ou encore 3 kg 1/4 de farine, ou bien six litres de vin, ou bien un peu plus d'un kilo de viande. Ces diverses victuailles, à l'heure présente, ne coûtent pas le même prix, ce qui montre la difficulté, évoquée plus haut, d'imaginer les conditions de vie procurées par un salaire au XV^e siècle.

Ces salaires sont analogues à ceux qui se pratiquaient ailleurs, et sont donc plutôt modestes si l'on tient compte des durs travaux de la mine. Il faut noter en contrepartie qu'aux termes de l'édit de 1413 les ouvriers étaient exempts de « toutes tailles, aydes, gabelles, quart de vin, péage et autres quelconques subsides et subventions ». Quand Mermet de Fontaines prend à ferme les mines du roi, il signale que plusieurs gabelleurs et fermiers des aides « se perforcent de recevoir des impositions, qui est à



Infirmierie où étaient soignés les mineurs malades ou blessés du Tyrol. Cette « Bruderhaus », ou maison fraternelle, fonctionnait suivant le système mutualiste, par versement obligatoire d'une cotisation mensuelle d'un kreutzer (Schwazer Bergbuch. 1556).

l'encontre des privilèges de l'ancienne coutume à observance gardée aux Allemagne, Hongrie et ailleurs où il y a abondance de mines » et qui avait été octroyée autrefois à ces mines du Lyonnais et Beaujolais, « assises en pays de montagne infertile et stérile ». On trouve là trois traits bien français – ou bien humains : la rapacité du fisc, la fuite devant l'impôt, le goût du privilège et du maintien des avantages acquis.

Un fait est sûr, c'est que la main d'œuvre qualifiée, était instable et en renouvellement constant. Par exemple la moyenne de séjour d'un ouvrier de martel allemand s'établissait à six mois. Avaient-ils le mal du pays ? Trouvaient-ils ailleurs des conditions plus favorables, par exemple en se mettant à la suite des armées et devenant « taupin », ce qui procurait des soldes importantes, sans parler des avantages en nature ? Ainsi les comptes de forteresse du siège d'Orléans nous apprennent que le mineur Mathieu des Cartiers gagnait en deux mois ce que son confrère de Pampailly percevait en dix-huit mois.

Ou bien trouvaient-ils trop pesantes les diverses obligations des ordonnances ? Il semble que ce dernier point n'ait pas été déterminant, vu les idées reçues de l'époque. Pour nous, ce règlement apparaît si détaillé qu'il en est tâtilon.

Au point de vue religieux, on relève surtout l'interdiction de « blasphémer le nom de Dieu et de sa benoîte mère en quelque forme et manière que ce soit », sous peine de 2 sous 6 deniers la première fois, 5 sous la deuxième, 10 sous la troisième et punition arbitraire au delà.

Bien entendu, comme dans tout le Moyen Age, le serment joue un grand rôle. Le gouverneur, le contrôleur, les maîtres, ouvriers, manœuvres, fondeurs, affineurs, serviteurs d'hôtel, prêtent serment de bien et loyalement remplir leur office. Avant de prendre une décision, Dauvet fait examiner les travaux par les gens les plus experts qui lui font rapport de « leur visitation par serment ».

Si nous passons de la religion à la superstition, on peut supposer, sans avoir de témoignages à ce sujet, que tous partageaient les croyances générales de l'époque aux démons malfaisants qui hantent les ouvrages souterrains et ne peuvent être chassés que par le jeûne et la prière, ainsi qu'aux gnomes bienfaisants qui aident le mineur,

parfois de façon brouillonne, dans ses travaux, croyance dont on trouve une trace déformée dans le conte de Grimm « Blanche-Neige ».

Au point de vue professionnel, obligation pour les ouvriers du fond de s'assembler un peu avant l'heure, d'entrer tous ensemble par rangs de deux dans les travaux, de faire entièrement leur poste et de se relever sur place.

Défense de chaparder les outils des autres, de souiller la mine par des déjections, « attendu que par la puanteur et infection de telles ordures surviennent plusieurs inconvénients ».

Interdiction de porter des épées, dagues, javelines ; seul est autorisé un petit couteau « pour couper pain et viande ». Notez cette interdiction du port de l'épée, privilège dont jouissaient en leur pays les Allemands et les Lorrains et qu'ils avaient peut-être cherché à reconduire ici : Défense de s'injurier, battre, frapper, « villener ». Obligation d'être à l'heure pour les repas. Enfin, l'article 53 et dernier stipule :

« Que nul desdits maîtres de montagne, fondeurs, affineurs, ouvriers, manœuvres et autres serviteurs d'hôtel ne soient si hardis de mettre ni tenir femmes amoureuses dedans la maison où se fera dépense et habitation de ceux desdites mines sous peine d'amende arbitraire ».

Que faut-il entendre par « femmes amoureuses » ? Sébastien Mercier, dans son tableau de Paris écrit à la fin du XVIII^e siècle, distingue entre « les filles publiques, ou vulgives, et les filles entretenues, moins indécentes, qu'on appelait autrefois femmes amoureuses, ou filles folles de leur corps ». Cette dénomination existait-elle déjà au XV^e siècle ? Quoi qu'il en soit et sans vouloir entrer dans le détail des fornications interdites, retenons-en que les « créatures », comme disaient nos grand-mères, n'étaient pas admises dans l'hôtel de Cône.

Arrivés au terme de cette description simplifiée, quelle impression d'ensemble en retirons-nous ?

Une communauté convenablement logée, bien nourrie, correctement payée, soumise à un travail dur et des obligations strictes. Ce qui est frappant est son caractère fermé, presque concentrationnaire comme nous dirions aujourd'hui. Ainsi les manœuvres ne doivent pas quitter les limites des mines sans autorisation du gouverneur ou

du maître de montagne. Tous les services sont assurés sur place : logement, nourriture, soins médicaux. M^e Girard, barbier et « sireurgien » à Lyon reçoit 15 livres tournois « pour ses peines et travaux d'avoir guéri et tenu en cure plusieurs manœuvres et jeunes enfants servant dedans ladite montagne, blessés et navrés en icelle ». En son absence, c'est Etienne Perrussel, barbier à Sain-Bel, qui le remplace.

Brullioles n'est qu'à un kilomètre de Pampailly. Mais le vicaire, messire Jehan Pastureau, vient chaque semaine chanter sur place une messe en la chapelle de Monseigneur Saint-Nicolas.

Il est difficile de porter un jugement global, car les hommes étant heureux ou malheureux par comparaison, il faudrait connaître les conditions de vie considérées alors comme normales.

Siméon Luce, dans de belles envolées, imagine des compensations. Il décrit les mineurs « désertant pendant quelques jours leurs noires et froides galeries pour faire les foins » ou encore « quand vient l'automne, se répandant par bandes, comme des écoliers en vacances, sur les collines chargées de vignobles pour y faire la vendange. On faisait là comme une provision de gaieté et de soleil et, plus tard, lorsqu'en plein hiver le pauvre mineur travaillait, l'eau jusqu'à mi-jambe au fond des puits d'extraction, il pouvait charmer son ennui en reportant sa pensée vers ces riants souvenirs ».

Nous n'avons pas de témoignage sur les mœurs des anciens de notre région, mais tout porte à penser, d'après ce qui se passait ailleurs, en Allemagne, en Lorraine, que cette population, loin d'être à tendances bucoliques, était turbulente et difficile à manier. A la fois hautement spécialisés et polyvalents, ils étaient très attachés à leurs privilèges, et bénéficiaient d'un régime exceptionnel de salaires et d'avantages annexes – un peu les ouvriers du

« Parisien libéré » de l'époque. Ajoutez-y que la fin de la guerre de Cent ans avait libéré de nombreux mineurs qui avaient suivi les armées pour effectuer des travaux de sape sous les trous et les murailles et y avaient contracté de mauvaises habitudes. « Si Dieu se faisait gendarme, disait La Hire, il deviendrait pillard ».

Les diapositives qui vont suivre illustreront les travaux des Anciens. Vous verrez comment, avec des moyens rudimentaires, à force d'astuce et de courage, ils arrivaient à exploiter le sous-sol, ce sous-sol qui, notez-le, est à l'origine de toutes les commodités de notre vie. C'est lui qui fournit l'énergie et le chauffage sous forme de charbon, maintenant remplacé par le pétrole qu'on peut extraire de la surface. Mais le minerai métallique s'exploite pour la plus grande partie en souterrain et nous le voyons partout autour de nous, soit directement, soit par l'intermédiaire des outils et machines qui se trouvent à tous les stades de la fabrication.

Ces considérations avaient été l'objet des méditations de Fournet à la fin de son existence. Jean-Baptiste Fournet est un homme du siècle dernier, remarquable à plus d'un titre, que quelques phrases évoqueront. Ancien directeur des mines de Ketzenthal, de Sain-Bel et Chessy, il a passé à 32 ans, durant le seul mois de mai 1833, ses baccalauréats es lettres et es sciences, sa licence et son doctorat es sciences, puis a été nommé professeur de géologie à la Faculté des sciences de Lyon. Parmi de nombreux ouvrages et publications, on relève un livre publié sur le tard et dont je livre le titre : *vos méditations*, en toute simplicité car, au fond, chaque corporation peut se prévaloir du même avantage :

« Du mineur, son rôle et son influence sur les progrès de la civilisation ».

Alain BOURGOIN
Ingénieur civil des mines,
Membre de l'Académie.

Statue de Sainte Barbe, au musée Rolin d'Autun (fin du XV^e siècle). La sainte porte la toque d'apparat brodée des mineurs allemands et lorrains, dérivée du bonnet de feutre épais qui servait à protéger la tête. Elle est représentée avec ses deux emblèmes : la tour où elle fut enfermée, le livre où elle étudia la foi chrétienne. (Cl. A. Allemand, reprod. autorisée).



JEAN-MARIE ROLAND DE LA PLATIERE

Huit mois ministre

Trente-huit ans inspecteur des Manufactures (1734-1793)

En contemplant un auditoire aussi nombreux, j'aurais tendance à évoquer, au début de cette conférence, les jugements acides que Madame Roland portait sur Villefranche et les amis... de sa belle famille.

Sa plume, comme sa langue, vous le savez, étaient acérées. « *Vilain logis, table délicate, toilettes élégantes, jeu continuel et gros quelquefois : voilà le ton de la ville dont les toits sont plats et les petites rues servent d'égouts aux latrines* ». En quelques mots, voici Villefranche campée. Et de continuer : « *D'autre part, on n'y est pas du tout sot, on y parle assez bien, sans accent, ni même de termes incorrects, mais on y est un peu, c'est-à-dire, très court, en fait de connaissances* », ce qui est sans doute exagéré ! Les Caladoises ne sont pas oubliées. Dans une lettre datée d'avril 1785 (1), Madame Roland revient sur le goût du jeu des femmes de Villefranche qui s'y laissent aller – les vilaines ! – au lieu de cultiver les lettres « *à l'instar des Sévigné, des Lafayette, de la célèbre Dacier, fille chérie, sage épouse, tendre mère, et de la touchante Deshoulières, dont la douce philosophie et les soins maternels nous attendrissent encore...* ».

Votre présence ici ce soir, Mesdames, Messieurs, un samedi soir surtout, est un cinglant démenti que vous donnez à l'Egérie des Girondins... Je ne pense pas pour autant que la célèbre Dacier et la touchante Deshoulières recueillent, Mesdames, aujourd'hui plus qu'hier, vos suffrages !

Mais mon propos n'est pas de m'apesantir sur les qualités et les défauts de cette femme célèbre, mais bien de vous entretenir de Jean-Marie Roland de la Platière, son mari, qu'on a toujours un peu trop tendance à oublier. Bien qu'il bénéficie encore d'une flatteuse homonymie avec l'homme du cor, il est de plus en plus nécessaire, de nos jours, de dire *qui* il a été.

Curieusement, l'histoire et les historiens ont mis en vedette sa courte carrière de ministre – huit mois – oubliant qu'il avait été auparavant, trente-huit ans, inspecteur des Manufactures, c'est-à-dire fonctionnaire, et un fonctionnaire zélé et compétent, dont les ouvrages faisaient autorité.

Encore, ces huit mois de ministère ont-ils été entrecoupés d'une courte pause et faut-il rappeler aussi la période où ils se situent : une des plus difficiles et

douloureuses de notre histoire, dont visiblement, beaucoup d'hommes qui étaient à la barre, en ces moments, n'étaient pas prêts à affronter les périls.

C'est cette face cachée de l'iceberg que je voudrais surtout vous décrire, pour vous faire oublier ces jugements péremptaires d'historiens célèbres, dont la sympathie est le plus souvent acquise à la jolie Madame Roland.

Permettez-moi de vous en rappeler quelques-uns :

Taine (2), peu suspect d'admiration pour les hommes de la Révolution, le décrit comme « *un mannequin administratif et phraseur dont le ressort est poussé par sa femme* ». Louis Madelin (3) en rajoute : « *Honnête homme, il eut rendu odieuse l'honnêteté même, tant elle se faisait chez lui étroite, pédante, outreucidante. De la morgue avec de l'idéologie, la figure et l'âme d'un quaker, un puritanisme agressif et ostentatoire. C'était Caton, tous l'appellent ainsi, surtout sa femme* ».



Portrait présumé de Madame Roland dessiné et gravé par Quenedey avec le physionotrace de Chrétien
(Cab. des Estampes)

(1) Lettre à Bosc. 22.4.1785. *Lettres de Mme Roland*. Edit. Perroud. Imprimerie Nationale. 1900.

(2) Taine. *Les Origines de la France contemporaine*. T.V., p. 135. Paris Hachette. 1900.

(3) L. Madelin. *Histoire de la Révolution*, Paris Hachette. sd., p. 209.

Le portrait est bien enlevé, et pas totalement faux, mais l'homme n'en sort pas grand.

Lamartine (4), le visionnaire, écrivant à la hâte son Histoire des Girondins, dans l'essai de description de son aspect physique, n'a pas été plus bienveillant : « Sa voix était mâle, son parler bref, comme celui d'un homme qui n'aurait pas l'haleine longue (sic)... sa diction était quelquefois piquante, mais revêche et sans harmonie ». Il est juste de dire que Madame Roland, dans ses mémoires ne dit pas autre chose !

Heureusement, Michelet (5) est là pour sauver le pauvre homme, qui n'était pas, bien sûr, sans défauts... Mais qui a vraiment cherché ses qualités ?

« Cet homme, écrit-il, qu'on a trop sacrifié à la gloire de sa femme, était un ardent citoyen qui avait la France dans le cœur, un de ces vieux français de la race des Vauban et des Boisguillebert, qui, sous la Royauté, n'en poursuivait pas moins, dans les seules voies ouvertes alors, la sainte idée du bien public. Inspecteur des Manufactures, il avait passé toute sa vie dans les travaux, les voyages, à rechercher les améliorations dont notre industrie était susceptible. Il avait publié plusieurs de ces voyages et divers traités et mémoires relatifs à certains métiers ». Enfin, une énumération précise et objective. Michelet avait pris soin de lire ces ouvrages dont nous allons parler. Et la connaissance qu'il avait de son œuvre lui permettait d'affirmer qu'« au moment où il devient ministre de l'Intérieur, personne ne connaissait mieux que Roland ce Royaume qu'il étudiait depuis quarante ans, et comme inspecteur officiel et comme observateur philosophe ».

On pourrait continuer ce petit jeu des citations longtemps. On pourrait même le compliquer en comparant les appréciations des historiens du XIX^e siècle et du début du XX^e, avec ceux d'aujourd'hui, dont les options politiques personnelles ne sont plus tout à fait les mêmes. Il n'est plus guère question de réhabiliter Monsieur ou Madame pour tel ou tel motif de leurs écrits ou de leurs comportements, mais de les fourrer tous les deux dans le même sac, comme traîtres à la Révolution. « L'immortelle Gironde » ainsi que l'appelaient Sainte-Beuve, n'étant plus, à posteriori, qu'un repaire de déviationnistes !

Mais il est temps d'essayer de reconstituer sa vie. Bien que le procédé soit peu académique, je le ferai en commentant devant vous ce tableau. Les principales dates de son existence y figurent. On comprend mieux ainsi ce qui en constitue les grandes périodes, surtout si on les situe en regard des événements contemporains.

Voir ce tableau à la fin du texte.

Jean-Marie Roland est né le 18 janvier 1734 à Thizy, que de nombreux dictionnaires et auteurs confondent avec Theizé, le village où se situe le Clos, celui-ci n'étant que la propriété de campagne de la famille Roland, qui obtint, au moment de la vente du château de Thizy, de transférer le nom de la Platière à cette demeure des champs.

Sur son père, qualifié de Seigneur de la Platière, sur son acte de baptême, homme laborieux, probe et désintéressé ; sur sa pittoresque mère, apparentée aux Choiseul.

(4) Lamartine, *Histoire des Girondins*, Ed. Hachette Furne, 1870, T. I, p. 303.

(5) Michelet, *Histoire de la Révolution*, Paris Lemerre, 1888, T. III, p. 152, seq. et T. IV, p. 185.

(6) « Je m'arrachai au pays, à mes parents et à moi-même pour aller à Lyon tenter un état pour lequel je ne me sentais pas grand goût, mais dont les bassesses et les friponneries que j'y vis faire par les gens chez lesquels on m'avait maladroitement placé, auraient anéanti et tourné en horreur le plus décidé ». (*Voyage en France*, 1769, Édition Perroud, 1913, p. 62).

(7) « Arrivé à Nantes, de son premier vol, il s'y était placé chez un armateur pour s'instruire de différentes choses avec le projet de passer aux Indes. Les arrangements étaient pris, un crachement de sang survint et lui fit défendre la mer ». (*Mémoires de Madame Roland*, Baudouin édit., Paris 1820, T. I, p. 25).



Buste de Roland, P. Chinard (musée de Lyon) c'est sans doute son portrait le plus ressemblant « Avec le front dénudé et les rares cheveux qui glissent comme des larmes... » (Ed. Herriot)

et sa gloutonnerie, si souvent épinglée par sa belle fille ; sur les frères aînés, chanoine, vicaire et moines bénédictins de Cluny, il y aurait beaucoup à dire pour mieux expliquer le caractère de Roland et ses options professionnelles et politiques. Nous n'en avons guère le loisir.

Nous retrouvons Roland, après ses années de collège et un stage dans une affaire lyonnaise (6), sur le point de s'embarquer pour les Antilles, à Nantes. Un crachement de sang lui interdit le voyage (7). Il a 19 ans, c'est alors qu'il est aiguillé vers un cousin éloigné, Godinot, qui demeure à Rouen. Inspecteur des Manufactures, membre d'un Corps dont nous aurons à parler, Godinot apprécie en son jeune parent certains goûts pour les matières économiques et les mathématiques, sa gravité précoce, ses habitudes laborieuses – déjà le « vertueux Roland » – Il lui conseille de faire carrière dans cette phalange de fonctionnaires dont l'origine remonte à Charles IX et Henri III, mais qui fut pratiquement réorganisée et dotée d'un statut par Colbert en 1669.

Jean-Marie y consent et s'engage, pour la vie peut-on dire, dans une filière assez stricte qui comportait des échelons bien définis. Le premier est celui « d'élève surnuméraire ». Un an après, il est nommé élève inspecteur. On est en 1755. Il a vingt-et-un ans, et des projets de mariage... Ambitieux, il trouvera, dans les années qui suivent, que l'avancement n'est pas rapide : pourtant il est déjà l'auteur de mémoires, dans sa spécialité, qui le font remarquer. Il suit des cours de mathématiques supérieures à l'Académie de Rouen. La promotion arrive enfin sous la forme d'une nomination à... Clermont de Lodève, comme sous inspecteur. Il a trente ans (1764)... et quelque peu de déception. Il considère cette décision d'une Administration bienveillante – personnifiée pour lui par Trudaine, le fils – comme un exil. Il y réussit pourtant, malgré un accueil des fabricants des plus frais ; ceux-ci changeront d'avis, puisqu'il quittera Clermont accompagné de regrets unanimes. Il se rode à ce métier difficile, étudie, inspecte et comprend là que « toutes les productions de la nature

comme celles des arts sont du ressort d'un inspecteur ». Un poste d'inspecteur est vacant à Amiens. Trudaine, son protecteur, l'y nomme. Roland s'y installe en décembre 1766. C'est là qu'il se mariera, après des fiançailles dont les péripéties ont été longuement contées par les historiens de Madame Roland. C'est à Amiens que naîtra leur fille unique, Eudora, en 1781.

Regardez bien cette période de 18 ans : 1766 à 1784... la période la plus pleine de la vie de Jean-Marie : il effectue, à la demande de Trudaine, de nombreux voyages. Il parcourt la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre et la Suisse, rapporte de ses tournées des échantillons de produits manufacturés (8), des procédés de fabrication, des idées. Tout ce qu'il va monnayer dans ses ouvrages qui paraissent dans cette même période.

Quand il quittera Amiens, sans regrets, c'est un inspecteur chevronné, qui connaît son métier, tranche volontiers sur tous sujets de sa compétence, au point, souvent, d'indisposer ses chefs et ses collègues, qui arrive à Lyon, avec permission de résider au Clos.

C'est Manon qui avait négocié ce départ, de pittoresque manière, et qui complète assez bien le portrait moral de notre héros. En 1784, Roland tenait beaucoup à s'appeler officiellement Roland de la Platière. Il délégua sa femme à Paris – ce qui était parfaitement admis à l'époque – pour effectuer les démarches nécessaires aux fins de faire reconnaître par les autorités compétentes, la validité de ses titres familiaux. Manon n'y réussit pas, mais en rendant visite aux Intendants du Commerce, chefs hiérarchiques de son mari, elle obtint... autre chose. Fine mouche comme elle était – « mes trente ans ne font encore fuir personne », écrit-elle – elle sut se faire apprécier (9) plaider pour son mari, en jouant devant ses juges la comédie d'une jeune mariée, éprise de son époux très savant... Finalement, elle eut gain de cause. Elle obtint sa nomination à Lyon, dans des conditions avantageuses : résidence au Clos, substantielle augmentation de traitement, maintien à Lyon, jusqu'à sa retraite...

Les récits qu'a fait Manon de ses visites à ces importants personnages, surtout celle à Tolosan, le redoutable Intendant du Commerce qui était un homme de soixante deux ans, au caractère peu commode, sont un bon exemple de son talent d'épistolière.

1784. Dans cinq ans, la Révolution. Il reste neuf années à vivre à Roland de la Platière, comme il signe encore de sa grande écriture liée. Elles vont se dérouler avec une effrayante rapidité pour le couple, surtout à partir de 1791.

Au début de cette année, en effet, un séjour de neuf mois dans la capitale, en vue d'obtenir, pour le Conseil municipal de Lyon, une remise de dettes importante qu'il obtint, lui fait rencontrer, au Club des Jacobins, la plupart de ses amis politiques qu'on appellera plus tard, les Girondins.

Le 23 mars 1792, il est proposé à Louis XVI par Dumouriez comme *ministre de l'Intérieur* d'un nouveau Cabinet « progressiste ». Notre homme fait sensation en

(8) Cf. les précieuses notes pour servir à l'histoire de l'Industrie et du Commerce de Villefranche-en-Beaujolais Mémoire de Jean-Marie Roland de la Platière sur les articles qui se fabriquaient en Beaujolais à la fin du XVIII^e siècle, avec préface et notes par Joseph Balloffet, Villefranche. Imprimerie de Auray fils et L. Deschizeaux, 1913. Grand in 8^o, 28 p.

(9) « Sous tous les régimes, les administrateurs d'un certain âge ont plaisir à recevoir de jolies femmes, intelligentes et spirituelles. Manon va faire cette découverte, avec stupefaction » G. Huisman, *La vie privée de Madame Roland*, Hachette 1955.

(10) « Je reviens à la lettre qui fut tracée d'un trait comme à peu près tout ce que je faisais de ce genre, car sentir la nécessité, la convenance d'une chose, concevoir son bon effet, désirer le produire et jeter au moule l'objet dont cet effet devait résulter, n'était pour moi qu'une même opération ». *Mémoires de Madame Roland*, Edition Perroud, Plon 1905, T. I, p. 241.

La longue signature sans reprise avec son nom complet

(Bibl. de la ville de Lyon)

arrivant à la cour dans son costume de tous les jours, et, horreur ! sans boucles à ses souliers, avec de simples lacets. Il croit bon, après quelques séances, de donner des conseils au monarque sur la manière de se comporter avec ses ministres. C'est la fameuse « lettre au Roi »... que Manon a rédigée (10). Elle indispose à bon droit le Monarque qui démissionne son ministre, en lui faisant porter un pli, le 13 juin. La journée du 10 août le ramène au Ministère, sous les acclamations du peuple.

Il est ministre de l'Intérieur pendant les Massacres de Septembre, qu'il ne peut arrêter. Il l'est encore à la mort du Roi, le 23 janvier 1793, deux jours après, il donne sa démission.

Alors, se déclenche le processus connu. La tendance « dure » prend le pouvoir. Les Girondins sont condamnés. Le couple Roland devient suspect : on vient les arrêter le 31 mai. Madame Roland, seule, est emprisonnée. A l'abbaye, d'abord, puis à Sainte-Pélagie, enfin à la Conciergerie d'où elle partira pour l'échafaud le 8 novembre. Plusieurs générations de petits français apprendront par cœur dans quelles conditions !

Roland, qui avait pu s'échapper le 31 mai, s'était caché chez un ami dans la forêt de Montmorency, puis avait gagné Rouen où il se terrait chez une famille amie, dans un logis situé non loin de la cathédrale.

Mois pénibles, où il remâche ses insuccès, l'aveu que sa femme lui a fait de son amour pour Buzot, le triste avenir d'Eudora. C'est pour elle qu'il se sacrifie, pour qu'elle ne soit pas dépouillée de son héritage familial. Il quitte, à la tombée de la nuit, un soir, la demeure accueillante qui avait été son dernier domicile, et, à la suite d'une marche épuisante de seize kilomètres, il se donne la mort, dans les bois de Cocquetot, le 11 novembre 1793. Retrouvé, son corps est autopsié et reconnu. Il est enterré sur place, à la hâte. Jamais une plaque ni un tombeau décent ne lui furent, par la suite attribués. Aujourd'hui même, on ne saurait plus retrouver les ossements du vertueux Roland !

• •

Dans ses œuvres, dont il est grand temps, maintenant, de parler, nous voudrions distinguer trois « manières » :

Il y a d'abord les « Voyages » (a), puis les traités savants et le *Dictionnaire des Manufactures, Arts et Métiers* (b), enfin, les « Communications aux Académies », dont il était friand.

Roland a beaucoup voyagé. Il a sillonné la France et les pays voisins, dans les conditions les moins confortables, qui étaient celles du temps, mais qui permettaient une connaissance des territoires visités beaucoup plus intime que la nôtre. A pied, à cheval, et en voiture, suivant l'expression consacrée.

C'est ce mélange d'observations courantes, celles du voyageur curieux, de remarques techniques que sa compétence professionnelle lui dictait, de réflexions du philosophe ou du sociologue, qui rend assez passionnante la lecture de ses voyages, dans la mesure même où certains des problèmes qu'il n'a cessé d'étudier n'ont cessé d'être actuels : travail des femmes (et des enfants), liberté du commerce, contrôle de la qualité, importance des normes, mise en valeur du territoire, nécessité d'exporter pour équilibrer le budget national... On trouve d'ailleurs ces observations aussi bien dans ses comptes rendus de voyages que dans tel ou tel article du Dictionnaire ou chapitre des traités (11).

Le « *désert français* », cher à François Gravier, était encore plus désolé, à la fin du XVIII^e siècle qu'au XX^e siècle. Bornons nos regards à la seule façade atlantique : « *Voyez cette vaste Bretagne, que j'ai parcourue en long et en large, trouvant partout d'immenses campagnes, incultes et désertes, et ne pouvant imaginer d'où les habitants des villes tiraient leur subsistance. Voyez ces marais de Luçon si faciles à dessécher, si fertiles partout où la main de l'homme a su s'exercer. Je passe rapidement sur Les Sables d'Olonne et de la Saintonge fertilisables néanmoins, quand on voudra s'en donner la peine, pour arriver à ces interminables landes de Bordeaux et de Bayonne, qui à elles seules, pourraient occuper et faire vivre des millions d'hommes et nourrir, plus encore, des millions de moutons...*

...Où, je le dis, comme une vérité dont je suis pénétré, comme un fait de la démonstration la plus évidente et la plus palpable, il existe actuellement en friche, et sans aucun rapport, un tiers des terres de la France qui pourraient être mises en culture. Celles qui sont cultivées rendent un tiers de moins qu'elles ne pourraient rendre et

(11) Sur la manière dont Roland voyageait, les difficultés rencontrées avec les voituriers, les marchands de chevaux ou les aubergistes, voir : J.-M. Roland de la Platière : *Voyage en France*, 1769 publié par Cl. Perroud. Valence. Imprimerie de Auray fils et Deschizeaux. 1913. Grand in 8^o. 99 p.

Voyage au pays de Caux, Abbeville et Amiens, mai 1763-1768. Société d'Emulation d'Abbeville. Bulletin 1919. Communication faite à la séance du 6 mars 1919 sur le thème *le voyage de Roland de la Platière en Normandie et en Picardie*.

(a) Cf. annexe.

(b) Cf. annexe.

(12) Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malthe par M. ... à Mlle ... à Paris, en 1776-1777-1778. Amsterdam 1780. 6 vol. in-8^o.

(13) L'art du fabricant d'étoffes en laines rases et sèches, unies et croisées, par M. Roland de la Platière. Paris. Imp. de Moutard. 1780. in fol. 62 p. pl.

(14) L'art du fabricant de velours de coton précédé d'une dissertation sur la nature, le choix et la préparation des matières, et suivi d'un traité de la teinture et de l'impression des étoffes de ces matières, par M. Roland de la Platière. Paris. Imp. de Moutard. 1780. in fol. 52. p. pl.

(15) L'art du Tourbier, ou traité des différentes manières d'extraire la tourbe et de l'employer. Neufchatel. 1783. in-4^o.

(16) Dictionnaire des Manufactures, Arts et Métiers, par M. Roland de la Platière. 3 tomes. Paris. Panckoucke. 1784-1785-1790.

la France occuperait et nourrirait facilement une population d'un tiers au moins plus nombreuse que la sienne » !

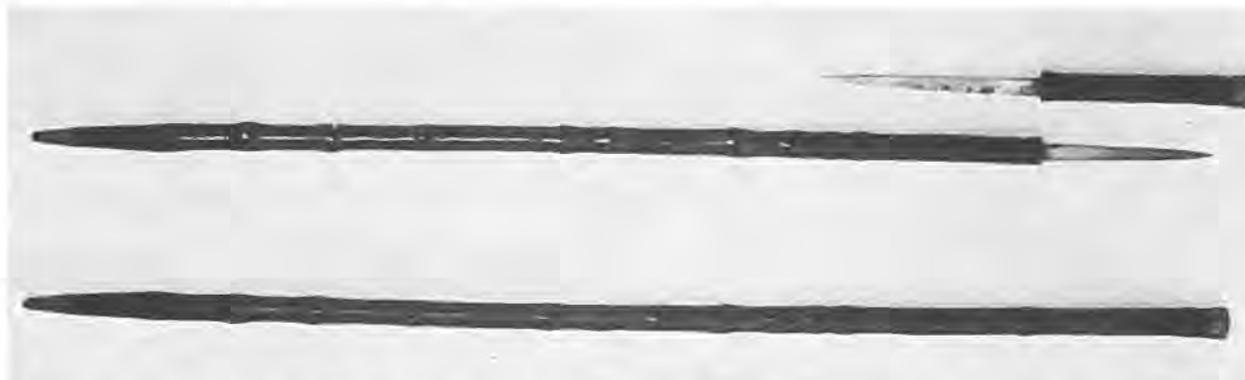
Michelet, encore lui, trouvait que les « *lettres d'Italie, de Sicile et de Malthe* » (12) étaient à classer parmi les meilleurs « *voyages d'Italie* » dus à des auteurs français et Dieu sait s'ils ont été nombreux.

Une seule conférence n'en épuiserait pas le contenu, qui nous fait apprécier Roland sous un jour tellement différent de celui sous lequel il nous apparaît habituellement. que c'est, en vérité, bien dommage, de les survoler si rapidement. On y trouve un Jean-Marie jeune, assez résistant pour supporter l'inconfort du voyage et des traversées, mais spontané, pince sans rire, ne gardant pas les yeux dans sa poche, avec un zeste de grivoiserie, et beaucoup d'anticléricalisme. Mais c'était les mœurs du temps.

Les traités sont les ouvrages savants qui ont fait sa réputation, en France et à l'étranger. Ce ne sont pas des ouvrages frivoles. Ils sont plutôt du genre ennuyeux, mais ce n'est pas de la vulgarisation. Les traités, ou « *Arts* », *Art du fabricant d'étoffes en laines, rases et sèches* (13), unies et croisées (1780). *Art du fabricant de velours de coton* (1780) (14) sont des in-folio, illustrés de planches gravées d'une grande précision, publiés sous le patronage et le visa de l'Académie des Sciences. Le premier est visé par Condorcet. Puis vint l'*Art du tourbier* (15). Enfin, à la demande de Panckoucke, le grand éditeur, Roland se charge à la même époque de la rédaction du monumental « *Dictionnaire des Manufactures, Arts et Métiers* » (16) trois volumes de 600 pages. Deux volumes qui couvrent l'industrie de son temps, essentiellement l'industrie textile, ce qui lui permet de reprendre son « *Mémoire sur la moutonaille* » comme il disait. Il y avait condensé dès 1779, son expérience de « *l'éducation des troupeaux et de la culture des laines* ».

Difficiles à lire, mais un dictionnaire ou un traité ne se lisent pas, mais se consultent, parce qu'encombrés de redites, de souvenirs personnels, d'invectives ou de remarques acerbes, ils sont finalement assez passionnants, parce qu'ils permettent de reconstituer la psychologie de leur auteur, avant qu'il n'émerge sur la scène politique, et aussi, d'apprendre bien des choses sur la France de cette fin de siècle.

Les « *Communications* » sont d'un autre genre. Cl. Perroud, qui sait tout des Roland et y a consacré sa vie, remarque dans ses extraordinaires appendices à l'édition monumentale des *Lettres de Manon* qu'« *un des faits les plus caractéristiques du XVIII^e siècle, c'est la multiplication et l'activité intellectuelle des Académies provinciales. Cinq ou six de ces Académies dataient de la fin du XVII^e siècle et parmi elles, une mention spéciale est due à la modeste Académie de Villefranche, fondée en 1679, sous*



Canne-épée avec laquelle Roland se donna la mort dans les bois de Cocquetot (Musée dép. des antiquités de Rouen)



Le clos de la Platière à Theizé
Dessin inédit de Luc Barbier, membre de l'Académie

le haut patronage du duc d'Orléans. Mais au XVIII^e siècle, l'entraînement devient général : presque chaque province veut avoir la sienne... » Roland raffolait des titres ; en posant sa candidature à ces Académies, en y faisant des communications, il se faisait connaître, il propageait ses idées, et ce n'était pas pour lui, le moins important, il ajoutait à ses titres déjà nombreux, d'autres plus prestigieux. Vanité des vanités ! Ses premiers ouvrages font mention, sur la page de titre, de son appartenance – très vague – à plusieurs Académies de France et des Arcades de Rome (!). La page de titre du tome III du Dictionnaire des Manufactures, le dernier paru, constitue un véritable palmarès :

« Arts et Métiers, par M. Roland de la Platière, avocat au Parlement de Paris, inspecteur général des Manufactures du Lyonnais, Forez et Beaujolais, correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris et de celle de Turin ; Honoraire des Sociétés Economiques de Berne, littéraire et philosophique de Manchester, d'Agriculture de cette dernière ville et de celle de Bath ; Associé de l'Institut et Académie des Sciences de Bologne et de celles de Rouen, Dijon, Marseille, Montpellier, Bordeaux, Villefranche, Bourg, etc. ; Titulaire de l'Académie et de la Société d'Agriculture de Lyon, et l'un des Administrateurs de l'Ecole royale gratuite pour le progrès des Arts et celui des Manufactures de cette même ville... ».

Roland fut membre de quinze Académies. Il y déploya une activité de fourmi, multipliant précisément ces communications dont nous parlons et sur les sujets les plus divers. Je n'en retiendrai que trois, pour vous en montrer la nature :

– Le 6 décembre 1785, il lit à la séance publique de l'Académie de Lyon, un mémoire intitulé « De l'influence des lettres dans les provinces comparée à leur influence dans les capitales ». Il en avait déjà donné connaissance à

l'Académie de Villefranche, et Manon avait pu juger de l'impact de ses roseries sur une partie de l'auditoire féminin.

– A Bordeaux, à quelques jours de la prise de la Bastille, il prophétise sur « les causes qui peuvent rendre une langue universelle » (et il indique qu'à son avis, c'est... l'américain qui triomphera dans les siècles qui viennent... et il dit pourquoi).

– Il y a aussi, à ne pas oublier, cette fameuse communication, derechef faite à Lyon, « De l'usage d'enterrer ou de brûler les morts » (17) qui fit quelque bruit. Il y proposait, à vrai dire, dans un but de récupération et d'hygiène, de brûler les morts pour en faire de l'huile et les os pour en tirer de l'acide phosphorique... Le propos était évidemment scandaleux pour l'époque. Ces épouvantables concentrations urbaines que nous connaissons ne seront pas sans poser, dans l'avenir, ne croyez-vous pas, quelques problèmes qui donneront sans doute pour partie raison aux élucubrations de Roland.

• •

Et voici qu'arrivé au terme de mon propos et désireux de vous faire mieux connaître Roland de la Platière, cet inconnu, je ne vous ai, à aucun moment, dépeint quel homme physique il était. On l'appelait un « vieillard » quand il était ministre, et il n'avait que 58 ans. Lui-même n'hésitait pas à se qualifier d'homme « vertueux et sensible ». La petite histoire l'a quelque peu brocardé, pour sa manière de s'habiller, et les quelques portraits qui nous restent de lui semblent lui donner raison.

Vous êtes sans doute sensibles à cet aspect des choses, quand vous lisez une biographie. Moins aussi ! C'est pourquoi il est nécessaire de connaître la description qu'a donnée Madame Roland de son mari, dans ses Mémoires et dans ses lettres. Tous les autres portraits de Roland en découlent, car c'est pratiquement l'unique source, pour les années 80.

(17) De l'usage d'enterrer ou de brûler les morts (Ms Bordeaux. Bibl Municipale. 828.XIII.14. Cf également l'article de Cl. Roux dans le *Lyon Medical*, 153, 1934, p. 725-730. Roland de la Platière et son projet d'utilisation industrielle des cadavres humains. 1787).

« Un homme d'une quarantaine d'années ; haut de stature, négligé dans son attitude, avec cette espèce de raideur que donne l'habitude du cabinet. Mais ses manières étaient simples et faciles, et sans avoir le fleuri du monde elles alliaient la politesse de l'homme bien né à la gravité du philosophe. De la maigre, le teint accidentellement jaune, le front déjà peu garni de cheveux et très découvert, n'altéraient point des traits réguliers, mais les rendaient plus respectables que séduisants. Au reste, un sourire extrêmement fin et une vive expression développaient sa physionomie et la faisaient ressortir comme une figure toute nouvelle, quand il s'animait dans le récit ou l'idée de quelque chose qui lui fut agréable.

La voix était male, son parler bref comme celui d'un homme qui n'aurait pas la respiration trop longue ; son discours plein de choses parce que sa tête était remplie d'idées, occupait l'esprit plus qu'il ne flattait l'oreille. Sa diction était quelquefois piquante mais sèche et sans harmonie » (18).

Lamartine, avec son intuition habituelle, n'avait pas mal vu les défauts apparents...

Pour le fond, Madame Roland ajoute :

« Un individu dont la conversation instructive paraissait toujours nouvelle, dont les manières austères mais simples, inspiraient de la confiance, et qui, sans être aimé de tout le monde, parce que sa sévérité, parfois caustique, déplaisait à beaucoup de gens, était généralement considéré ».

« Un homme éclairé, de mœurs pures à qui l'on ne peut reprocher que sa grande admiration pour les anciens aux dépens des modernes, qu'il méprise, et le faible de trop aimer parler de lui ». On s'en rend compte aisément en lisant ses œuvres !

Les anecdotes abondent sur le mauvais caractère de Roland, sa causticité et sa susceptibilité. Madame Roland s'en est fait l'écho :

« Si Roland pouvait joindre à l'étendu de ses vues, à la force de son âme, à sa prodigieuse activité, un peu plus d'art, dans les manières il gouvernerait aisément son empire. Mais ses défauts ne nuisent qu'à lui-même, et ses qualités sont infiniment précieuses en administration » (18).

Aussi, n'est-il pas étonnant qu'en huit mois de Ministère il ait accompli finalement un énorme travail. « Roland ministre eut bientôt, avec son incroyable activité, sa facilité pour le travail, et son grand esprit d'ordre, classé dans sa tête, tous les parties de son département (Taine a bien compris cela !). Mais les principes et les

habitudes des chefs de bureau rendaient le travail extrêmement pénible ; il fallait être sur ses gardes, il fallait lutter perpétuellement avec ses agents. Il sentait bien la nécessité de les changer, mais il était trop sage pour le faire, avant de s'être familiarisé avec les choses et assuré des personnes qu'il pourrait substituer... » (19).

Quant à son accoutrement, tous les auteurs qui ont parlé du ministre girondin s'en sont gaussés... en recopiant Manon :

« La première fois que Roland parut à la Cour, la simplicité de son costume, son chapeau rond, et les rubans qui nouaient ses souliers, firent l'étonnement et le scandale de tous les valets : de ces êtres, qui, n'ayant d'existence que par l'étiquette, croyaient le salut de l'empire attaché à sa conservation. Le Maître des cérémonies s'approchant de Dumouriez d'un air inquiet, le sourcil froncé, la voix basse et contrainte, montrant Roland du coin de l'œil : « Eh ! Monsieur, point de boucles à ses souliers ? » — « Ah ! Monsieur, tout est perdu », répliqua Dumouriez, avec un sang-froid à faire éclater de rire... ».

Voilà bien campé notre « bonhomme ». A la place des laquais, sans doute aurions-nous manifesté la même surprise et peut-être la même désapprobation. On devait bientôt voir d'autres spectacles !

Mais, pour aller plus au fond des choses, il faudrait repérer, ici et là, dans les rapports à ses supérieurs, dans les articles du Dictionnaire et la volumineuse correspondance à Madame Roland, ces traits significatifs de la manière de penser, d'argumenter, de se comporter, de toutes les réactions de cet homme attachant.

Et il aurait fallu aussi parler de son milieu familial, de ce Villefranche où il est revenu à la fin de sa vie, de ce Clos de la Platière, si émouvant encore par sa simplicité et son charme prenant ; de son ménage si curieux, qui, à la lumière des thèses actuelles de la psychologie et de la psychanalyse n'est pas sans poser à l'historien de multiples questions... Nous n'en avons plus le temps ! Du moins, et ce sera une conclusion en forme de souhait, quand on parlera devant vous de la jolie Madame Roland, puissiez-vous avoir une pensée pitoyable pour cet « homme sensible et vertueux » qui « ne voulut pas rester sur une terre couverte de crimes » dès qu'il apprit la mort de sa femme.

ANDRE CONQUET
Ingénieur des Arts et Manufactures
Directeur général honoraire
de l'Assemblée Permanente
des Chambres de Commerce et d'Industrie

(18) *Mémoires de Madame Roland*, Edition Berville et Barrière, Paris, Baudoin 1820, p. 234-235.

(19) *Mémoires de Madame Roland*, Notices historiques sur la Révolution, Paris, Baudoin édit., 1820, T. 1, p. 363 seq.

ANNEXE

Extraits des lettres écrites de l'étranger

ATTENTIF AU CONCRET

Les Suissesses :

« Brunet et propres, avec de la gorge, des chairs fermes, des couleurs vives, un air de vigueur et de santé : des yeux ardents : les traits gracieux et un son de voix doux. Doux ! ma foi ! rien n'est si piquant :

Al bello delle femmine

Resistere chi puo ?

Io non lo posso, no ! »

CHOSSES VUES

Un séjour à Ferney : chez M. de Voltaire

« M. de Voltaire a, nous a-t-il dit, 76 ans passés. Il est grand, mince, maigre, décharné : le menton et la mâchoire inférieure poussent en avant, mais sa figure est animée : ses yeux sont pleins de feu. Il porte toujours la tête baissée, et à chaque fois qu'il parle, ce qu'il fait toujours très haut et avec action, il la relève avec vivacité. Son estomac s'affaiblit ou plutôt se délabre de jour en jour, et l'oblige à de fréquents remèdes : il mange cependant avec appétit, un peu d'une chose, un peu d'une autre, comme par abstraction, mettant de la promptitude à tout, surtout dans sa marche, car il a les jambes très agiles, quoique minces comme des flûtes... Le jour où nous le vîmes, il était élégamment mis. Beau linge, fines dentelles, gros nœuds de ruban rose à son bonnet, bas de soie blancs, pantoufles de maroquin rouge, et superbe robe de chambre de perse des Indes, à fond blanc ! »

UN RIEN POLISSON, COMME AU XVIII^e SIECLE

« Lorsque je suis entré dans Milan, j'étais porteur de 100 louis en or, pour une femme dont je ne savais que le nom et qui les attendait pour retourner à Paris. Mon premier soin fut de m'informer de sa demeure, et d'aller, le lendemain, les lui remettre.

Il n'était pas jour chez elle, quoi qu'il fut tard, mais ma mission me fit ouvrir les portes.

Je trouvais entre deux draps, non pas une vénus grecque, mais une petite figure fraîche, entourée des grâces et des ris. Elle se souleva, causa, gesticula, sans paraître beaucoup s'inquiéter si mes yeux profitaient ou non de ses petites distractions, mais passons, ce n'est pas de cela qu'il me conviendrait de vous entretenir ! J'ai dîné deux fois chez elle, et suis resté quelques heures à sa toilette... »

A Milan : « (les femmes), à un certain âge du moins, se pommadent le visage, le cou, la gorge, les épaules puis elles s'essuient bien, et passent sur le tout la houpe de cygne, légèrement garnie de poudre... Quel désagrément de ne savoir où donner un baiser, sans être obligé de s'enfariner... »

A l'auberge : « Trois lits, deux verres, une lampe et un orinale pour quatre. Ce dernier meuble mérite une observation : c'est une cruche en terre, remplie depuis longtemps : répugnance ou non, il n'y a pas de jalousie à avoir : nous sommes plus de vingt dans le même cas »

CONTRE ESPIONNAGE... très actuel

A Messine

« Il est entré dans le port, ces jours passés, un vaisseau de guerre russe et deux frégates armées en guerre, sous pavillon marchand, et ayant la plus grande partie de l'artillerie masquée, mais une fois entrés et à l'ancre, ils ont arboré le Pavillon Royal. Ils font, dit-on, partie d'une escadre qui passe dans l'archipel et successivement dans la mer Noire. On les suppose marchands pour avoir le libre passage aux Dardanelles et à Constantinople, mais l'expression commune est que, bon gré mal gré, la Russie vient former des établissements sur la mer Noire et avoir des forces de terre et de mer dans tous ces parages, pour les augmenter à volonté, et les soutenir à tout événement. A l'air embarrassé des commandants des différentes places, on dirait que les ordres qu'ils reçoivent à l'égard de cette puissance, qui devient de jour en jour formidable, sont très incertains... »

Deux jours après, il s'en est présenté une troisième, armée en guerre, et sous pavillon royal. On lui a refusé l'entrée, et elle est restée en rade. La nuit suivante, les lieutenants du Roi, faisant une ronde extraordinaire, ont surpris ces officiers russes, sondant le port, jusque sous les murs et les fossés de la Citadelle. Ils ont parlé hautement, en marquant leur étonnement d'un pareil attentat.

Cosa vuole ? e cosa fa ? On a plié bagage, et regagné le bord à force de rames. La Cour a été informée. On doit tenir un Conseil de Guerre... »

Styliste... pré romantique

« Que toutes ces plages de la Toscane et du Siennois sont désertes et tristes ! Les eaux de la mer jetées au loin dans les tempêtes et les algues poussées avant sur le rivage, se corrompent et s'exhalent en vapeurs empestées... »

Reporter à Venise...

« On ne parle guère de ces malheureuses créatures sans insinuer le danger de leur fréquentation. On y dit qu'il faut se mettre en garde contre les quatre P : les ponts, si glissants que ce sont de vrais casse-cous ; les prêtres, dont il paraît qu'on a craint les délations, les vengeances ; les sénateurs ou inquisiteurs, que leurs grosses perruques et leur allure, ont fait nommer des Polichinelles... et les donzelles, dont le vrai nom ne se prononce plus en Français... »

Futurologue... en Corse

« Cette île est actuellement pauvre parce qu'elle est dépeuplée. On vient chercher en Toscane, jusqu'à la volaille et les œufs, et ce sont des paysans Lucquois qui vont cultiver peut-être la quinzième ou la vingtième partie du terrain, propre à mettre en rapport.

Avec du travail, on établirait une communication de la mer aux murais : on rendrait aisément l'air sain et les terres de cette partie de l'île rapporteraient 30, 40, et jusqu'à 50 pour un... »

Extraits de son Dictionnaire des Manufactures, Arts et Métiers (cf. note 15)

Arts, ateliers, boutiques métiers

« Tout procédé en grand qui demande de l'imagination, de l'intelligence et de la réflexion est vraiment un art et s'exécute dans l'atelier.

Ainsi, le dessinateur, le teinturier, l'apprêteur, etc. ont un atelier.

Toute opération purement mécanique où la routine suffit n'est qu'un métier : ainsi le tisserand, le tailleur, le cordonnier, etc. n'ont qu'une boutique.

Manufactures

La manufacture est un établissement qui nécessite plusieurs ateliers, boutiques ou ouvriers, des magasins, etc. dans lesquels on emploie différents ouvriers à ranger, mêler ou assortir, à modifier telle ou telle sorte de matière, ou plusieurs sortes de matières et à les convertir à notre usage.

On dit :

la manufacture des glaces de Saint-Gobain ;

les manufactures de draps du Languedoc ;

les manufactures de soieries de Lyon.

JEAN-MARIE ROLAND DE LA PLATIERE (1734-1793)

1756	Commencement de la guerre de sept ans	1734	Naissance à Thizy
1760	Le Corps des Ponts-et-Chaussées	1754	Elève surnuméraire à Rouen
1763	TRAITE DE PARIS Perte du Canada, des Indes, du Sénégal	1755	Elève inspecteur des Manufactures (21 ans)
1767	La Corse française	1764	Sous-inspecteur à Clermont (30 ans)
1769	Naissance de Napoléon	1766	Inspecteur à Amiens (32 ans)
1774	Mort de Louis XV	1773	Mort de Mlle Malortie (39 ans)
1776	Déclaration d'Indépendance (U.S.A.)	1780	Mariage avec Manon Philippon (46-26 ans)
1777	Mort de Trudaine (fils)	1781	Naissance d'Eudora
1778	Guerre de l'Indépendance américaine	1784	Inspecteur à Lyon (50 ans)
1783	TRAITE DE VERSAILLES	Septembre 1791	: Suppression des inspecteurs des Manufactures
1789	Prise de la Bastille	23/3/1792 au 13/6/1792	: 1 ^{er} Ministère
10/8/1792	Prise des Tuileries	10/8/1792 au 23/1/1793	: 2 ^e Ministère
20/3/1792	: Déclaration de guerre à l'Autriche	23/1/1793	: Démission
11/7/1792	: La Patrie en danger	8/11/1793	: Mort de Mme Roland (Eudora a 12 ans, Manon 39 ans)
2-3/9/1792	: Massacres de Septembre	10/11/1793	: Suicide de Roland (59 ans 9 mois)
20/9/1792	: Arrêt de l'invasion, Valmy	22/12/1793	: Mort du chanoine Roland
21/1/1793	Mort de Louis XVI	1858	Mort d'Eudora (77 ans)
Mars 1793	: La France de nouveau en danger	1864	Mort de Champagneux (mari d'Eudora)
Juin 1793	: Chute des Girondins	(Entrée des manuscrits à la Bibliothèque Nationale)	
	- l'insurrection vendéenne		
	- l'insurrection fédéraliste		
	- Lyon repris (octobre)		

LES VOYAGES

1768	Flandres et Hollande
1769	Suisse et France (ouest)
1771	Angleterre
1773	Suisse
1775	Allemagne
1776-1777	Italie, Sicile, France (Lyon)
	Mission en Bourbonnais
1778	Angleterre

LES ŒUVRES

1779	Lettres d'Italie
	Mémoire sur l'éducation des troupeaux
1780	L'art du fabricant d'étoffes en laine
	L'art du fabricant de velours de coton
1783	L'art du Tourbier
1784-1785	Dictionnaire des Manufactures
1786	De l'influence des Lettres dans les Provinces
1789	Des causes qui rendent une langue universelle

LE MANOIR DE MORANCE

L'Académie de Villefranche a bien voulu en 1975, à l'occasion de l'année européenne du patrimoine architectural, nous honorer de sa médaille de bronze pour les travaux de restauration effectués dans notre manoir de Morancé. C'est donc pour nous à la fois un plaisir et un devoir de vous rendre compte de nos recherches sur le passé de cette demeure beaujolaise.

Le bâtiment, dont nous avons demandé l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, est situé au centre du village de Morancé, au lieu-dit « la Colonge », à la croisée des anciens chemins d'Anse à Chazay et de l'izérable à Charnay qui furent – croit-on – deux voies romaines.

Il est appelé dans le pays « Les Templiers », mais nous n'avons pas retenu ce nom qui ne figure dans aucun des actes anciens le concernant et qui nous a paru dépourvu de justification historique.

C'est une construction que son architecture permet de dater de la fin du XVI^e siècle – la date de 1574 avait été gravée sur l'une des cheminées – ou du début du XVII^e siècle.

L'élément architectural le plus intéressant est l'escalier central : c'est un escalier droit à l'italienne, avec demi-colonnes toscanes et voûtes de bel appareil en « pierres dorées ».

Quatre grandes salles, strictement identiques, deux au rez-de-chaussée et deux au premier étage, s'ouvrent de part et d'autre de cet escalier. Ces quatre salles, aux plafonds à la française, comportent chacune une cheminée monumentale de même modèle et de style Louis XIII.

Quand on séjourne dans ce bâtiment, on ne tarde pas à être séduit par le charme discret qui se dégage de cette architecture logique et équilibrée dont rien, au long des siècles, n'est venu altérer la cohérence et la simplicité.

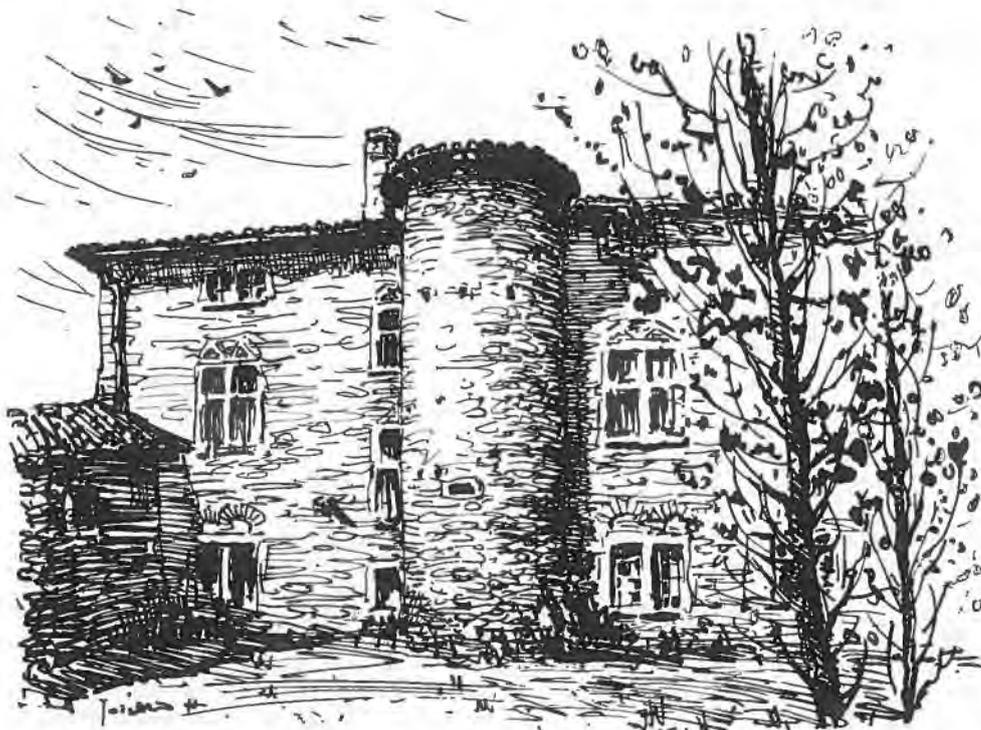
La salle basse du sud est décorée de peintures murales qui, selon les experts, auraient été exécutées au cours de la première moitié du XVII^e. L'influence italienne, partout sensible sous la Renaissance, se retrouve là aussi dans les motifs de la frise, dans les colonnes peintes en trompe-l'œil et les entablements figurés en haut des fenêtres.

Cette salle basse communique avec la cave voûtée d'une petite construction, adjacente au bâtiment principal, que l'on nomme depuis un temps immémorial « la Jacobine ».

A l'extérieur subsistent deux puits et les deux fours d'origine dont les voûtes sont bien conservées.

Par son style, en particulier le dessin de ses fenêtres à meneaux, par la technique de la construction, notamment les dimensions et l'agencement des pierres de taille desdites fenêtres qui procèdent déjà d'un souci de normalisation, la maison s'apparente étroitement aux bâtiments suivants de la région :

- le château de Charnay, dont les fenêtres sont absolument identiques et qui est situé à quelques kilomètres seulement ;
- le manoir de la famille de Chavanis, à Charnay également, dont l'escalier intérieur est semblable ;
- la ferme de l'izérable ;
- le prieuré d'Arnas, dont les proportions et la structure d'ensemble sont analogues ;



- le château-ferme du Pollet ou du Poulet, près de Villefranche ;
- le château de Pourrières, près de Saint-Jean-des-Vignes, qui malheureusement tombe en ruines ;
- la maison de la Prébende, à Civrieux-d'Azergues.

Certains de ces bâtiments comportent, bien sûr, des parties plus anciennes ou plus récentes, mais pour l'essentiel ils paraissent tous avoir été édifiés ou rénovés à la fin du XVI^e siècle ou dans la première moitié du XVII^e comme notre maison.

Ils ont avec elle un « air de famille » indéniable et pourraient être l'œuvre d'une même corporation de bâtisseurs. Ils mériteraient, nous semble-t-il, de faire l'objet ensemble d'une étude architecturale qui en ferait ressortir les dénominateurs communs. Nous avons relevé, ainsi, sur les pierres de taille à Morancé une dizaine de marques de tâcherons ou de marques de position qu'il serait intéressant de comparer avec celles existant dans les bâtiments précités.

*
*

Curieusement, aucun des ouvrages publiés jusqu'à présent sur la région beaujolaise et sur les environs de Lyon, n'a jamais fait mention du manoir de Morancé, pas même le livre de D^r Morin sur le canton d'Anse, pourtant remarquablement documenté.

Nous sommes donc partis nous-mêmes à la découverte de son passé qui constituait une énigme. Nous avons réussi, comme nous allons le voir, à remonter avec certitude jusqu'aux années 1650 et à formuler une hypothèse qui nous paraît solide quant à l'origine institutionnelle de cette construction.

Le manoir appartient depuis 1839, donc depuis 140 ans, à la famille de ma femme, c'est-à-dire aux Guillard et aux Lassalle de Morancé.

Au XVIII^e siècle, il a été très longtemps la propriété des Greppo, qui étaient originaires du village et qui étaient devenus à l'époque une des familles lyonnaises les plus connues. Alliés à la noblesse d'épée, présents à de hauts échelons de la hiérarchie ecclésiastique régionale, les Greppo jouaient surtout un rôle dans les affaires. Tisserands à leurs débuts, ils avaient fini par diriger à Lyon des entreprises très diverses, du tissage à la boulangerie, de la teinture des étoffes à la fabrication des articles de soie.

Dans la région de Morancé, ainsi qu'en témoignent de nombreux actes de 1708 à 1752, ils percevaient sur la population les droits féodaux du Prieuré de Morancé, qui leur étaient affermés par l'abbaye de Saint-Pierre.

Aux archives départementales du Rhône, les dossiers bleus de la collection Frécon contiennent de nombreux renseignements sur la vie de cette famille Greppo et sur ses ramifications.

*
*

Plus difficile fut de découvrir de qui les Greppo avaient acquis le manoir, car les actes notariés du XVIII^e siècle dont nous disposons ne le précisaient pas. Nous avons donc ignoré longtemps qui possédait la maison au XVII^e siècle.

Un jour, cependant, en examinant du haut d'une échelle les peintures murales alors très poussiéreuses de la salle basse, je m'aperçus que le médaillon, au centre de la cheminée, représentait un paon faisant la roue. J'écrivis à M^r Jean Tricou, qui était un extraordinaire érudit pour l'héraldique régionale et il nous suggéra qu'il pouvait s'agir des armes de la famille Palerne. Il ajoutait

cependant que ce paon était peut-être un simple élément décoratif sans grande signification.

L'emblème était assez effacé car la salle avait servi pendant plusieurs décennies d'atelier à un menuisier qui appuyait ses planches contre les murs et avait sérieusement endommagé les peintures. A tout hasard, je recherchai le dessin exact du blason des Palerne aux archives du Rhône et je vis que le paon rouant devait être surmonté de trois étoiles : j'en retrouvai effectivement le tracé sur le médaillon de la cheminée. L'hypothèse de M^r Tricou se trouvait donc confirmée.

Quelque temps plus tard, une nouvelle confirmation nous fut apportée. Nous découvrîmes aux archives départementales, dans les dossiers du Prieuré de Morancé de l'abbaye de Saint-Pierre, un plan terrier daté de 1661, en parfait état, où le domaine était très clairement dessiné, avec mention de son propriétaire d'alors Marcellin Palerne.

Qui étaient ces Palerne, propriétaires du manoir au long du XVII^e siècle et au début du XVIII^e ?

Il existe sur eux une abondante bibliographie. La famille est originaire du Forez. Connue déjà au XV^e siècle, elle occupe dès le XVI^e des postes de confiance à l'échelon national dans l'entourage du roi et au Parlement de Paris. La plupart de ses membres néanmoins restent établis dans le Forez, la région lyonnaise et le Dauphiné.

Certains s'y distinguent sur le plan des affaires, dans la soierie et la banque. D'autres exercent des commandements dans l'armée ou de hautes fonctions au sein de l'Eglise : leurs armes sont depuis le XVI^e siècle gravées en haut d'une des voûtes de Saint-Nizier.

En majorité, cependant, les Palerne sont des juristes, qui font carrière dans le notariat, l'appareil judiciaire et les finances publiques.

Deux branches de la famille ont habité pendant plusieurs centaines d'années à Saint-Chamond et à Bourg-Argental : dans l'une et l'autre de ces villes, un quartier continue à porter leur nom.

Les Palerne pratiquaient, à chaque génération, une politique des mariages efficace et conséquente, qui accroissait toujours davantage leurs relations, leur rayonnement et leur pouvoir. Au XVIII^e siècle, on les voit alliés aux plus grands noms du royaume. Il faut croire aussi qu'ils savaient s'adapter aux circonstances : à la Révolution, en 1790, c'est en effet un Palerne, avocat général à la Cour des Monnaies, qui devient le premier maire élu de la ville de Lyon. Il ne le resta pas longtemps ; effrayé par la marche de la Révolution que, sur le plan local, il n'arrivait plus à contrôler, il démissionna et se retira à Bourg-Argental où il mourut en 1835 à l'âge de 103 ans.

Les Palerne qui possédèrent le manoir de Morancé étaient de la branche de Bourg-Argental et descendaient de Christophé Palerne, notaire royal et procureur en cette ville à la fin du XVI^e siècle.

C'est en 1615 qu'un Palerne (Anthoine) apparaît pour la première fois dans les registres paroissiaux de Morancé. En 1630, Jehan Palerne, père de Marcellin Palerne dont nous avons vu le nom porté sur le plan terrier de 1661, occupe cumulativement les charges de greffier criminel de la Sénéchaussée de Lyon, de greffier criminel de la Maîtrise des Ports, Ponts et Passages de Lyon et Gouvernement du Lyonnais, de greffier du Parlement de Dombes et de conseiller de Monseigneur Frère du Roi en ce parlement.

C'est ce Jehan Palerne qui, en sa qualité de greffier criminel de la Sénéchaussée, annonce en 1642 à Cinq-Mars et de Thou leur condamnation à mort à raison de leur conspiration contre Richelieu. Monté sur son cheval

d'apparat, il donne lecture de l'arrêt au moment où ils vont être exécutés, le 12 septembre 1642.

Pendant près d'un siècle, les Palerne se transmettent de père en fils à la fois le manoir de Morancé et la double charge de greffier criminel de la Sénéchaussée et de conseiller du souverain de la Dombes en son Parlement. Après Jehan Palerne, ce sera Marcellin Palerne déjà nommé, puis Laurent Palerne, seigneur de Grandval, et Claude Palerne, frère de ce dernier.

Il y a lieu de noter que les Palerne, en raison de leur double charge à la Sénéchaussée et au Parlement de Dombes, n'avaient nullement à faire la navette entre Lyon et Trévoux. Le Parlement de Dombes, depuis sa création, siégeait en effet à Lyon « par emprunt de territoire ». Ce fut seulement à partir de 1696 que le souverain de la Dombes, le duc du Maine, obligea le Parlement de Dombes à siéger à Trévoux, ce qui contribua beaucoup à l'essor économique, administratif et même architectural de la ville de Trévoux.

Relevons aussi que les Palerne, comme un siècle plus tard les Greppo leurs successeurs dans le manoir, étaient pour la région de Morancé les « fermiers » de l'abbaye de Saint-Pierre, c'est-à-dire collectaient les redevances d'origine féodale dues à cette abbaye par la population.

A la fin du XVIII^e siècle ce sont les Guillard de Morancé qui ont succédé aux Palerne et aux Greppo comme collecteurs des redevances seigneuriales de l'abbaye de Saint-Pierre (au XIX^e siècle, comme nous l'avons vu, ils leur succédèrent aussi comme propriétaires du manoir).

Les Palerne demeuraient à Lyon dans la rue des Trois-Mariés, rue étroite bordée de maisons patriciennes, qui existe encore sous cette appellation et où se trouvait le greffe de la Sénéchaussée, non loin du Palais de Justice actuel.

Le manoir de Morancé n'était donc pour les Palerne que leur « maison des champs », selon l'expression employée à l'époque : on dirait aujourd'hui moins poétiquement leur « résidence secondaire ». Ils s'y retrouvaient, surtout l'été, entre frères et sœurs, avec leurs enfants. Sur les registres paroissiaux, les uns et les autres sont souvent portés comme parrains ou marraines d'enfants du village.

Souvent les riches familles lyonnaises de ce temps possédaient, ainsi dans le Beaujolais, une maison comportant vigneronnage, dont le vin était déjà fort apprécié.

Nous avons un inventaire après décès, dressé en 1711, qui indique comment à l'époque des Palerne chacune des pièces était meublée : petits lits à colonnes, garde-robe peinte en bois de sapin ou garde-robe de noyer avec serrure, table sur gros piliers ou table pliante, crédence, bancs de noyer, chaises à l'antique, coffres de chêne, portraits de famille en détrempe, tableaux représentant les Quatre Saisons, à la cuisine un tourne-broche avec ses cordages ; même la literie et les rideaux se trouvent décrits.

Nous n'avons pas réussi à découvrir par suite de quelles circonstances les Palerne, dans les années 1600, avaient choisi le manoir de Morancé pour « maison des champs ».

Il semble tout à fait invraisemblable qu'ils l'aient eux-mêmes fait construire à cet effet. Ils l'avaient sans doute acheté, mais de qui ? Et quelles avaient été avant eux la raison d'être et la destination de cette grande demeure ? N'avait-elle pas eu à l'origine un rôle institutionnel ?

Les archives de l'abbaye de Saint-Pierre, dans les dossiers du Prieuré de Morancé, révèlent qu'à cet emplacement à fonctionné très longtemps une institution nommée « La Charité » et désignée dans certains textes sous le nom de « Charité du Pain béni de Pâques ». Vous connaissez la vieille expression populaire : « C'est l'Hôpital qui se moque de la Charité ». Ce que l'on appelait en ces temps lointains une « Charité » était un hospice. Il n'est donc pas impossible que le manoir ait été construit à l'origine comme établissement hospitalier.

Un indice sérieux à l'appui de cette hypothèse est que, dans l'ancienne cuisine, subsiste une plaque de cheminée d'époque à pans coupés – comme l'étaient souvent les taques au XVI^e siècle – représentant un pélican, emblème traditionnel de la charité, au dessus duquel est inscrit en relief le mot latin « Caritas ».

Mais pourquoi la « Charité de Morancé », mentionnée pour la première fois dans un document en latin de 1450, a-t-elle cessé d'exister dans la dernière partie du XVI^e siècle ou au début du XVII^e ? Se trouva-t-elle ruinée à la suite des guerres de religion, comme d'autres institutions de même nature dans la région lyonnaise ? Ses biens furent-ils alors vendus ?

Rien n'a été trouvé à ce sujet aux archives départementales et les actes de vente qui existent sur cette période dans les études de notaire de la région ne sont malheureusement pas publics.

Il est donc douteux que nous arrivions un jour à résoudre de façon indubitable l'énigme de l'origine du bâtiment.

Mais, après tout, il n'est pas tellement déplaisant que, malgré toutes les recherches, nos vieilles demeures gardent un peu de leur mystère.

André Millot
Conseiller des Affaires Etrangères
Membre de l'Académie



Les deux dessins illustrant ce texte sont d'Henri Grizot, membre de l'Académie

LE GENERAL DEGOUTTE ENFANT DE CHARNAY

Je tiens, tout d'abord, à vous remercier de l'honneur que vous me faites !... Double honneur, devrais-je dire : ajouter mon nom à ceux de tous les conférenciers (surtout si j'en suis le moins digne...) qui m'ont précédé. Honneur, également, à vous entretenir d'un personnage qui naquit et mourut sur le territoire de notre cher Beaujolais.

Vous me créez aussi un véritable cas de conscience. En effet, j'ai l'habitude (heureuse ou malheureuse ?...) de commencer mes exposés oraux (qu'ils soient de musique ou d'histoire) par l'apostrophe : « Mes chers amis ». Comment le pourrais-je, alors que, présentement, se trouvent, parmi les auditeurs, plusieurs de mes parents directs ou alliés ? Et vous-même, Monsieur le Président, l'une de vos nièces n'a-t-elle pas épousé l'un de mes neveux ?...

Ne suis-je pas Caladois à bien des égards ? Du sang caladois coule dans mes veines !... Nous sommes donc : en famille !

Et, Monsieur le Préfet, ce n'est certes pas votre présence qui brisera l'intimité de ce cercle. Je n'ai qu'à me remémorer notre entretien d'il y a quelques mois : votre généreuse indulgence et les propos que le 23 juillet dernier vous m'adressiez avec amitié, ne peuvent que resserrer les liens qui, par tant de raisons, m'unissent à l'auditoire de ce soir.

Ce 23 juillet 1977 !... Alors que, sous l'impulsion irrésistible de M. Chardot, président des « Amis de Charnay » se déroulait une simple... mais combien émouvante... cérémonie, à la mémoire d'un enfant du pays : le général Degoutte. C'est de cette personnalité que je dois, malheureusement à grands traits, vous entretenir.

Charnay !... Ce petit village du Beaujolais, perché sur une drête, où l'Histoire a laissé tant de traces au cours des siècles...

En 1866, les services municipaux étaient installés dans le bâtiment (au fronton orné de corbeaux datant du XI^e siècle) bâtiment occupé actuellement par les services postaux. C'est donc là que fut déclaré, comme né à midi le 18 avril 1866, Jean-Marie-Joseph Degoutte, fils de Jean Degoutte et de Marie Beuf. Deux autres enfants naîtront plus tard : une fille Marie (qui deviendra Mme Cellier) et un fils Antoine. Quelle sera la vie de ce nouveau-né Jean, que l'on vient de déclarer ?... « Une vie riche et dense » devait me préciser le général Méry, actuel chef d'état-major général des armées françaises. Je vais essayer (sûrement bien maladroitement) de souligner, très simplement, quelques-unes de ses qualités (parmi bien d'autres...) glanées au cours des principales étapes de sa vie.

Dès l'abord, comme un avocat, s'il me fallait déposer des conclusions, je devrais dire : Cette vie semble avoir pris pour devise : *Malgré tout*.

Jean Degoutte, le futur général, est issu d'une famille de « paysans ». Mais, comprenez-moi bien. Je donne à ce terme « paysan » (qui renferme la racine « pays ») toute sa noblesse.

Quelles que soient les difficultés, les circonstances, les intempéries, on creuse, *malgré tout*, bien droit, son sillon, imperturbablement. Mais, aussi, on ne néglige aucunement les qualités des valeurs intellectuelles. Depuis des générations, tant chez les Degoutte que chez les Beuf, les filles ont été mises dans des pensions religieuses, poursuivant des études aussi poussées que faire se pouvait. Les garçons devenaient médecins, avocats. Le père du futur général, tout en assurant l'exploitation de son domaine agricole à Charnay, poursuivait des études de géomètre.

Dès que l'enfant doit commencer de sérieuses études, il est mis pensionnaire au lycée de Bourg. Parmi ses condisciples : un nommé Louis Chardot. Alors que ce dernier vise Saint-Cyr, Degoutte vise une carrière côté « Lettres ». Ce Louis Chardot sera le père du futur et actuel président des « Amis de Charnay ».

Au lycée de Bourg, Degoutte manifeste, déjà, une capacité de travail peu commune. Avant d'avoir franchi le cap de ses 21 ans, le voici, tour-à-tour, bachelier ès-Lettres, bachelier ès-Sciences, bachelier de Droit... et prépare Normale Supérieure... Tour à tour, ai-je dit ?... Le mot « simultanément » ne conviendrait-il pas mieux ?



LE GÉNÉRAL DEGOUTTE

Portrait du Général paru dans « L'Illustration » du 26 octobre 1918, qui ajoute : « Avant de diriger les opérations des Flandres auprès du roi Albert, le Général Degoutte avait pris une part brillante à la contre-offensive de juillet sur la droite de l'armée Mangin-Colonial comme Mangin, comme Gouraud, comme Humbert, il est un des plus réputés parmi nos jeunes chefs et un de ceux dont la physionomie a été la moins popularisée par la photographie. Nous sommes heureux de publier de lui ce récent portrait ».

Etudes terminées, Degoutte s'engage au 30^e d'artillerie. Nous sommes en 1887. Bien que Jules Moineaux, dit Courteline, n'ait que 27 ans, son esprit semble déjà planer sur certaines situations ! Le colonel du 30^e d'artillerie à la vue de cette nouvelle recrue (taille un peu courte, carrure d'épaules assez large, teint coloré du visage) l'affecte incontinent « élève-trompette ». Quelle sera la destinée de l'élève-trompette ? Je n'ai pu connaître ses succès musicaux ! Peut-être, Mlle Beuf, que j'ai la grande joie d'apercevoir, en tant que parente du général Degoutte, pourrait-elle nous renseigner ?

Toujours est-il que c'est au cours de son service militaire, que Degoutte prendra la décision de préparer Saint-Cyr, donc se consacrer à la carrière militaire. Les motifs de cette décision, alors que les diplômes acquis semblaient orienter le jeune homme du côté des Lettres ?... Je n'ai pu exactement les définir.

Examen d'entrée à l'école militaire interarmes de Saint-Cyr : 209^e sur 450. Il en sortira sous-lieutenant, deux ans plus tard, promotion « Grand Triomphe » en 1890 : 9^e sur 427.

À Saint-Cyr, les matières figurant au programme sont assez diverses pour penser que *malgré tout*, Jean Degoutte avait des dispositions au travail pour s'imprégner d'autres sciences que celle des lettres ! Avais-je tort de souligner cette qualité ?

Le voici en Tunisie pour 5 ans : Vie rude, vie de colonnes, vie des postes du bled. Il occupe ses rares loisirs de l'étude, plus approfondie du droit, mais cette vie lui pèse. Dans ce pays, naguère désolé par les luttes perpétuelles, l'intervention de nos troupes vise à l'apaisement des esprits, elle entend importer une vie normale, établir en un mot : la paix française. En ce moment de sa vie, nous estimons que Degoutte (sans doute à son insu) aspire à des responsabilités, certes larges, mais surtout des responsabilités plus lourdes.

Degoutte apprend qu'un corps expéditionnaire pour Madagascar, sous les ordres du général Duchesne, est en préparation. Il s'empresse de solliciter sa participation. Demande rejetée. Nouvelle demande, nouveau refus. Obstiné, il demande, *malgré tout*, un congé de trois mois. Cela... il l'obtient. À quoi occupe-t-il son temps ? Tout simplement en apprenant la langue malgache. Puis, à ses frais, il s'embarque pour Majunga. À cette époque, le voyage par bateau est long. À quoi occupe-t-il son temps ? À parfaire sa connaissance de la langue malgache et à en établir une grammaire.

À Majunga, port principal de l'île de Madagascar, il assiste au débarquement du corps expéditionnaire. Il offre ses services. Là encore, l'esprit de Courteline semble présent. À son offre, comme réponse, il reçoit notification « 30 jours d'arrêt de rigueur et retour immédiat en France »...

Fort heureusement, il rencontre un collaborateur du général Duchesne en la personne du colonel Bailloud. Celui-ci intervient, estimant qu'un officier connaissant à fond la langue du pays, ne peut être, *malgré tout*, qu'un très utile et précieux élément dans cette campagne qui s'annonce rapidement particulièrement difficile. Bailloud fait affecter Degoutte chef de l'organisation des étapes et acheminement du ravitaillement. À noter que la superficie de l'île de Madagascar dépasse celle de la France.

Le corps expéditionnaire doit se rendre à Tananarive, la capitale, distante de 600 kilomètres. Aucune route, à peine une vague piste sans continuité. Il faudra franchir des monts dépassant 1 000 mètres ; il faudra se défendre contre un climat meurtrier, des caïmans infestant les marigots, une vingtaine de variétés de mouches aux piqûres douloureuses, sans compter les bandes tribales qui, suivant le caprice de chacune, harceleront les

troupes... Degoutte arrivera, *malgré tout*, à surmonter les difficultés qu'il rencontrera. Grâce à la fameuse colonne qui portera le nom de « Marche ou crève », la capitale sera atteinte, et un traité signé avec le gouvernement hova en 1896.

Le touriste qui, de nos jours, parcourt l'île de Madagascar est ému à la vue de tous les monuments commémoratifs jalonnant les routes. Alors, il comprend, seulement par les pertes en effectifs, ce que cela nous a coûté. Retenons à l'actif du personnage que nous silhouettons : esprit tenace et organisateur.

Mais le lieutenant Degoutte n'est pas un surhomme. Il a besoin de repos. Il va passer un congé au Tyrol. Comment pourrait-il rester inoccupé ? Il apprend la langue allemande.

Nous le retrouvons en 1896 pour peu de temps au 4^e zouaves en Tunisie, préparant l'école de guerre. Il y entre le 1^{er} novembre. Ses professeurs ?... Foch, pour la tactique générale. Ce colonel Foch qui sera, 20 ans plus tard, général en chef de toutes les armées alliées... Pour la tactique d'infanterie, Degoutte suit les cours du colonel Pétain, qui se montre constamment soucieux d'épargner les effectifs.

Le colonel Bailloud, lors de la campagne de Madagascar, avait su apprécier les qualités de Degoutte. Entre ces deux hommes, une amitié était née, voire une affection réciproque. Par leur différence d'âge, elle était paternelle chez Bailloud, filiale chez Degoutte. Conséquence : Bailloud venant d'être nommé général de brigade pour l'expédition de Chine, interrompue, dès la fin de la première année, les études à l'école de guerre de son jeune ami.

Celui-ci se trouve aux côtés de Bailloud, comme officier d'ordonnance. Pour cela, il vient d'accomplir un véritable tour de force. En un temps record, ne s'est-il pas mis à étudier le chinois, ce curieux langage aux mots monosyllabiques, aux dialectes aussi nombreux que compliqués ?

Alors, notre personnage déploie à nouveau ses qualités d'organisateur. Il faut croire qu'il en possède quelques autres... Il est cité plusieurs fois, même à 48 heures d'intervalle, pour ses preuves de vigueur, d'entrain, de coup d'œil. Loin de moi la pensée de m'immiscer dans les appréciations des chefs du capitaine Degoutte, encore moins juger la valeur de ses faits d'armes et de son « don de soi »... Mais ne peut-on pas supposer que, *malgré tout*, sa parfaite connaissance de la langue du pays lui a permis d'accomplir des opérations particulièrement difficiles et délicates aux résultats des plus importants ? Le libellé de ces citations mentionne parfois des missions accomplies dont Degoutte rapportait de précieux renseignements et du plus haut intérêt.

Dès son retour en France, Degoutte reprend ses études à l'école de guerre : deuxième et dernière année.

Le 30 octobre, à l'Hôtel des Invalides à Paris, au cours d'une cérémonie officielle, Degoutte peut voir le dépôt, au Musée de l'Armée, de deux des drapeaux de Chine et le dernier de Madagascar, campagnes auxquelles il a participé. Le lendemain même de ce jour, il sort de l'école de guerre (1^{er} novembre). Le 5 du même mois de novembre, il épouse Eléonore Peguet, native de Miribel, du département de l'Ain. La beauté, et surtout la bonté de « Tante Eléonore », resteront proverbiales dans la famille. Le ménage n'aura pas d'enfant.

Le jeune marié connaît parfaitement la langue allemande. Aussi, il entraîne sa femme en Allemagne. Il traverse la Belgique... Se doute-t-il du rôle qu'il aura à y jouer ? En Allemagne, est-il allé à Aix-la-Chapelle ? A-t-il visité le tombeau de Charlemagne ? Pour l'instant, laissons à l'avenir son droit de répondre.



A CHATEAU-THIERRY. — Le Président de la République félicite les ouvriers boulangers restés dans la ville pendant l'occupation allemande. Derrière M. Poincaré, le général Degoutte ; de face, au centre, le préfet de l'Alsace. — Section phot. de l'Armée.

Photo parue dans « L'Illustration » du 3 août 1918. Le Général commandait la VI^e Armée dans la bataille de la 2^e victoire de la Marne.

Voyage terminé, Degoutte accomplit un stage au 20^e Corps à Alger. Il est titularisé sur place comme officier d'ordonnance du général Bailloud. Puis ce dernier l'emmène avec lui, une fois de plus, en 1911, parmi son état-major du corps expéditionnaire, fort de 30 000 hommes, au Maroc.

Débarquement à Casablanca. Une des colonnes franchit d'un bond les 300 kilomètres séparant ce port de la ville sainte de Fez, capitale religieuse. Là, depuis trois mois, les autorités françaises, prises au piège, sont retenues prisonnières.

Chargé, comme toujours, de l'organisation des étapes et du ravitaillement, le lieutenant-colonel Degoutte s'acquitte admirablement des charges de sa tâche, rendue *malgré tout*, difficile car ne pouvant être accomplie que par des voies improvisées à travers l'empire chérifien.

La campagne marocaine officiellement terminée, Degoutte revient en France pour être admis à l'école des hautes études militaires, le 5 janvier 1913. Puis, c'est la guerre de 1914-1918. Là encore, je resterai muet sur la valeur des opérations qu'il aura décidées ou qu'il sera amené à exécuter suivant des ordres reçus. Ce pourrait être une étude intéressante mais, je le reconnais bien volontiers, hors de ma compétence.

Donc, guerre de 14-18... Après plusieurs affectations successives, le voici, le 23 mars 1916, en tant que général de brigade à la tête de la division marocaine. Quelle œuvre n'y accomplit-il pas ! Œuvres créées par lui de toutes pièces, non seulement avec son esprit d'organisateur, mais aussi et surtout avec son cœur !

Le nouveau général décide que chaque homme de la division, français ou indigène, quel que soit son grade, portera toujours sur lui une carte postale à l'adresse de

son général, carte contenant ces deux formules : « Je suis à... » et « J'ai besoin de... ». Tout blessé ou malade évacué à l'arrière reste ainsi en liaison avec sa division, laquelle, au moyen d'un réseau de parents et d'amis étendu sur toute la France, lui envoie aussitôt une visite et un paquet renfermant ce qu'il désire. Confié à un officier de l'état-major de la division marocaine, sous la surveillance directe du général Degoutte, ce service fonctionne à merveille. Tirailleurs, légionnaires, Alsaciens ou originaires des pays envahis, chaque homme trouvera à son chevet, à défaut de la famille lointaine, l'affection de la division.

A peu près à cette époque, un illustré à grand tirage demande à Degoutte l'autorisation de faire paraître, en première page, sa photographie. Voici sa réponse :

« Je préférerais vous voir célébrer les hauts faits du corps d'armées qui s'est couvert de tant de gloire, et encore tout récemment à la Malmaison, et que j'ai le très grand honneur de commander. Nous ne sommes, nous les chefs, que les collaborateurs de nos soldats, et nous devons rester modestes parce que nous savons que c'est à eux que doit aller la reconnaissance du pays ».

De tels écrits ne jugent-ils pas un chef et ses soldats ?

Degoutte reçoit sa nomination de général à titre définitif, accompagnée de l'affectation « Major-général du roi des Belges, Albert I^{er} ».

Degoutte s'installe avec son état-major à Mondshoot, à proximité de La Panne (résidence du roi des Belges) et de Moothem (siège du grand quartier général belge). Alors aura lieu ce qu'on a appelé « L'offensive des Flandres ». Ne mérite-t-elle pas un autre nom ?

Représentons-nous ce roi-chevalier, ses scrupules, ses cas de conscience. D'après la constitution belge, son



Le général Degoutte, les deux autres généraux français Malcor et Roquerol, et un amiral anglais, qui ont représenté la France et la Grande-Bretagne à l'entrée solennelle du roi Albert.

Photo parue dans « L'Illustration » du 2 novembre 1918 relatant l'entrée solennelle des souverains belges, le 25 octobre 1918, à Bruges. Le Général Degoutte a participé ensuite à la rentrée triomphale du roi, de la reine et du prince Léopold (le futur Léopold III) dans les diverses grandes villes belges.

armée ne doit être en aucun cas sous un commandement étranger. Or, il a comme major-général un Français, donc un étranger.

Ce major-général lui passe les consignes (pour ne pas dire les ordres...) du maréchal Foch. Il est vrai que Foch a été reconnu officiellement par tous les gouvernements alliés comme commandant en chef de toutes les armées alliées... Et Foch est français donc, lui aussi, un étranger! Représentons-nous les généraux belges, dissimulant leur déception légitime que l'un d'entre eux n'ait point été désigné comme major-général de leur roi.

Degoutte, avec sa modestie habituelle, donne des ordres, certes, mais il tient à ce que sa signature soit toujours précédée de « Par ordre du roi ». De tous côtés, en cet instant, je ne vois (par pur héroïsme patriotique) que marques de délicatesse et constantes abnégations. Je ne vous cache pas qu'en étudiant cette période de l'histoire de la libération de la Belgique dans la rencontre de tels sentiments cornéliens, je donnais à cette « offensive des Flandres » le nom de « Campagne des abnégations ».

C'est l'ivresse de l'armistice. C'est l'entrée en Allemagne. Degoutte est nommé commandant en chef de l'armée du Rhin puis de l'occupation de la Rhur. Degoutte, nous l'avons vu, ne se mettait jamais en avant pour recevoir des compliments ; il s'arrangeait toujours pour que ses subordonnés reçoivent félicitations et honneurs. Mais, *malgré tout*, il savait, quand il le fallait, parler au nom de la France ! A Aix-la-Chapelle, un jour, il donne l'ordre à tous les chefs de corps d'avoir à se trouver, un beau matin, sur la petite place devant la cathédrale. Ceux-ci, suivant l'ordre reçu, s'y trouvent avec les étendards de leurs régiments et les troupes composant la garde de ces drapeaux. Quand tous furent rassemblés, le général Degoutte et tout son état-major arrivent en grand appareil. Degoutte descend de cheval, fait exécuter les hymnes nationaux des pays alliés et fait sonner « Aux champs ». Prenant des mains du sous-officier qui le porte son fanion de commandement, il

s'avance jusqu'aux portes d'airain, il en frappe les vantaux de la hampe de son fanion. Les portes s'ouvrent. En contre-bas, à l'intérieur de la cathédrale, les chanoines en grand costume attendent... Sur la place, les troupes présentent les armes. Le général pénètre dans le narthex précédant la chapelle octogonale renfermant les cendres de Charlemagne. Il en frappe le dallage de la hampe de son fanion, comme s'il voulait l'y planter... De sa voix de commandement, il s'écrie : « Charlemagne, je te ramène tes légions ! ». Décrire l'émotion de tous est impossible. Les clairons sonnent à nouveau « Aux champs », et la foule pénètre dans le sanctuaire pour assister au « Te Deum ». Ne nous semble-t-il pas que ces coups frappés dans ces circonstances, en ce matin d'automne, paraissent à nos esprits comme une réponse aux sons du cor de Roncevaux?

Après tant d'heures héroïques et exaltantes, voici que la vie reprend, normale. Je n'ose dire banale. Degoutte est nommé membre du Conseil supérieur de la Guerre, tout en conservant son commandement.

L'Allemagne ne remplit pas toutes les obligations du Traité de Versailles. Degoutte reçoit de Foch l'ordre de mener une bataille économique. Mineurs, douaniers, ingénieurs, sous la protection des troupes et en parfaite entente et association avec les états-majors alliés, remettent en marche réseau ferré et navigation. Droits de douanes et impôts sont régulièrement payés. Les industriels de la Rhur, dont Hugo Stinnes et Krupp, signent un accord direct avec le Commandement et en acceptent toutes les conditions. La bataille de la Rhur est gagnée !

Malgré ses succès, le gouvernement français renonce à la politique de contrainte pour s'orienter vers d'autres méthodes : c'est le plan Daves... Mais je ne veux pas me lancer à étudier ces questions. Ici, elles ne nous intéressent que parce que Degoutte est convaincu que cela ne peut que conduire la France, pour l'avenir, vers de profondes désillusions... Résolu et, *malgré tout*, discipliné, il demande à être relevé de ses fonctions de commandant des territoires occupés sur le Rhin. Sans une



Devant le porche de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, bâtie par Charlemagne et qui contient son tombeau, le général Degoutte harangue les soldats dont les drapeaux, rangés en face de lui, vont s'incliner devant les mânes du grand ancêtre (7 décembre).

Photo de « L'Illustration » du 14 décembre 1918. Le Général Degoutte commandait les forces d'occupation du secteur d'Aix-la-Chapelle avec le Général belge Michel.

plainte, il rejoint le Conseil supérieur de la Guerre et se consacre à l'organisation de notre défense sur la frontière des Alpes. Degoutte est maintenu en activité jusqu'en 1931. A 65 ans, il est mis suivant la formule brutale officielle : « Hors cadre. Sans emploi ».

Il se retire à Nice, avec sa femme. Pour domaine, une villa située avenue Monte-Croce. Le nom de cette villa : *Malgré tout*. J'ignore si ce nom lui a été donné par le nouvel occupant...

Le ménage partage son temps entre Nice et Charnay. Au hameau de Bayères, le général a acheté une maison en pierres dorées qu'il fait aménager confortablement, de même que le jardin qu'il fait décorer de pergolas visibles encore de nos jours. Degoutte appelle ce nouveau domaine « *La Marocaine* », actuellement transformé en maison d'enfants.

C'est à Nice que le 1^{er} février 1937 meurt Mme la générale Degoutte. Le général s'éteint peu de temps après, à Charnay, le 30 octobre 1938. L'inhumation du général a lieu à Miribel, dans le caveau de la famille Peguet où il

reposera aux côtés de sa femme. Naturellement, cet enterrement se fit au milieu d'un très grand concours de population, de troupes et de personnalités civiles et militaires.

Par une triste journée de l'hiver 76-77, je suis allé me recueillir dans ce lieu de repos. Sur la pierre tombale, noircie par le temps et les souvenirs qui s'estompent, j'ai pu remarquer, fixées à côté du nom du général Jean Degoutte, deux branches de laurier et de chêne, en bronze. Délicate attention, comme un ex-voto, avec seulement une plaque accolée ne mentionnant que ses activités sur le Rhin et dans la Ruhr. Aucune autre allusion à sa merveilleuse carrière.

Puisse ce texte, dans son imperfection et sa brièveté, vous avoir fait entrevoir la personnalité de cet enfant de Charnay-en-Beaujolais, de ce général Degoutte dont nous pouvons être légitimement fiers !

Louis TREMEAU DE DRUYE
*Historiographe de l'Association
 des Amis de Charnay*

Nous remercions la direction de « L'Illustration » d'avoir bien voulu nous autoriser à reproduire ici quelques-uns des clichés de sa collection qui constitue une documentation historique infiniment précieuse.

UN SAMEDI DE MAI EN DOMBES

Tels nos sires de Beaujeu, aux XIII^e et XIV^e siècles, nos académiciens caladois et beaujolais s'en allèrent, ce samedi de mai 1977, visiter nos bonnes villes et châteaux constituant têtes de pont sur la rive gauche de la Saône.

Notre confrère, Humbert de Varax, dès la traversée de la rivière toujours aussi paisible, prit le commandement non pas des troupes mais – nous sommes au XX^e siècle – du micro. Un exposé bien charpenté nous introduisait historiquement dans cette région qui fut fief beaujolais non sans heurts ni batailles tant sur terre que sur eau.

Le premier arrêt fut pour le château de Beauregard où le colonel Bouchet dudit lieu recevait ses confrères avec son amabilité coutumière, les portes de l'ancestrale demeure ouvertes à ses hôtes.

C'est, nous rappela-t-il, Guichard V de Beaujeu, qui, en 1260, fit construire une forteresse sur la Saône par Gui de Chabeu, sire de Saint-Trivier et lui donna le nom de

Belleregard. Mais la place était bonne et fut bien vite l'objet de contestations entre le sire de Beaujeu et l'église de Lyon, puis de luttes avec le comte de Savoie.

Après les sièges qu'il eut à subir, il fut reconstruit. Marie de Berry, épouse de Jean I^{er} de Bourbon, puis Anne de Beaujeu, habitant le château, y firent faire des aménagements pour effacer son caractère de forteresse. En 1699, Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, constatant la pauvreté du pays, eut l'idée méritoire et originale d'essayer de l'animer par des industries et il transforma le Beauregard inhabité en manufacture de glaces, annexe de Saint-Gobain; hélas, comme trop souvent en matière économique, le précurseur échoua et le château passa alors de mains en mains sans âme ni destinée bien précise jusqu'au milieu du XIX^e siècle où Henri Bouchet lui rendit sa noblesse en le restaurant et en y installant ses descendants qui continuent de nos jours, non sans mérite, à assurer la sauvegarde de ce haut lieu.



Le château de Beauregard, par René Teil, membre de l'Académie

Quelques minutes après avoir quitté Beauregard, nous nous trouvions devant le pont-levis du château de Fléchères qui, lui, ne connut jamais de combats.

Ce très bel édifice, construit au début du XVII^e siècle par Jean Sève, seigneur de Fromentes et échevin de Lyon, constitue l'un des joyaux de la région. Du XIII^e au XVI^e siècle, l'illustre famille des Palatin possédait la maison forte de Fléchères avec sa tour et ses fossés. Après un passage entre les mains de la famille Leroy dans la deuxième moitié du XVI^e siècle, Fléchères devint propriété de la famille Sève et le resta jusqu'à aujourd'hui, se transmettant parfois par les femmes, notamment aux Pupil de Mions, aux Sarron et aux La Ferrière.

Un peu plus en amont, le propriétaire du château de Messimy, à son grand regret, ne pouvait être là pour nous ouvrir les portes de celui-ci, mais pénétrant dans la cour intérieure, nous pûmes en goûter le charme et écouter notre mentor Humbert de Varax. Aux mains, dès le XIII^e, de la puissante famille de Laye, Messimy ne connaissait aucun souverain supérieur quand Etienne de Laye en apporta librement l'hommage au sire de Beaujeu. Claude, le dernier seigneur du nom de Laye, mourut à la guerre au service du roi, en 1594, ayant délaissé son château dont les justiciables refusaient d'effectuer les réparations. Son petit-fils, Francis de la Poype vendit Messimy en 1652 à Jacques Pillehotte, d'une famille d'imprimeurs lyonnais. Quelques mois plus tard, la grande Mademoiselle, souveraine de Dombes, faisait tirer le canon de la Bastille contre les troupes royales. En représailles, le roi envoya des troupes en Dombes et les hommes de M. de Canillac furent arrêtés à Messimy où eut lieu un combat.

Marianne Pillehotte, épouse de Charles de Cambis, vendit la terre de Messimy en 1686 à Bernard Desrioux dont les héritiers la possèdent encore. La famille Desrioux, venue de Cornas, en Vivarais, s'enrichit à Lyon dans le commerce des fers et, après l'acquisition de Messimy, joua un rôle important au Parlement de Dombes. Antoine Desrioux, qui en fut Premier président, obtint l'érection du domaine de Messimy en comté en 1699. Jusqu'à la Révolution, cette seigneurie disposait d'un droit au péage sur le bac qui traversait la Saône jusqu'à Port-Rivière.

Le déjeuner de la journée était prévu à Montmerle, mais dès notre arrivée en cette vieille cité, M. Meunier, maire de la ville, et les membres du conseil municipal avaient tenu à nous accueillir et à nous inviter à un vin d'honneur dans une salle adjacente à la mairie. Les discours, de part et d'autre, soulignèrent les liens de sympathie entre cette ancienne communauté beaujolaise et notre compagnie.

Le vieux château de Montmerle n'existe plus mais l'histoire demeure. Place forte importante dès le X^e siècle, Montmerle fut ensuite l'une des résidences favorites des sires de Beaujeu. En 1380, la ville est attaquée par le comte Vert. Les Montmerlois assistèrent à ce qu'on ne revit jamais plus : une bataille navale sur la Saône. La flotte beaujolaise fut défaite. Pilonné par l'artillerie savoyarde, le château finit par capituler mais une fois la paix revenue, les ducs de Bourbon aimaient revenir sur ces bords de Saône.

Montmerle, ayant été confisqué par le roi de France sur le connetable de Bourbon, fut mis en vente. En 1565, le souverain de Dombes le racheta au fils de Jean Cleberger, le célèbre marchand de Nuremberg, plus



H. Vacheresse-Berthon

Le château de Messimy, dessin inédit de Mme Vacheresse-Berthon

connu à Lyon sous le nom de « l'homme de la Roche ». Le château étant tombé en ruines, les pères Minimes reçurent en 1605 l'autorisation de construire leur couvent à sa place. Il en reste aujourd'hui une chapelle remaniée au XIX^e siècle qui demeure un pèlerinage fréquenté. En nous y rendant nous avons pu admirer le beau point de vue sur les toits du petit bourg et la Saône indolente.

De la chapelle des Minimes, nous nous sommes rendus, par les plateaux situés au-dessus de la vallée, et par des chemins étroits, à la charmante petite église romane du XI^e siècle d'Amareins dont nous avons admiré la pure sobriété. Plus loin, nous avons aperçu quelques lieux antiques : le Mottadée, seigneurie des Deschaussées au XIII^e siècle ; Montberthoud, célèbre prieuré dépendant de Cluny dès le XI^e siècle.

Avant dernière halte au château de Juys. Dès l'entrée dans la cour intérieure du château, on est frappé par la prouesse de la construction, en équilibre sur une voûte, du donjon, sorte de pain de sucre à l'allure sarrazine.

La famille de Juys citée dès le X^e siècle, s'est installée sur les lieux au XIII^e siècle. C'était une place forte importante relevant d'abord des sires de Villars avant d'être cédée aux Beaujeu. Juys fut, pendant des siècles, l'objet de la convoitise des comtes de Savoie et ceux-ci tentèrent souvent de s'en approprier la souveraineté que ce soit au temps des Juys, des La Palu, des Grolée ou encore de L'Aubépin vers 1460.

Les murs épais en briques roses émergeant de la verdure en font un site curieux : ils ont résisté à maintes attaques armées ainsi qu'à celles encore plus meurtrières du temps et ont abrité jadis une chapelle, siège d'une paroisse aujourd'hui disparue.

En fin de journée, nous retrouvions blotti sur la rive de la Saône, l'ancien prieuré de Notre-Dame de la Bruyère à Saint-Bernard, où nous attendaient M. et Mme Flachard ainsi que Mme A.-M. Laviotte qui nous firent visiter leur propriété. Ils nous rappelèrent que ce prieuré avait été fondé par le premier Saint-Bernard, né en 778, qui, après avoir suivi Charlemagne à la guerre contre les Saxons, s'était établi, avec sa femme et ses filles, à Ambronay.

Attiré par la vie monastique, il créa l'abbaye d'Ambronay et, pour pouvoir y entrer, il passe pour avoir fondé ce prieuré de la Bruyère afin que sa femme y soit accueillie et qu'il bénéficie ainsi du « privilège paulinien ».

Par la suite, ce Saint-Bernard devint abbé d'Ambronay puis évêque de Romans où il fonda un autre monastère.

On ne sait rien du prieuré de la Bruyère du IX^e au XIII^e siècle, par contre on possède encore la liste complète de ses prieures de 1267 à sa suppression en 1753 : il abritait des jeunes filles nobles obéissant à la règle de Saint-Benoît et vivant dans la pauvreté.

De cet ancien prieuré, on retrouve, à gauche, les murs d'une ancienne chapelle qui remonte au IX^e siècle et, au centre, une travée de cloître roman qui paraît avoir été copié sur celui de Salles-en-Beaujolais.

...Cette belle excursion en Dombes prenait fin dans ce coin charmant des bords de Saône tandis que le jour tombait doucement sur cet ancien prieuré dont les mânes voilaient les vieux murs d'une ombre de paix et de sérénité...

TABLE DES MATIERES

Le mot du Président _____	3
Hommage au Professeur Debré, président d'honneur du Comité du centenaire _____ <i>Docteur Charles Mérieux</i>	5
L'Année Claude Bernard _____ <i>Recteur Pierre Louis</i>	7
Claude Bernard, vigneron beaujolais _____ <i>Robert Pinet</i>	11
Claude Bernard, homme de science et de laboratoire _____ <i>Charles Pons</i>	13
Claude Bernard à cœur ouvert _____ <i>J.-J. Pignard</i>	17
Claude Bernard dans la mémoire des Français _____ <i>Frédéric Spee</i>	21
Discours prononcé lors de l'anniversaire du centenaire de la mort de Claude Bernard _____ <i>Bernard Courtois, sous-préfet de Villefranche</i>	25
Hommage à Claude Bernard, sonnet _____ <i>Henriette Goll-Bernand</i>	26
Où l'on retrouve à Corcelles-en-Beaujolais J.-L. Millet et ses descendants _____ <i>M.L.A. Odin</i>	28
Madame Récamier ou les voluptés de l'amitié _____ <i>Mathieu Meras</i>	29
La foire aux chevaux de Montmerle _____ <i>† André Monteilhet</i>	35
La vie des mineurs du Lyonnais et du Beaujolais au milieu du XV ^e siècle _____ <i>Alain Bourgoïn</i>	39
Jean-Marie Roland de la Platière _____ <i>André Conquet</i>	44
Le manoir de Morancé _____ <i>André Millot</i>	52
Le Général Degoutte, enfant de Charnay _____ <i>Louis Tremeau de Druye</i>	55
Un samedi de mai en Dombes _____	60



Association régie par la loi de 1901

Achévé d'imprimer
le 15 octobre 1979

Dépôt légal : 4^e trimestre 1979

La couverture est l'œuvre de Lucien Ancel, membre de l'Académie

Publications Périodiques Spécialisées
LYON-TREVOUX